



Crédit photo : Rodrigue Laurent

Un phoque en escale sur une plage de l'Île d'Yeu - 7 janvier 2019



Collection

Tee-shirts - Polos - Sweats - Casquettes
Serviettes de plage - Porte-clés - Pochettes
Bijoux - Coussins - Stickers - Etc ...

15, Quai Carnot - ILE D'YEU

ARTISAN TACHFIT

Abattages & Élagages
d'arbres dangereux
C'est ma branche !

Tailles douces et raisonnées
Débroussaillages de terrains
Créations de jardins et pelouses
Aménagements terrasses en bois
Tontes & Entretiens Réguliers
À L'ANNÉE

Un professionnel à votre écoute !
+ de 30 ans d'expérience

DEVIS GRATUITS
06 45 55 62 49
02 51 26 05 42
tachfit.vauche@wanadoo.fr



Votre Agence Immobilière
Plus de 20 ans à votre service
SUR LES QUAIS

1 Quai de la Mairie - 02 51 58 51 13

Extrait de notre Vitrine **DES EXCLUSIVITÉS**
en dernière Page

A VENDRE A L'ILE D'YEU

MAISONS

SORTIE PORT JOINVILLE



Maison dans copropriété se composant : au rez de chaussée : coin cuisine-séjour, salle de bains avec WC.

A l'étage : une mezzanine et une chambre. Terrasse et Jardin.

Classe énergie : E

Prix HNI : 145 570 € dont 3,98 % Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 140 000,00 €

Réf : M107

SAINT-SAUVEUR



Propriété se composant de 2 maisons accolées :

1ère maison composée de 3 chambres, une salle d'eau, un WC, cuisine, arrière cuisine, salon/salle à manger avec une mezzanine.

2ème maison composée de 3 chambres, salle d'eau, un WC, cuisine, arrière cuisine, salon/salle à manger.

A l'extérieur : un double garage. Une dépendance avec salle d'eau et WC. Un abri bois.

Sur une parcelle de 2760 m², en zone UHA, emprise au sol de 25%. Classe énergie : G

Prix HNI : 732 670 € dont 3,20% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 710 000,00 €

Réf : E13

PORT JOINVILLE



Maison d'habitation- composée : d'une cuisine équipée, d'un salon/séjour, une véranda, 3 chambres, une salle d'eau.

A l'extérieur une piscine, un atelier de 35 m², un hangar de 37 m², 2 garages d'une superficie totale de 120 m². Puits. Jardin.

Le tout sur une parcelle de 994 m², en zone UA, emprise au sol de 90 %. Classe énergie : D

Prix HNI : 567 870 € dont 3,24% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 550 000,00 €

Réf : C171

SORTIE PORTJOINVILLE



Maison d'habitation comprenant : une salle à manger/salon, une cuisine, une arrière cuisine, WC, une salle de bains, trois chambres, une salle d'eau avec WC. A l'extérieur : dépendance avec bureau, une salle d'eau, un garage . Le tout sur une parcelle de 628 m², en zone UC, emprise au sol de 50%. Classe énergie : D

Prix HNI : 428 820 € dont 3,33% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 415 000 €

Réf : G126

KER MERCIER



Maison d'habitation se composant d'une cuisine, une salle à manger, une chambre, un bureau, une salle d'eau, W.C.

A l'extérieur, une annexe comprenant : deux chambres, une salle d'eau W.C. Garage.

Le tout sur une parcelle de 670 m², en zone UP, emprise au sol de 90%.

Classe énergie : En cours

Prix HNI : 341 270 € dont 3,33% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 330 000 €

Réf : L98

PORT JOINVILLE



Maison d'habitation comprenant: Entrée, cuisine, salle à manger, deux salons, trois chambres, buanderie, garage, salle de bains, deux salles d'eau, 3 WC.

Cour intérieure avec bassin d'agrément. Barbecue en pierre. Le tout sur une parcelle de 420 m², en zone UA, Emprise au sol de 90 %

Classe énergie : D

Prix HNI : 567 870 € dont 3,25% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 550 000 €

Réf : V53

FONDS DE COMMERCE ET MURS

PORT JOINVILLE



Murs et Fonds de commerce d'un restaurant se composant comme suit : Au rez de chaussée : salle de restaurant de 80 couverts, salle de bar, cuisine équipée, four à pizza, espace de plonge, sanitaire.

A l'étage : un appartement à restaurer.

Le tout sur une parcelle de 199 m², classe énergie : D.

Prix HNI 639 970 € dont 3.22 % Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 620 000,00 €

Réf : STE109

Possibilité d'acheter uniquement le fonds de commerce :

Prix HNI 207 370 € dont 3.68 % Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 200 000,00 €

Visite des lieux sur demande

TERRAINS

Entre PORT JOINVILLE et KER CHALON

Parcelle de terrain d'une superficie totale de 430 m².

Zone UB, emprise au sol de 70 %.

Prix HNI : 104 370,00 € dont 4,37% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon 99 998,00 €

Réf : D29

SAINT SAUVEUR

Parcelle de terrain d'une superficie totale de 3461 m².

Zone UH, emprise au sol de 30 %.

Prix HNI : 589 500,00 € dont 3.24 % Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon 571 000,00 €

Réf : H17

SERVICE DE GESTION LOCATIVE A L'ANNÉE OU SAISONNIÈRE

Renseignements : 02.51.58.35.41 - e-mail : marc.rieu@notaires.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'ETUDE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Le samedi sur rendez-vous

Honoraires de négociation TTC :

- de 0 à 45735 € : 6 %
- au dessus de 45735 € : 3 %
(TVA au taux de 20%)



Aude BENETEAU

06 78 89 33 55

a.beneteau@proprietes-privees.com



Voici ma sélection pour ce début d'année

N°184 851

PORT JOINVILLE

Au coeur du port et de ses commerces, remise avec mezzanine à aménager.

DPE: NS

105 990€ FAI

N°174 203

LA CROIX

Beau terrain à bâtir de 310 m² en zone UP.

130 990€ FAI

N°182 839

PORT JOINVILLE

Au coeur du port et de ses commerces, appartement composé au RDC d'une pièce pouvant être à usage commercial, une cuisine et un WC. A l'étage deux chambres et une salle d'eau.

DPE: NS

176 700€ FAI

N°181 439

PORT JOINVILLE

Proche du port et de ses commerces, bel appartement composé d'une pièce de vie avec coin cuisine, à l'étage une grande chambre et une salle d'eau avec wc.

DPE: F

197 500€ FAI

N°184 943

KER BOSSY

À l'entrée du village, maison habitable de suite composée d'une jolie pièce de vie, une cuisine, trois chambres et une salle d'eau avec WC. A l'extérieur, une remise et un jardin clos. Juste à poser ses valises !

DPE: E

332 500€ FAI

N°178 251

KER DOUCET

Maison traditionnelle composée d'une cuisine, une pièce de vie, trois chambres, une salle d'eau et un WC. Au sous sol, une pièce de vie, deux chambres et une salle d'eau. Un garage et un jardin clos.

DPE: F

363 900€ FAI

N°174 581

KER BOSSY

Authentique maison de pêcheur en pierre composée d'une partie vie avec coin cuisine, deux chambres, une salle d'eau et un WC. Attenant, quatre belles pièces en pierres sèches à aménager. L'ensemble sur un beau jardin ensoleillé bordant la zone naturelle.

DPE: En cours

365 965€ FAI

N°186 897

SAINT SAUVEUR

Beau potentiel pour cette maison composée d'une belle pièce de vie avec cuisine, trois chambres, une salle de bain, un WC et un garage. Jardin clos. Annexe indépendante composée d'une pièce de vie, une chambre, une salle d'eau, un WC et une terrasse.

DPE: F

421 000€ FAI

N°186 914

COTE OUEST

A deux pas de la zone naturelle, agréable maison composée d'une belle pièce de vie avec cuisine, deux chambres, une salle de bain et un WC. A l'étage, une chambre parentale avec salle d'eau WC. Indépendant un garage et un bureau. Belle exposition.

DPE: D

430 000€ FAI

N°177 242

PORT JOINVILLE

Au calme d'un chemin, adorable maison composée d'une pièce de vie, cuisine, un salon avec cheminée, deux chambres avec salle d'eau, un WC. Attenant un patio et une suite familiale composée d'une chambre parentale, un coin nuit enfant, une salle d'eau. L'ensemble sur un joli jardin arboré.

DPE: D

N°179 109

EXCLUSIVITE

KER BOSSY

Maison soignée composée d'une entrée, un pièce de vie avec cuisine équipée, trois chambres dont une à l'étage avec une salle d'eau, une salle de bain, une buanderie, un garage et un atelier en pierres. L'ensemble sur un beau jardin clos.

DPE: E

488 500€ FAI

N° 178 666

EXCUSIVITE

PORT JOINVILLE

Proche port, beau potentiel pour cette maison composée d'une pièce de vie, une cuisine, une chambre, un bureau, salle d'eau, un WC. A l'étage, deux belles chambres, un dressing et une salle de bain avec WC. Attenant, un appartement composé d'une pièce de vie avec coin cuisine, une chambre et une salle d'eau avec WC. Beau garage de 45m². L'ensemble sur un jardin clos à aménager.

DPE: E

N°170 485

PROCHE ZONE NATURELLE

Au calme, bel ensemble composé d'une maison principale avec pièce de vie, une cuisine, une salle d'eau, deux chambres, un WC. Attenant une annexe composée d'un coin vie avec cuisine, deux chambres, une salle d'eau, un WC. Indépendante, une belle annexe composée d'une pièce de vie avec cuisine, deux chambres, une salle d'eau, un WC. Au calme un studio avec coin vie, une salle d'eau, un WC. Un garage. Le jardin ensoleillé toute la journée et joliment arboré.

DPE: E

725 000€ FAI

N°184 332

SAINT SAUVEUR

A deux pas du village de Saint Sauveur, ensemble de deux maisons composé d'une première partie avec pièce de vie, une cuisine, 3 chambres, une mezzanine, une salle d'eau, un wc, une buanderie. La seconde partie composée d'un pièce de vie avec cheminée, une cuisine, une salle d'eau, 3 chambres, une salle d'eau, un wc, une cuisine. Indépendant, un double garage, un studio annexe, un patio. Le tout sur une belle parcelle arborée et ensoleillée toute la journée.

DPE: G

735 000€ FAI

N°181 627

LES SAPINS

Au calme, maison familiale composée d'une belle pièce de vie avec cheminée double foyer, un bureau, une salle à manger, une cuisine, une buanderie, quatre chambres dont une avec salle de bain et une avec salle d'eau, un WC et une douche. A l'étage très belle chambre parentale avec petit salon, cheminée et une salle d'eau. L'ensemble sur une belle parcelle constructible de 2000 m², un garage, un « magasin » pour vélo, tracteur etc.. un sous-sol, chauffage central, chaudière neuve.

DPE: F

885 000€ FAI

www.proprietes-privees.com

0 805 13 00 17 Service à votre écoute

Proprietes-privees.com

La nouvelle espèce immobilière

Proprietes-privees.com

RCS 487624777

Sabias Immobilier



Transaction - Estimation - Conseil

EXCLUSIVITÉ

Coup de cœur

Dans l'authentique village de "Ker Châlon",
Maison d'habitation ancienne restaurée
(surface hab. 100 m²) :

Salon/SAM, cuisine, buanderie, 4 CH, 2 SDE
dont une avec WC, WC ;

Garage à vélos, deux remises, cour et jardin.
Le tout sur 363 m². DPE : En cours.

Prix : 638 600 €*
*Hon. inclus charge acquéreur : 3 % TTC
(Prix 620 000 € hors honoraires)
Réf : 502

EXCLUSIVITÉ

Vue sur les toits

Au cœur de "Port Joinville",
Venez découvrir cette maison d'habitation
(surface hab. 58 m²) :

RDC : Salon/SAM avec cuisine ouverte, SDE
avec WC ;

Sous-sol : 2 CH, SDE, WC ;
Cour intérieure, local technique et garage.
Le tout sur 61 m². DPE : En cours.

Prix : 279 450 €*
*Hon. inclus charge acquéreur : 3,5 % TTC
(Prix 270 000 € hors honoraires)
Réf : 480a

EXCLUSIVITÉ

Charme assuré

Au cœur de "Port Joinville",
Maison d'habitation ancienne entièrement
restaurée (surface hab. 178 m²) :

Salon/SAM avec cuisine ouverte aménagée,
5 CH dont une à l'étage, 2 SDE, SDB, 3 WC ;
Remises et jardin.

Le tout sur 473 m². DPE : En cours.

Prix : 751 900 €*
*Hon. inclus charge acquéreur : 3 % TTC
(Prix 730 000 € hors honoraires)
Réf : 496

EXCLUSIVITÉ

Vue sur l'église

Opportunité à saisir au cœur du village de
"Saint Sauveur",

Venez découvrir cette maison d'habitation
entièrement restaurée (surface hab. 59 m²) :
Salon, mezzanine, cuisine, SDE avec WC,
pièce de rangement, CH à l'étage.

Le tout sur 64 m². DPE : En cours.

Prix : 238 050 €*
*Hon. inclus charge acquéreur : 3,5 % TTC
(Prix 230 000 € hors honoraires)
Réf : 499

EXCLUSIVITÉ

A découvrir sans tarder

Au cœur du village de "La Meule",
Maison d'habitation (surface hab. 70 m²) :

Entrée, salon, SAM, cuisine ouverte et
mezzanine, mezzanine, SDE, WC ;
Garage à vélos.

Le tout sur 82 m². DPE : G.

EXCLUSIVITÉ

Idéal pied à terre ou 1er investissement

Au cœur de "Port Joinville",

Maison d'habitation (surface hab. 51 m²) :

- RDC : salon/SAM avec cuisine ouverte
aménagée, SDE avec WC.

- A l'étage : 2 CH, WC avec lavabo.

Le tout sur 36 m². DPE : En cours.

Prix : 207 000 €*
*Hon. inclus charge acquéreur : 3,5 % TTC
(Prix 200 000 € hors honoraires)
Réf : 466

EXCLUSIVITÉ

Opportunité à saisir

Au cœur de "Port Joinville",
Venez découvrir cette maison d'habitation
(surface hab. 70 m²) :

RDC : une grande pièce d'atelier en pierre ;

A l'étage : salon, cuisine, CH, SDE avec WC.

Le tout sur environ 57 m². DPE : NS.

Prix : 207 000 €*
*Hon. inclus charge acquéreur : 3,5 % TTC
(Prix 200 000 € hors honoraires)
Réf : 488

EXCLUSIVITÉ

Pour les passionnés de balades

A l'Ouest de l'île, juste à poser ses valises
pour cette propriété située proche de la côte
sauvage (surface hab. 137 m²) : Entrée/couloir,

salon/SAM, cuisine aménagée et équipée,
buanderie, 3 CH dont une à
l'étage, 1 CH indépendante, SDB, SDE, WC ;

Patio et jardin.

Le tout sur environ 909 m². DPE : En cours.

Prix : 515 000 €*
*Hon. inclus charge acquéreur : 3 % TTC
(Prix 500 000 € hors honoraires)
Réf : 486

EXCLUSIVITÉ

Idéal pied à terre ou investissement locatif

Au cœur de "Port Joinville", au calme,

un logement situé au RDC en parfait état
(surface hab. 33 m²) : Séjour avec cuisine

ouverte aménagée, CH, SDE et WC ;

Abri à vélos et cour commune. DPE : E.

(Bien soumis à la copropriété sur une parcelle
totale de 218 m², 11 lots dans la copropriété
dont 4 appartements, aucune charge courante
annuelle).

Prix : 144 900 €*
*Hon. inclus charge acquéreur : 3,5 % TTC
(Prix 140 000 € hors honoraires)
Réf : 497

EXCLUSIVITÉ

A quelques pas de la plage

Calme à l'Est de l'île, Propriété d'architecte
(surface hab. 233 m²) :

- Maison d'habitation : RDC : entrée, salon/
SAM, cuisine, 3 CH, 2 SDB dont une avec WC,
SDE avec WC, WC ;

A l'étage : CH ;

- Annexe : SAM avec cuisine, CH avec SDE, WC ;

- Chaufferie, GGE, terrasse en pierre, piscine
chauffée et terrain constructible.

Le tout sur 4032 m². DPE : En cours.

Prix : 1 699 500 €*
*Hon. inclus charge acquéreur : 3 % TTC
(Prix 1 650 000 € hors honoraires)
Réf : 440

EXCLUSIVITÉ

Idéal 1er investissement

Au cœur de "Port Joinville",

Maison d'habitation à rafraîchir
(surface hab. 66 m²) :

Entrée/couloir, salon, SAM avec cuisine
ouverte, 3 CH dont une à l'étage, SDE, WC ;

Cour.

Le tout sur 79 m². DPE : En cours.

Prix : 186 300 €*
*Hon. inclus charge acquéreur : 3,5 % TTC
(Prix 180 000 € hors honoraires)
Réf : 482

EXCLUSIVITÉ

Opportunité à saisir

Au cœur de "Port Joinville",

Venez découvrir cette maison d'habitation
(surface hab. 68 m²) : RDC : salon/SAM avec
cuisine ouverte, arrière-cuisine, SDE avec WC ;

Sous-sol : 2 CH, salle d'eau, WC ;

Cour intérieure, local technique et garage
avec galetas.

Le tout sur 74 m². DPE : En cours.

Prix : 339 900 €*
*Hon. inclus charge acquéreur : 3 % TTC
(Prix 330 000 € hors honoraires)
Réf : 480b

EXCLUSIVITÉ

A découvrir sans tarder

Entre "Ker Pierre Bon" et "L'Adouère",

Venez découvrir ce terrain constructible
d'une superficie de 335 m².

Emprise au sol de 50 %.

Laëtitia et Anne-Laure sont heureuses de vous accueillir à l'agence située au
11 rue Calypso (à côté de la boulangerie Au Feu de d'Yeu)

Tél. 02 51 59 09 05 / 06 12 16 68 95 - mail : sabiasimmobilier@gmail.com
Site de l'agence : www.sabias-immo-yeu.fr

Sabias Immobilier



Transaction - Estimation - Conseil

Proximité mer

Proche de la plage des "Vieilles" au calme, Maison d'habitation (surface hab. 72 m²) : Salon/SAM, cuisine avec galetas, 2 CH, SDE avec WC, pièce bureau ; Garage et jardin constructible. Le tout sur 2420 m².

DPE : En cours.

Prix : 494 400 €*
Vendu

*Hon. inclus charge acquéreur : 3 % TTC (Prix 480 000 € hors honoraires)

Réf : 500

Juste à poser ses valises

Proche du village de Saint Sauveur", Maison d'habitation en parfait état (surface hab. 122 m²) :
- RDC : salon/SAM, cuisine aménagée et équipée, buanderie, 2 CH, SDE WC ;
- A l'étage : 2 CH, SDE, WC ;
Garage indépendant, patio, terrasses et jardin autour constructible. Le tout sur 987 m². DPE : D.

En pleine nature

Proche du village de "Saint Sauveur", en limite de zone naturelle, Propriété bâtie (surface hab. 100 m²) comprenant :
1°) Maison d'habitation : salon/SAM avec cuisine ouverte aménagée, buanderie, 3 CH, SDE, WC ;
2°) Annexe : CH, SDE avec WC ;
3°) Garage, terrasse et jardin constructible. Le tout sur 1557 m². DPE : E.

Prix : 679 800 €*
Vendu

*Hon. inclus charge acquéreur : 3 % TTC (Prix 660 000 € hors honoraires)

Réf : 479

Au coeur de "Port Joinville"

Proche des commerces, Maison d'habitation à rafraîchir (surface hab. 59 m²) : SAM, cuisine, 2 CH, SDE, WC ; Remise, cour et jardin. Le tout sur 200 m². DPE : F.

Prix : 279 450 €*
Vendu

*Hon. inclus charge acquéreur : 3,5 % TTC (Prix 270 000 € hors honoraires)

Réf : 478

Propriété récente

Au coeur du village de "La Meule", Maison d'habitation (surface hab. 163 m²) comprenant :
Salon/SAM, cuisine, CH avec SDE et WC, 3 CH, CH avec mezzanine, SDB avec douche, WC ;
Deux remises, garage et jardin ;
Le tout sur 500 m². DPE : En cours.

Prix : 564 440 €*
Vendu

*Hon. inclus charge acquéreur : 3 % TTC (Prix 548 000 € hors honoraires)

Réf : 487

A proximité des commerces

Au coeur de "Port Joinville", Venez découvrir ce terrain constructible d'une superficie de 488 m². Emprise au sol non règlementée (COS 90 %). Tout à l'égout à proximité.

Prix : 207 000 €*
Vendu

*Hon. inclus charge acquéreur : 3,5 % TTC (Prix 200 000 € hors honoraires)

Réf : 471

Belle parcelle

A "Port Joinville", Un terrain constructible au fond de son passage privé d'une superficie de 869 m². Emprise au sol de 70 %.

Tout à l'égout à proximité.

Prix : 155 250 €*
Vendu

*Hon. inclus charge acquéreur : 3,5 % TTC (Prix 150 000 € hors honoraires)

Réf : 133

Maison du 16ème siècle

Pour les passionnés de pierre, Venez découvrir cette propriété bâtie (surface hab. 74 m²) :
- RDC : entrée, salon, SAM/cuisine, SDE, WC ;
- A l'étage : 2 CH dont une en mezzanine ;
Patio donnant sur sa cour en pierre, Escalier extérieur jouxtant la ruelle. Le tout sur 92 m². DPE : En cours

Prix : 360 500 €*
Vendu

*Hon. inclus charge acquéreur : 3 % TTC (Prix 350 000 € hors honoraires)

Réf : 333

Proche côte sauvage

Dans le village de "Ker Chauvineau", Maison d'habitation (surface hab. 98 m²) : Salon/SAM avec cuisine américaine, 2 CH, SDE avec WC, SDB, WC, buanderie, CH à l'étage ;
Abri à vélo et jardin.

Le tout sur 395 m². DPE : G.

Prix : 299 190 €*
Vendu

*Hon. inclus charge acquéreur : 3,5 % TTC (Prix 289 074 € hors honoraires)

Réf : 94

Pour les passionnés de pierre

Au coeur de "Port Joinville", au centre des commerces, venez découvrir cette maison d'habitation offrant différentes possibilités d'aménagements (surface hab. 106 m²) :

RDC : salon, cuisine, belle pièce atypique en pierre ;

Au 1er étage : CH avec SDE et WC ;

Au 2nd étage : CH.

Le tout sur 55 m². DPE : En cours.

Prix : 319 300 €*
Vendu

*Hon. inclus charge acquéreur : 3 % TTC (Prix 310 000 € hors honoraires)

Réf : 276

Vue sur l'église

Au coeur de "Port Joinville", Maison d'habitation restaurée (surface hab. 50 m²) comprenant :
RDC : Salon/SAM avec cuisine ouverte ;
A l'étage : CH, SDE et WC ;
Le tout sur 34 m². DPE : F.

Prix : 196 650 €*
Vendu

*Hon. inclus charge acquéreur : 3,5 % TTC (Prix 190 000 € hors honoraires)

Réf : 481

Belle parcelle

A "Port Joinville", Un terrain constructible au fond de son passage privé d'une superficie de 1286 m². Emprise au sol de 70 %.

Tout à l'égout à proximité.

Prix : 193 028 €*
Vendu

*Hon. inclus charge acquéreur : 3,5 % TTC (Prix 186 500 € hors honoraires)

Réf : 128

*Laëtitia et Anne-Laure sont heureuses de vous accueillir à l'agence située au
11 rue Calypso (à côté de la boulangerie Au Feu de d'Yeu)*

**Tél. 02 51 59 09 05 / 06 12 16 68 95 - mail : sabiasimmobilier@gmail.com
Site de l'agence : www.sabias-immo-yeu.fr**



Faire plus pour votre bien



Vous souhaitez vendre votre bien, je vous propose un accompagnement personnalisé de l'estimation initiale à sa juste valeur jusqu'à la signature de l'acte authentique.

Mes engagements :

Une large diffusion sur les sites immobiliers professionnels

Mon expertise du marché de l'immobilier à l'île d'Yeu

Une visibilité optimale de votre bien auprès des acquéreurs potentiels



Francine HAUPERT

Conseillère en Immobilier à l'île d'Yeu

07 60 75 86 14

Site web : francine.haupter.capifrance.fr

Mail : francine.haupter@capifrance.fr



***Vendre en viager
c'est profiter de sa retraite
en toute tranquillité***

Je suis aussi votre experte en viager,
n'hésitez pas à me contacter pour une étude gratuite et
personnalisée réalisée en toute confidentialité.

Francine **HAUPERT**

Que faire en présence d'un phoque ou d'un dauphin échoué ?

En période hivernale les échouages de dauphins, phoques et marsouins se multiplient sur les plages. La plupart du temps, il s'agit d'animaux morts qui ont été amenés par les courants, mais il arrive aussi qu'ils soient vivants et en pleine forme. Le 7 janvier, un jeune phoque a fait escale sur une plage de l'Île d'Yeu, suscitant la curiosité des promeneurs. « **Aucune colonie de phoques n'est recensée à proximité de l'Île d'Yeu. Il était certainement venu se reposer avant de poursuivre son voyage. Dans un tel cas, il faut absolument rester à distance pour éviter de stresser l'animal. On peut l'observer et faire de belles photos (avec un téléobjectif), mais sans s'approcher et en évitant de faire du bruit** » indique Annick Groisard. Cette bénévoles est officiellement mandatée par le Réseau National de suivi des Échouages de mammifères marins (RNE) pour recenser tous les cétacés vivants ou morts découverts à l'Île d'Yeu. Spécialement formée pour l'exer-



Crédit photo : Rodrigue Laurent

cice, à chaque découverte elle établit une fiche technique de l'animal et si celui-ci est mort, elle effectue aussi des prélèvements

biologiques. Les éléments ainsi collectés viennent enrichir la base de données nationale de suivi des échouages de mammifères ma-

rins. L'action du RNE est coordonnée par l'Observatoire Pelagis situé à La Rochelle.

Viviane Klemm

A faire, à ne pas faire...

Les phoques, veaux marins, dauphins et marsouins sont des animaux sauvages. En présence d'un individu échoué, qu'il soit vivant ou mort, le premier réflexe consiste à être prudent et le cas échéant à tenir son chien en laisse. « **Il ne faut surtout pas essayer de toucher l'animal qui peut être porteur de maladies, ou qui peut mordre s'il se sent menacé. Si l'animal est vivant, il faut absolument rester à distance (plusieurs mètres) pour le laisser se reposer sans le stresser. Sinon, il risque de retourner à l'eau et de mourir d'épuisement par la suite** ».

Le second réflexe consiste à signaler la découverte à l'Observatoire Pelagis au 05 46 44 99 10 (7 jours sur 7) en précisant le lieu de découverte (avec un point de repère facile à identifier), l'espèce, la taille et l'état de l'animal. Le laboratoire préviendra alors le correspondant local du RNE, qui viendra examiner l'animal et fera le nécessaire pour son évacuation ou sa remise à l'eau en cas de besoin.

N'oubliez pas de ramasser les déchets qui traînent sur les plages, surtout les sacs. Cela évitera que les mammifères les mangent et s'étouffent.

Utile : plus d'informations sur <http://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/>



GÉOUEST
DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

**INGÉNIERIE
GÉOMÈTRE-EXPERT
TOPOGRAPHIE**

www.geouest.fr


LA ROCHE-SUR-YON
TÉL. 02 51 37 27 30

LA ROCHELLE
TÉL. 05 46 27 14 97

OLONNE-SUR-MER
TÉL. 02 51 23 85 52

MARANS
TÉL. 05 46 27 14 97

L'ÎLE-D'YEU
TÉL. 02 51 37 50 07



**Diagnostics
Immobiliers**

CERTIFIÉ Bureau Veritas • Tarif compétitif • Rapports sous 24H

02 51 39 85 48 PRÉSENT SUR L'ÎLE DEPUIS 2003

e-mail : contact@imago-diag.com • site : www.imagodiag.com

BUREAU DE CONTRÔLE AGREE COFRAC

INSPECTION PERIODIQUE	Hôtel
- Electricité	Camping
- Gaz	Usine
- Engin de levage	Etc ...

Votre Agence:



16 rue de la république 02.51.58.48.48
85350 Ile d'Yeu oya.immobilier@yourmail.fr
www.oya-immobilier.fr

Vente-Estimations-Conseils

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
Les après-midi et le samedi sur rendez-vous

AGENCE DE L'ILE

VENTES • ESTIMATIONS • CONSEILS

MARS, le mois des affaires

DIAGNOSTICS OFFERTS

(Conditions à l'agence)

ESTIMATION GRATUITE

Appelez vite pour un Rendez-Vous !

02 51 58 37 45

7 rue Gabriel Guist'Hau - 85350 Ile d'Yeu



www.agencedelile.com

07 88 93 68 37

DAVID AUGEREAU
L'ILE D'YEU

meg Agence

consultants immobiliers

ACHAT-VENTE-CONSEIL-ESTIMATION



www.megagence.com/votre-consultant/david-augereau/1639
david.augereau@megagence.com

SAS MAKILA GROUPE - CPI 7201 2016.000.005.715 - RSAC 834 295 164

Les vœux du maire

Vendredi 25 janvier, entouré d'une partie de l'équipe municipale, le maire Bruno Noury a présenté ses vœux aux employés et retraités municipaux, aux représentants des forces vives, ainsi qu'aux nouveaux arrivants. Au cours de son allocution, outre les habituels remerciements à tous ceux qui œuvrent pour le bien-vivre au sein de la commune, il a choisi d'évoquer les dossiers en cours et à venir, qui suscitent des interrogations et font débat au sein de la population.

Il a également profité de l'occasion pour remettre la médaille du travail à Valérie Gaillard pour ses 20 ans d'ancienneté au Multi-accueil, pour annoncer officiellement le départ en retraite de Didier Arnaud dit « Maya ». Enfin, il a rendu hommage et remis la médaille de l'Île d'Yeu à Marc Ricolleau, pour son engagement au service des habitants de l'Île d'Yeu en tant que président de la station SNSM depuis l'année 2000. « Ces années ont été très importantes dans ma vie. Aujourd'hui je suis heureux de remettre les clés de la station à Eric Taraud, mais je reste avec eux » a assuré Marc Ricolleau.

Les dossiers et chantiers en cours

La rue Georges Clemenceau
« Les travaux concernant la rue Georges Clémenceau étaient devenus nécessaires, car la route est très passante et qu'elle était devenue dangereuse. De plus, la canalisation d'eau était à refaire et la largeur de la voie et des trottoirs était trop étroite ». La fin des travaux est prévue au printemps.

Le front de port

Beaucoup d'habitants se posent encore des questions quant à la nature et à la pertinence des travaux d'aménagement du front de port qui sont en cours. « Ces travaux visent à donner une image plus plaisante du front de port lorsqu'on arrive sur l'île et à donner davantage de place aux piétons. La chaussée sera à double sens et le stationnement sera longitudinal. Nous per-



Bruno Noury a présenté les vœux le 25 janvier au Casino

drons 17 places de stationnement sur 52, mais ce n'est pas le nombre de places qui est important, mais la façon dont le stationnement est géré. Ce sont les véhicules ventouses qui posent problème ». De fait les élus ont opté pour des bornes de stationnement se déclenchant à l'arrivée d'un véhicule et affichant la durée résiduelle. « La police municipale sera prévenue par sms de tout dépassement de durée. Elle ne verbalisera pas forcément, mais les informations collectées permettront d'adapter par la suite les durées autorisées. Quant aux places de stationnement, elles seront plus grandes que la taille standard pour faciliter les manœuvres ».

Une autre inquiétude concerne le débarquement des passagers de la Compagnie Vendéenne. « Les passagers ne devraient plus déborder sur la chaussée, car l'espace de débarquement sera élargi de 2,50 m et séparé de la route par un garde-corps ».

L'aménagement de la place de la Pylaie pose également question. « Non prévu initialement, il a

été ajouté, afin que cette place puisse être davantage utilisée. Pour la rendre plus accessible, elle comportera une rampe d'accès pour les handicapés, ainsi qu'une trouée centrale avec un escalier. Son esthétique sera dans la continuité de celle de la place des Bois Noirs et de la mairie ».

Le centre technique municipal

Destiné à accueillir les services techniques de la mairie, le centre technique municipal (CTM) est très attendu. Les marchés ayant enfin pu être attribués, les travaux vont pouvoir commencer pour une livraison en fin d'année. « Le CTM permettra de libérer différents espaces, au niveau des anciennes usines par exemple. Durant les 3 mois précédant la Fête des fleurs, les chars pourront être stockés dans le hangar des bus ». Le maire a en outre annoncé le début d'une réflexion sur l'avenir de ces espaces qui seront libérés.

Déménagement de la mairie

Beaucoup d'habitants se deman-

dent pourquoi avoir déménagé les services de la mairie bien avant le lancement de ses travaux de rénovation et d'agrandissement. « Il était nécessaire d'anticiper le déménagement en raison du transfert de lignes téléphoniques et de l'informatique. L'appel d'offres est en cours, mais depuis 1 an ou 2, il devient difficile de trouver des entreprises que ce soit ici ou sur le continent, car elles ont beaucoup de travail ».

L'équipement culturel

L'équipement culturel du Petit Chiron suscite également beaucoup de réactions. « Médiathèque n'est pas un gros mot ! C'est un accès à la culture » affirmait le maire. En plus de la médiathèque, plusieurs services seront regroupés dans cet espace culturel (service patrimoine, archives municipales, Traîne-Bottes, espace numérique). « Il y a une vraie cohérence entre ces services. Grâce aux subventions obtenues, il n'en coûtera que 1 M à 1,5 M€ à la commune. Si nous n'avions réhabilité que les Traîne-Bottes, cela aurait sans

doute coûté 600 000 ou 700 000 €, car nous n'aurions pas eu droit à beaucoup de subventions ».

Extension pour une salle de classe au Ponant

L'ajout d'une extension destinée à accueillir une classe supplémentaire à l'école du Ponant est prévu depuis bientôt 2 ans. « **L'appel d'offres a malheureusement été jugé infructueux à 2 reprises, faute d'entreprise intéressée. Nous avons donc entamé une procédure de marché négocié.** » A l'issue de celle-ci les travaux pourront enfin démarrer.

Redevance incitative (RI)

Le passage à la redevance incitative pour la gestion des déchets a suscité de nombreuses interrogations et critiques. Sur le principe de la redevance, Bruno Noury a rappelé qu'elle mettra tout le monde sur un pied d'égalité. « **A service équivalent, tout le monde paiera la même chose, contrairement à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui était basée sur la valeur locative des logements.** » La partie incitative vise à responsabiliser chacun sur sa production de déchets. « **Ces dernières années nos envois de déchets sur le continent ne cessaient d'augmenter, alors que les 2/3 de communes vendéennes sont déjà passées à la RI et qu'au travers de leur adhésion à Trivalis elles participent à la prise en charge du coût de transport de nos déchets sur le continent. L'amélioration du tri et la baisse**

des déchets observée en 2018 grâce à l'effort de chacun, permettent de réduire dès 2019 la facture de 12 % sur la partie fixe. » Pour les résidents secondaires qui se sentent lésés par le forfait trimestriel, le maire a rappelé que « **le camion de collecte passe devant les maisons même lorsque leurs habitants sont absents.** » Par ailleurs, le nombre d'accès au Soleil Pac inclus dans le forfait a été augmenté, ce qui peut permettre de se débarrasser de ses ordures ménagères même lorsqu'il n'y a pas de collecte. « **Pour l'instant rien n'est définitif. Nous pourrions faire évoluer le dispositif, si cela s'avère nécessaire** » a assuré le maire.

Les dossiers à venir

Regroupement des Ehpad

« **Le regroupement des 2 Ehpad est en discussion depuis une dizaine d'années avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Département. Depuis le mois de novembre nous avons la certitude de pouvoir y aller. Cela permettra à terme d'amener plus de confort aux résidents et au personnel.** »

Gestion de la relation citoyen

Un « espace citoyen » destiné à faciliter les démarches liées à la vie quotidienne est en cours de mise en place sur internet. Pour l'instant les fonctionnalités proposées concernent surtout le Service jeunesse, mais d'autres seront progressivement mises en place (demande de carte



De g. à dr. Valérie Gaillard, Bruno Noury, Marc Ricolleau et Didier Arnaud dit « Maya »

d'identité, signalement de pannes d'éclairage...).

Le sport, levier touristique

En générant un nouveau type de tourisme, le sport peut être un levier de développement économique pour l'île. La commune avait déjà décidé d'aménager des sentiers pédestres et une boucle cyclable. Elle a récemment initié un projet de station trail. « **Depuis son lancement il y a 10 ans, le Trail attire beaucoup de monde sur l'île. Pour capter des amateurs de trail tout au long de l'année, nous avons lancé le projet de station trail.** »

Des projets à l'étude

Plusieurs autres projets sont à l'étude, comme l'enterrement des cuves d'hydrocarbures. « **L**

ystème de stockage actuel est coûteux et inapproprié. Pour exemple, la cuve de super est trop petite en été. Pour nous réapprovisionner sans que le bateau arrive en partie vide, nous devons commander par avance du fuel domestique pour l'hiver. » La commune étudie également l'aménagement de l'hélistation, le cheminement entre le parking situé face à la salle du Casino et la gare maritime, ainsi que le regroupement du centre médico-social, du CCAS et du multi-accueil dont la mise aux normes nécessiterait à elle seule 700 000 € de travaux.

Viviane Klemm

Numéros utiles :

Mairie : 02.51.59.45.45
Office du Tourisme : 02.51.58.32.58

Numéros d'urgences

Cabinet médical : 02.51.59.39.00
Urgence du soir et week-end : 02.51.44.55.66
Urgence vitale : 15 (SAMU)
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18 ou 112
Crossa Etel : 02.97.55.35.35 ou 112
Sémaphore : 02.51.58.31.01

2, place de la Norvège
85350 Ile d'Yeu
Année de création : 1997
N° Siret : 412 211 484 00016
Directeur de publication :
Stéphane GUERINEAU
Tél. 02 51 59 46 00

Les annonceurs et auteurs d'articles sont seuls responsables de leurs textes.

Conseil municipal du 27 novembre

Attribution de marchés

Concernant l'aménagement en cours autour de la zone artisanale de la Marèche, des travaux complémentaires de terrassement et de réseaux s'avèrent nécessaires en raison de la nature rocheuse des sols. Deux avenants au marché (lots 1 et 3) ont été signés pour un montant total de 92 171,17 € HT. Par ailleurs, pour l'extension de cette zone d'activités, un avenant au marché de maîtrise d'œuvre infrastructure, urbanisme et paysage attribué en 2014 a été validé pour un montant de 3 900 € HT, afin de permettre la prise en compte des changements fonciers impactant le périmètre du projet.

Le maire a informé le conseil municipal que la régie de transport Id Bus avait acquis un autobus d'occasion auprès de la société Gaby Chariots, pour un montant de 58 500 € HT.

Vente du presbytère de Port-Joinville à la paroisse

Plus d'un siècle après être devenu propriété de la commune (suite à la séparation des Églises et de l'État - loi du 9 décembre 1905), le presbytère va redevenir propriété de la paroisse qui en avait financé la construction en 1837. La municipalité ayant récemment manifesté son souhait de le mettre en vente, la paroisse Saint-Amand de l'Île d'Yeu a décidé de se porter acquéreur. Le conseil municipal a approuvé la cession le 27 novembre pour un montant de 500 000 € net vendeur. « **Il était important que le presbytère reste propriété de la communauté catholique de l'Île d'Yeu. L'offre faite par la paroisse est raisonnable, car d'importants travaux de rénovation sont nécessaires** » expliquait le maire Bruno Noury. A un élu inquiet de la revente ultérieure du presbytère pour un usage autre que l'accueil du prêtre de la paroisse, le maire a rappelé que la commune pourrait le cas échéant exercer son droit de préemption.

Extension de la zone artisanale

Au fil du temps et des besoins la zone artisanale de la Marèche s'est agrandie pour accueillir une partie des entreprises de la commune, en plus de la caserne des pompiers, de la déchèterie, du pôle de la Gravaire et bientôt du centre technique municipal. Afin de pouvoir accueillir les autres entreprises désireuses de s'y installer, la municipalité a décidé de poursuivre son extension et a progressivement acquis des parcelles situées dans le Sud-Est de la zone. Le conseil municipal a autorisé le maire à déposer une demande de permis d'aménagement de cette zone. Ce projet prévoit la création de plusieurs lots qui pourront accueillir des entreprises et celle d'un merlon destiné à isoler la zone d'activités des habitations voisines. « **Une rencontre est prévue avec les riverains pour leur expliquer notre projet d'aménagement** » précisait le maire lors du conseil municipal du 27 novembre.

Occupation de la gare maritime

Un contrat d'occupation précaire a été établi entre la commune et le Conseil départemental, afin de permettre aux services municipaux d'occuper une partie du 2^e étage de la gare maritime durant les travaux de rénovation et d'agrandissement de la mairie. Ce contrat a été établi pour une durée maximale de 22 mois à compter du 15 octobre 2018 et un loyer annuel de 21 865,90 € par an, à proratiser en fonction de la durée d'occupation et à réviser selon les modalités légales en vigueur. Il a également été

convenu que la commune assume 20,454% du montant total annuel des charges d'eau, d'électricité et de chauffage du bâtiment proratisé en fonction de sa durée d'occupation des locaux.

Une salle municipale « Jean-Olivier Héron »

En raison des travaux de rénovation et d'agrandissement de la mairie, les conseils municipaux ainsi que les mariages civils se déroulent désormais dans la salle « du patrimoine » située à la Citadelle. Celle-ci a fait l'objet d'une très belle rénovation par les services municipaux. Lors de sa séance du 27 novembre, le conseil municipal a décidé de la rebaptiser du nom de Jean-Olivier Héron, l'illustrateur, écrivain et éditeur, qui fut également à l'origine du magazine Voiles et voiliers, ainsi que de la collection Gallimard Jeunesse. « **Durant les décennies qu'il a passées à l'Île d'Yeu, Jean-Olivier Héron a contribué à sa notoriété et à son image. Il était très investi dans la communauté insulaire, notamment en faveur des jeunes Ialais. Nous pouvons être fiers d'avoir eu quelqu'un comme lui. Nous baptiserons progressivement d'autres salles municipales, pour rendre hommage à des personnalités locales et faire en sorte que personne ne les oublie** » expliquait le maire Bruno Noury. De son côté, les enfants de Jean-Olivier Héron ont proposé de mettre à disposition de la commune quelques gravures de leur père pour cette salle. Les élus ont été très touchés par cette belle initiative.



La salle « Jean-Olivier Héron » accueille désormais les conseils municipaux et cérémonies de mariage civil

Soutien de la Région aux associations culturelles

Certaines associations culturelles sont soutenues à la fois par la commune et la Région Pays de la Loire, car elles mettent en place des animations hors période estivale.

Ci-après les montants des subventions allouées pour l'année 2019 :

	2018		2019	
	Commune	Région	Commune	Région
Les Berniques	4 000 €	5 000 €	4 000 €	5 000 €
Escales Lyriques	4 000 €	2 800 €	3 500 €	3 500 €
Oya Films	2 500 €	2 135 €	2 000 €	2 500 €
Viens dans mon île	-	-	1 500 €	2 000 €

Soutien à la rénovation énergétique de l'habitat

Une convention entre la commune et le SYDEV a été établie afin de permettre à la commune de bénéficier d'une aide financière pour couvrir les dépenses de fonctionnement d'une plateforme territoriale énergétique de l'habitat (PTREH). Cette plateforme est destinée à soutenir les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement. Elle permettra également de mobiliser professionnels et partenaires financiers, afin de faciliter la concrétisation des différents projets. Le montant de l'aide ne pourra dépasser 45 000 € par an pendant 3 ans.

Gestion des marais

La commune dispose de 34 ha de marais (Guerche, salé, Gorelle, Mottou, Iliia, Croix), qui font partie du périmètre Natura 2000 et sont identifiés comme zones d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Mais en raison de la déprise agricole ces marais n'ont guère été entretenus. Ils se sont progressivement comblés et ont été envahis par divers arbres et arbustes. La commune souhaite les restaurer et mettre en place un dispositif de gestion et d'entretien. Elle souhaite aussi mettre en valeur ce patrimoine auprès du public. Pour ce faire, elle a décidé de s'appuyer sur le CEN (Conservatoire d'espaces naturels) et la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), pour mettre en place un plan de gestion de ces marais, incluant un état des lieux et un diagnostic site par site, une synthèse des enjeux et objectifs et enfin un programme d'actions précisant les moyens à mettre en oeuvre. Une convention tripartite encadre la collaboration entre la commune, le CEN et la LPO. Pour la période de mars à août 2019, la commune recrutera un stagiaire, qui aura en charge la partie « terrain » de l'étude et la rédaction du plan de gestion pluriannuel. Celui-ci inclura l'état des lieux, le diagnostic, les enjeux et objectifs, ainsi que le plan d'actions détaillé site par site. « **Les conclusions de l'étude seront connues en automne. Nous envisageons de démarrer les travaux par le marais de la Guerche (12,3 ha)** » précisait Patrice Bernard, adjoint à l'environnement. Le coût de cette étude est estimé à 14 945 €.

Prix et qualité de l'eau potable

En 2017, le syndicat départemental Vendée Eau était compétent pour la distribution de l'eau potable de 11 syndicats intercommunaux représentant 264 communes vendéennes, dont l'Île d'Yeu. Michel Bruneau, adjoint en charge de l'assainissement a présenté au conseil municipal une synthèse du rapport annuel 2017 par Vendée Eau sur le prix et la qualité de l'eau potable. « **En 2017 le prix de l'eau est resté stable, comme il l'est d'ailleurs depuis 2010. Pour l'entretien du réseau, Vendée Eau a remplacé des canalisations défectueuses entre Ker Cha-**

lon et le Puits Marie-Françoise. Par ailleurs, pour permettre l'auto-relève, les compteurs d'eau ont été changés » indiquait l' élu. Depuis le 1^{er} janvier 2018, Vendée Eau s'est aussi vu confier la compétence production de l'eau. « Comme l'été 2018 a été particulièrement sec, Vendée Eau a établi des interconnexions entre différents bassins. Cela a permis de passer l'été dans de bonnes conditions. Mais il faut absolument qu'il pleuve aussi en été, pour que les bassins puissent à nouveau se remplir ». Le rapport 2017 peut être consulté à la mairie ou sur le site internet de Vendée Eau.

DSP pour le snack du camping

La délégation de service public (DSP) pour l'exploitation du snack du camping municipal se termine le 31 janvier 2019. Cet espace de restauration rapide situé dans l'enceinte du camping propose également des produits de première nécessité afin de rendre service aux campeurs. « Son exploitant et ses employés participent activement à l'image du camping » rappelait l'adjoint au développement économique Michel Charreau. Le conseil municipal a validé le principe d'une nouvelle DSP pour poursuivre l'activité de ce snack.

Char à voile pour les Traîne-Bottes

Le conseil municipal va solliciter l'autorisation d'occupation du domaine maritime public à titre gracieux, pour permettre la mise en place d'une activité de char à voiles destinée aux enfants de la structure jeunesse Traîne-Bottes. Cette activité se déroulerait les mercredis et samedis du 27 février au 30 mars 2019, sur une superficie de 2 400 m² située à la plage de Ker Chalon.

Viviane Klemm

Conseil municipal du 18 décembre

Le maire Bruno Noury a profité du conseil municipal du 18 décembre pour annoncer l'attribution du marché d'aménagement du front de port à la société Colas Centre Ouest pour la partie VRD (voirie, réseaux et divers) et à la société Id Verde pour la partie maçonnerie. Pour ce projet, le coût total des travaux devrait atteindre 1,65 M€ et non pas 1 M€, comme annoncé dans le cadre du vote budget 2018 de la commune. « Cette augmentation s'explique par l'ajout des bornes de stationnement, de l'éclairage public et le réaménagement de la place de la Pylaie » a expliqué le maire. Le financement devrait être assuré à hauteur de 353 999 € par des subventions, le reste soit 1 296 001 € restant à la charge de la commune. Ce plan de financement prévisionnel a été approuvé par 17 élus sur 24. « Je ne comprends pas ce projet, alors que nous avons travaillé pendant 13 ans pour étirer le port » faisait remarquer la 1^{re} adjointe Sylvie Groc, qui faisait partie des 7 élus à s'abstenir.

Attributions de marchés

Le marché de démolition de la salle Louis Michaud (à la Citadelle) et de l'ancienne écloserie de homards (aux Bossilles) devrait se monter à 358 601,16 € TTC. Le lot désamiantage a été attribué à la société ADS et les lots déplombage et démolition à la société Murail. Pour la fourniture de matériaux de voirie (sable de carrière concassé, en grave...) destinés à la réfection de chemins et pistes cyclables, c'est la société Traineau qui a remporté l'appel d'offres pour la période de 2019 à 2022.

Aide à la rénovation des entreprises

Le 20 mars 2018, le conseil municipal votait la mise en place d'un dispositif d'aide au commerce et à l'artisanat consistant à subventionner une partie des travaux de rénovation et d'aménagement des entreprises. Le montant de l'aide est plafonné à 30 % du coût des travaux, sachant que la commune intervient à hauteur de 6 % au



L'aménagement du front de port représente un investissement de 1,65 millions d'euros

maximum et le Groupe d'Action Locale Nord-Ouest Vendée à hauteur de 24 %. Le budget maximal de la commune pour ce dispositif est de 12 000 € par an jusqu'en 2020. Le conseil municipal a accepté la demande des Sarl Capitan et Boucherie de Saint-Sauveur. La première obtiendra d'une subvention de 13 209,21 € HT (dont 2 641,84 € de la commune) et la seconde de 6 335,46 € HT (dont 1 267,09 € de la commune). Ceci porte à 3 le nombre d'entreprises isolées bénéficiaires de ce dispositif.

Du foncier pour préparer le futur

Déjà propriétaire de plusieurs parcelles situées au lieu-dit Malterre, la commune vient d'y acquérir un terrain de 633 m² pour un montant de 85 000 € net vendeur. « A terme ces terrains pourraient accueillir un projet d'habitat » a précisé le maire. Le conseil municipal a également approuvé l'acquisition de 3 parcelles d'une surface totale de 4 426 m² au lieu-dit La Gallée pour un montant de 127 810 € (frais d'agence et d'actes inclus). « Nous revendrons sans doute 2 des 3 parcelles, car seule la plus grande nous intéresse. La commune est déjà largement propriétaire dans cette zone, qui serait propice à la création d'un parc de loisirs, avec éventuellement un plan d'eau » indiquait le maire.

Modification du PLU

Lors de sa séance du 18 décembre, le conseil municipal devait statuer

sur deux délibérations relatives au PLU voté en 2014 et modifié en 2016, puis en 2017. La première concernait le reclassement en zone d'urbanisation diffuse (UH) de 4 parcelles classées en zone à urbaniser long terme (2AU) dans le PLU. Ce reclassement imposé par un arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Nantes en mai 2018, a été voté à l'unanimité.

La seconde délibération avait pour objet « la modification de l'écriture réglementaire afin de lever certains points de blocage (...), la suppression de 2 emplacements réservés devenus caducs, la correction d'erreurs matérielles (...) et la modification de l'OAP de la Marèche ». Cette délibération a en revanche suscité un long échange entre plusieurs élus en désaccord sur les conditions de pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures et sur le raccordement obligatoire à l'électricité. Finalement le maire a pris la décision de retirer la délibération, afin que le sujet soit rediscuté en bureau municipal avant de faire l'objet d'une nouvelle présentation au conseil municipal.

Moins de gaspillage au restaurant scolaire

La commune a engagé une démarche de réduction du gaspillage alimentaire au niveau de la restauration scolaire, en collaboration avec le collège des Sicardières (qui gère le restaurant scolaire), l'ADEME et l'animatrice prévention des déchets

et économie circulaire. « Les différentes actions menées jusqu'ici ont déjà permis de réduire de 14 % les déchets alimentaires, ce qui représente une baisse de 20 kgs par semaine ! Mais nous pouvons encore aller plus loin » expliquait Judith Le Ralle, adjointe en charge de la jeunesse et des affaires scolaires. Pour ce faire, une collaboration avec la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire va débuter en janvier, avec pour objectifs la réalisation d'un état des lieux du gaspillage et la mise en place d'actions correctives et de sensibilisation à destination du personnel et des usagers du restaurant scolaire.

Limiter les chats errants

La prolifération de chats errants devient problématique sur l'Île d'Yeu. Pour tenter de réguler cette population féline, la commune a signé jusque fin 2020 une convention avec l'association vendéenne « Chat Alors ! » qui intervient déjà sur l'île à la demande de particuliers. « Chat Alors ! » prend en charge une partie du coût des opérations consistant à faire réaliser des tests vétérinaires sur les chats concernés, à stériliser et tatouer ceux qui sont sains. « Un couple de chats peut générer jusqu'à 20 000 individus en 4 ans. Cette solution est la plus raisonnable, car elle évite d'euthanasier les chats tout en limitant leur reproduction. » indiquait le maire.

Viviane Klemm

Conseil municipal du 22 janvier

Souscription d'un emprunt de 1 000 000 €

Le maire Bruno Noury a profité du conseil municipal du 22 janvier pour informer l'assemblée de la souscription d'un emprunt de 1 000 000 € sur 15 ans, destiné à financer des investissements, parmi lesquels le centre technique municipal.

Attribution de marchés

Le marché de fourniture et de pose des bornes d'arrêt minute dans le cadre de l'aménagement du front de port a été attribué au groupement SPIE/MAGSYS pour un montant de 98 665,56 € TTC. Par ailleurs, la commune va acquérir un pont poids lourd 4 colonnes auprès de la société Vama Dock Prolians qui a remporté l'appel d'offres. Le montant de cette acquisition s'élève à 53 036,40 € TTC.

Vente de billets de bateau au camping

« Pour continuer à élargir la palette de services proposés par le camping municipal à ses clients, nous souhaitons qu'il puisse vendre des billets de bateau permettant d'effectuer la traversée entre l'île d'Yeu et le continent » explique l'adjoint au développement économique Michel Charreau. Une convention a été signée pour l'année 2019 avec la Compagnie Yeu Continent, ainsi qu'avec la Compagnie Vendéenne.

Aide au classement d'hébergements de tourisme

Le conseil municipal a validé la mise en place d'un dispositif d'aide financière pour le classement des hébergements de tourisme. « Nous souhaitons que l'île d'Yeu devienne une station classée en matière de tourisme. Mais pour ce faire, la commune doit répondre à 45 critères. Elle doit notamment disposer de 70 % d'hébergements classés. Afin d'inciter les propriétaires de logements touristiques à les faire classer, nous avons décidé de mettre en place cette aide » indiquait Michel Charreau. Son montant s'élève à 65 € pour les meublés de tourisme et chambres chez l'habitant et à 150 € pour les hôtels, campings et villages de vacances.

Bourses BAFA

Comme chaque année, la commune propose 5 bourses permettant à de jeunes Ialais de passer leur Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). En contrepartie de cette bourse de



250 € chaque bénéficiaire s'engage à effectuer son stage pratique de 14 jours au sein des structures du Service jeunesse de la commune. « Ce système nous permet de nous constituer un vivier d'animateurs formés et disponibles ensuite pour effectuer les vacances » précisait l'adjointe à la jeunesse et aux affaires scolaires Judith Le Ralle.

Ouverture le dimanche après-midi

En réponse à la demande de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), le conseil municipal a donné un avis favorable pour l'ouverture de la Sarl Épicerie Alpas les dimanches après-midi du 1^{er} avril au 30 septembre pour les années 2019, 2020 et 2021.

Grand débat national

Un cahier de doléances a d'ores et déjà été mis en place au Pôle économique (rue des Bossilles), sachant que chacun peut apporter sa contribution au Grand débat en s'exprimant sur le site internet officiel (<https://granddebat.fr>). Une réunion publique est également en préparation à l'initiative de la municipalité. « Nous jouerons le rôle de facilitateur, mais d'animateur, car ce n'est pas le rôle des élus » a précisé Bruno Noury. Cette réunion devrait être animée par un intervenant extérieur.

Pour contribuer au Grand débat national il est possible d'aller sur le site internet officiel <https://granddebat.fr>



sur le 91,9 et sur le net
www.neptunefm.com
Tél. 02 51 58 58 22

DU LUNDI AU VENDREDI	JEUDI
7H / 10H - LA MATINALE Philippe - Infos, jeux	15H / 17H - PHIL'S MUSIC ¹ Avec Phil (Musique des 70's, 80's, 90's : disco, funk, rock)
10H / 11H30 - BONJOUR Un animateur différent chaque jour Infos locales, météo marine, petites annonces	17H15 / 17H45 QUESTIONS POUR UN CHAMPION Avec l'association islaise "Question pour un champion" (jeu)
12H15 - J'VOUS DIS PAS Roland - Magazine d'informations locales	18H10 / 19H LA MAIRIE VOUS REPOND ¹ Avec les élus de l'île d'Yeu (actualités municipales). Chaque 1er jeudi tous les 2 mois
19H15 - J'VOUS DIS PAS Roland - Magazine d'informations locales Rediffusion de 12H15	21H / 22H - FURIE DE TEMPS ¹ José - Hard rock, métal, punk
LUNDI	VENDREDI
21H / 22H - ASIAN BUBBLE ¹ Lolly - Musique et culture asiatique	16H / 19H - PARLONS-EN ¹ Avec Océane et son équipe (débat / libre-antenne) Une semaine sur deux
MARDI	18H30 / 19H CORDIALEMENT GEEK ¹ Avec Lolly Actu jeux vidéos et nouvelles technologies
16H / 17H - UN CHEVEU SUR LA LANGUE, UN POIL DANS LA MAIN ¹ Yves Cadou & Jean-Yves Chansons francophones	SAMEDI
17H15 / 17H45 QUESTIONS POUR UN CHAMPION Avec l'association islaise "Question pour un champion" (jeu)	8H / 9H - PROGRAMMATION 100% FRANÇAISE
MERCREDI	9H30 / 10H30 - PHIL'S JAZZ ¹ Avec Phil - Jazz
15H / 17H - CHANSONS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI Roger, Simone, Christiane, Charline Les auditeurs chantent en direct	11H / 12H - STRUJENN HALEG ¹ Paskal - Culture Celtique
20H / 21H - 100 POUR SAMPLE ¹ Avec Julien - Hip-hop, sampling	14H15 / 14H30 UN TEMPS POUR SOI ¹ Avec Jessica - Bien-être
Informations nationales et internationales avec RFI	DIMANCHE
5h, 6h, 7h, 8h, 9h (sauf dimanche) 12h (sauf week-end) - 12h30 (week-end) 13h, 13h30, 14h, 18h, 19h, 20h	8H / 9H - PROGRAMMATION 100% FRANÇAISE
<small>¹ : Emission à retrouver en podcast sur www.neptunefm.com</small>	10H30 / 12H - ACCORD D'ACCORDÉON Guy - Accordéon

VK

Fermeture d'une classe au collège des Sicardières.

Les enseignants et parents en colère !

À la rentrée 2019, malgré un nombre d'élèves stable et le fait qu'il soit en réseau d'éducation prioritaire (REP), le collège des Sicardières perdra 21 % de ses heures d'enseignement et devra fermer une classe. Cette annonce de l'Inspection Académique a fait l'effet d'une bombe auprès de l'équipe éducative et des parents d'élèves, qui la jugent inacceptable, car elle se traduira forcément par une baisse de la qualité de l'enseignement.

Mardi 29 janvier, alors que la tempête Gabriel s'apprêtait à balayer les côtes de l'île d'Yeu, devant le collège des Sicardières une autre tempête grondait. Des professeurs, élèves, parents, élus et sympathisants s'étaient rassemblés pour manifester leur mécontentement à l'annonce de la baisse de 21 % des heures et de la fermeture d'une classe de 3^e. **« Nous avons mis nos gilets de sauvetage pour sauver l'enseignement public au collège des Sicardières ».**



Opération « gilets de sauvetage » le 29 janvier devant le collège des Sicardières

Une baisse horaire irréaliste

Le collège des Sicardières est un établissement situé en réseau d'éducation prioritaire (REP) qui comporte aujourd'hui 5 classes, dont 2 de 4^e. Les 151 heures d'enseignement hebdomadaire sont assurées par 5 professeurs titulaires et 5 contractuels. Pour obtenir une baisse de 21 % du nombre d'heures, le calcul effectué par l'Inspection d'Académie est très simple. Il suffit de regrouper les 2 futures classes de 3^e et de supprimer les heures de dédoublement, dont l'établissement bénéficiait notamment en langues vivantes et en sciences pour sa classe de 6^e. Oui mais voilà, ce qui sur le papier semble acceptable est jugé totalement irréaliste par l'équipe éducative et les parents d'élèves. **« La qualité de l'enseignement donné à nos enfants va forcément baisser. Nous ne pouvons pas accepter cela ! ».**

Des locaux inadaptés

Si à la prochaine rentrée scolaire les 2 classes de 3^e sont regroupées en une, celle-ci aura en principe 30 élèves, dont 3 sont reconnus par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et bénéficient d'heures d'assistance de vie scolaire (AVS).

Or, les salles de cours de l'établissement ne sont pas adaptées à un tel effectif. Seules 2 d'entre elles peuvent accueillir plus de 26 élèves, sachant qu'une partie des cours se déroule dans des salles disposant d'équipements spécifiques (sciences, salles multimédia...).

Moins de soutien scolaire

La suppression des 5 heures de dédoublement pour la classe de 6^e qui comporte 26 élèves, dont 5 ayant un profil particulier, suscite elle aussi l'incompréhension. **« Comment l'Inspection Académique peut-elle aujourd'hui retirer ces heures qu'elle a allouées en connaissance de cause ? »** se demandent parents et enseignants.

Des enseignants démotivés

La motivation et le turnover des enseignants sont également menacés par cette réduction d'heures. tous les enseignants titulaires seront obligés de compléter leurs heures en allant donner des cours sur le continent. Quant aux contractuels, ils devront trouver un emploi supplémentaire pour compléter leurs revenus. **« Comment dans ces**

conditions pourront-ils s'impliquer correctement dans la vie de l'établissement, en jouant le rôle de professeur principal, en organisant des sorties culturelles ou sportives sur le continent, ou encore en remplaçant des collègues par exemple ? Et surtout, qu'est-ce qui leur donnera envie de continuer à enseigner à l'île d'Yeu où leur emploi est menacé ? » s'inquiètent les parents.

Un contrat d'insularité pour quoi faire ?

En raison des contraintes liées à l'insularité et afin que les jeunes Ialais aient les mêmes chances de réussite scolaire, un « contrat d'insularité des écoles et collèges de l'île d'Yeu » a été mis en place entre le rectorat d'académie de Nantes, la direction diocésaine de Vendée, le conseil départemental et la commune. **« En 2015 la dotation horaire globale était de 165 h d'enseignement pour 96 élèves, cette année elle n'est que de 151 heures pour 99 élèves et si nous laissons faire les choses, à la prochaine rentrée elle ne sera plus que de 120 heures pour un effectif prévu de 100 élèves. Pourquoi avoir mis en place un contrat d'insularité qui reconnaît**

que les établissements scolaires de l'île d'Yeu ont des besoins supplémentaires par rapport au continent, si c'est pour réduire inexorablement le nombre d'heures qui nous est alloué, alors même que le nombre d'élèves reste stable ? » se demandent les parents et l'équipe éducative.

Un rendez-vous avec la directrice d'académie

« Nous n'avons pas d'influence sur la décision de l'Inspection académique, mais nous allons évoquer ce problème lors du rendez-vous programmé avec la nouvelle directrice d'académie courant février » affirme le maire Bruno Noury. Les représentants des parents d'élèves espèrent également pouvoir rencontrer la directrice d'académie pour lui expliquer leur point de vue et la réalité de l'île d'Yeu. **« Nous sommes inquiets pour l'avenir de nos enfants. Nous demandons une dotation horaire stable au fil des ans et qui prenne en compte les spécificités insulaires décrites dans le contrat d'insularité. Et si l'on ne nous entend pas, nous n'en restons pas là »** assurent-ils.

Viviane Klemm

Des quotas 2019 rassurants pour la pêche professionnelle...

Après une année 2018 globalement satisfaisante pour les marins pêcheurs islais, les quotas 2019 sont plutôt favorables. Mais la gestion du bar qui représente la 4^e espèce en valeur ne cesse de se compliquer.

« Avec des débarquements en hausse de 5 % à 2 700 tonnes pour une valeur de 13 M €, l'année 2018 a été satisfaisante pour les marins pêcheurs professionnels de l'île d'Yeu (9 bateaux de pêche au large et 16 côtiers) » observe Sébastien Chauvet, directeur de l'Organisation des Pêches (OP) de l'île d'Yeu. Largement en tête avec 1 700 tonnes pour une valeur de 2,5 M€, le merlu est suivi par la sole (205 tonnes) et la lotte (260 tonnes). En 4^e position on retrouve le bar (107 tonnes), dont la pêche a été limitée à 50 kg par navire et par marée à compter du 28 novembre, avant d'être stoppée net juste avant Noël, car le plafond de capture national avait été atteint. Grâce à des échanges de quotas réalisés avec d'autres OP, le thon rouge grimpe en 5^e position avec 65 tonnes débarquées. Il est suivi par le lieu jaune (80 tonnes). Ces 6 espèces représentent environ 80 % des volumes débarqués et 90 % de la valeur. Autant dire que les décisions de Bruxelles les concernant sont impactantes pour la pêche islaise.

Des quotas 2019 plutôt rassurants

La plupart des espèces de poissons sensibles sont gérées au moyen de TAC (taux admissibles de captures) et de quotas alloués annuellement par la Commission européenne à ses états membres. Chacun attribue ensuite ses quotas aux organisations des pêches régionales, qui les répartissent entre les différents bateaux en fonction de leurs antériorités sur une période donnée. Ce système permet de prendre en compte les spécificités locales et de réagir rapidement en cas de besoin, en fermant localement un quota qui aurait été atteint plus tôt que prévu, par exemple.

Comme chaque année, les marins pêcheurs professionnels attendaient fébrilement les 17 et 18 décembre, pour connaître les décisions de Bruxelles quant aux TAC et quotas 2019. Finalement, à l'exception de la lotte et du bar, les nouvelles se sont avérées rassurantes pour les Islais, notamment pour le merlu, qui est la preuve que l'encadrement des pêcheries au moyen de quotas s'avère payant. Un temps réduits pour permettre à la ressource de se reconstituer, ils augmentent de 23 % pour



2019. Ils progressent également de 7 % pour la sole et restent stables pour le lieu jaune. En revanche pour la lotte une baisse de 4 % a été annoncée. Nouvelle diminution également du plafond annuel de capture pour le bar (- 4 %).

... Mais une gestion du bar toujours plus compliquée

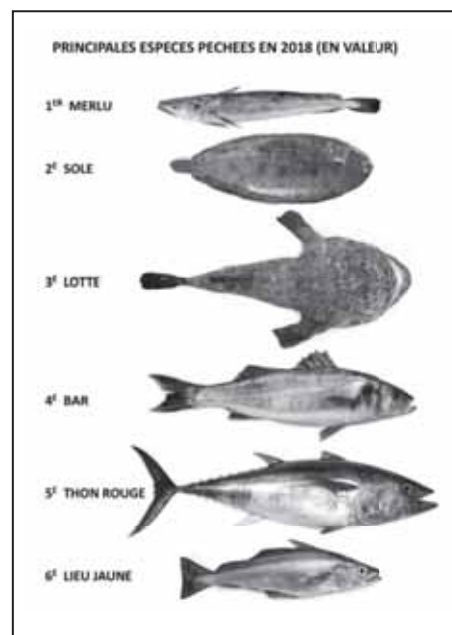
Le bar est une espèce très prisée, mais son stock est sensible et présente de fortes disparités régionales. Plus de 75 % des débarquements français de bar sont réalisés par les professionnels du Golfe de Gascogne (zones Villa et b). Pourtant le bar reste encadré au niveau national par un système de plafond de capture et de licences. « Ce mode de gestion ne tient compte ni des antériorités des bateaux, ni du poids du bar dans leur activité » déplore Sébastien Chauvet. Pour les représentants des OP des Pays de la Loire, en 2018 il a montré une nouvelle fois ses limites. A compter du 28 novembre tous les marins pêcheurs français détenteurs de la licence ont été limités à 50 kg par marée. A partir du lendemain de Noël il leur a été interdit de pêcher le bar, alors même que sa demande et son cours étaient à leur maximum.

« Nous souhaiterions que la DPMA (Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture) nous transfère la gestion du bar, comme pour les autres espèces ». Mais cette demande récurrente n'a toujours pas été entendue en haut lieu. Pour l'année 2019, le plafond national de capture a baissé de 4 % à 2 150 tonnes. Comme en 2018, les ligneurs seront limités à 20 tonnes sur l'année. Les fileyeurs en revanche, n'auront plus droit qu'à 12 tonnes. Cette décision a pour objectif d'éviter que certains fileyeurs ne ciblent davantage encore le bar, au détriment de ligneurs dont la survie dépend de cette espèce.

Viviane Klemm

Les professionnels de la pêche injustement pointés du doigt

Alors même que les ministres européens débattaient des quotas 2019 à Bruxelles, l'UFC-Que Choisir publiait une enquête selon laquelle « 86 % des poissons sur les étals sont pêchés selon des méthodes non durables ou dans des stocks surexploités ». La réaction outrée des professionnels de la pêche ne s'est pas fait attendre. « Au niveau européen, les stocks de poissons sont exploités à des niveaux correspondant aux rendements maximaux durables (RMD). Ils sont au nombre de 53 (soit 69 % des stocks évalués), contre seulement 5 en 2009 et 44 en 2017. La pression exercée par la pêche sur les stocks est donc désormais limitée à un niveau qui permet de garantir sur de bonnes bases leur renouvellement, tout en tenant compte des facteurs socio-économiques » concluait Hubert Carré, Directeur Général du CNPMM (Comité national des pêches) dans un communiqué officiel destiné à rétablir certaines vérités.





Travaux municipaux

Travaux quai de la Mairie

Les travaux côté mer ont débuté par la démolition de l'existant. La pose des nouvelles bordures va démarrer rapidement. Pour toute information concernant ce chantier, une application est téléchargeable. Elle se nomme «Colas et moi» et le chantier «front de port» doit être sélectionné. Ensuite les questions seront traitées directement par l'entreprise intervenante.

Cette phase doit se terminer fin février et puis la circulation sera déviée côté parking.

La fin de chantier est prévue pour le 15 avril. Les arbres seront plantés à l'automne prochain pour assurer leur bonne prise.

Une partie du parking rue Neptune est fermée jusqu'au 5 avril pour permettre le stockage de matériaux et matériel de ce chantier.

Travaux rue Georges Clémenceau

Les travaux d'aménagement sont programmés jusqu'à la mi-avril.

Travaux eau potable de la rue des Petites Côtes à Cadouère

La rue de Ker Pierre Borny est fermée pour le renouvellement de la canalisation d'eau potable. La déviation est assurée par la rue du Cours du moulin et la rue des Bossilles. Cette première phase est programmée jusqu'à la fin février. Ensuite afin de continuer en direction de Cadouère, d'autres déviations seront mis en place. Les coupures d'eau seront très ponctuelles et les riverains concernés seront avertis par la Saur. A l'issue de ces travaux, la remise en état totale de la voirie est programmée pour le mois de juin.

Démolition de la salle L. Michaud

Une partie de la cour de la Citadelle est fermée à la population. En effet, les travaux de désamiantage du bâtiment ont démarré puis suivra sa démolition. Ce chantier devrait se terminer d'ici mars.

Démolition de l'écloserie

Les travaux ont débuté le 21 janvier et s'étaleront jusqu'en avril : curetage, désamiantage, déplombage et démolition.

Portail famille : nouveau service

La commune s'engage pleinement dans la transformation numérique afin d'améliorer la qualité des services publics et répondre à la réglementation de la saisine par voie électronique.

Un nouveau service à la population est accessible en ligne sur :

<https://www.espace-citoyens.net/ile-yeu>

Les familles pourront inscrire leurs enfants aux différentes prestations proposées par le service jeunesse : accueil périscolaire, centre de loisirs, restauration et transport scolaires..., suivre l'état de traitement de leurs

demandes, disposer d'un espace de stockage pour leurs pièces justificatives, ou encore payer en ligne.

D'autres services seront déployés sur cet espace au cours du premier trimestre 2019 : formalités liées à l'état civil, demandes d'occupation du domaine public, ...

Chacun pourra créer son compte citoyen avec le dispositif FranceConnect qui permet de s'identifier par l'intermédiaire d'un compte existant comme impots.gouv.fr, ameli.fr...



Animations du CCAS

Pour débiter cette nouvelle année, le CCAS vous propose des ateliers pour Seniors à partir de 60 ans.

Le plaisir de bien manger

Venez découvrir de nouvelles recettes et les enjeux d'une alimentation équilibrée après 60 ans. Après chaque atelier, nous partagerons ensemble le repas préparé le matin.

RDV au Point Info Famille, rue du Gouverneur de 9h30 à 14h les vendredis 8 mars, 5 avril, et 3 mai.

3€ par atelier

Cafés-Jeux

Les cafés-jeux se poursuivent avec toujours plus de succès ! Venez vous amuser et faire fonctionner votre mémoire en découvrant de nouveaux

jeux de société. Rires et convivialité garantis.

RDV à la salle 3 de la Citadelle les jeudis après-midi de 15h à 17h les 7 mars et 4 avril 2019

Gratuit.

Ateliers informatiques pour débutants

Le CCAS et l'Espace Numérique s'associent pour vous faire découvrir les bases de l'informatique : bureautique, internet, réseaux, achats en ligne... lors d'un cycle de 6 ateliers de 2h, les mercredis après-midis.

Attention : nombre de places limité !

Les 27 février, 6 mars, 13 mars, 20 mars, 27 mars et 3 avril 2019.

Gratuit

Renseignements et inscription : CCAS au 02.28.12.91.36.

Forum de l'emploi saisonnier

Forum de l'emploi saisonnier samedi 23 février 2019 de 10h à 12h30 au Pôle économique.

Ce forum est ouvert à toutes les personnes qui recherchent un emploi saisonnier (prévoir un CV).

Possibilité de préparer votre CV au Relais Emploi au préalable.

Les entreprises qui souhaitent y participer doivent contacter le Relais Emploi pour s'inscrire au 02.51.59.44.19 ou ka-ren.turbe.mairie@ile-yeu.fr





www.yeu-surveillances.com

INTERFACE : PROPRIETAIRES / LOCATAIRES

accueils, remises des clés, états des lieux,
livraisons, travaux...ouverture, fermeture,
gardiennage, réception des alarmes ...

Tous services à la carte **Tél. 06 60 11 66 50**

Émilie Roy - architecte

Maisons et rénovations à l'Ile d'Yeu

www.emroy-architecte.com

06 71 00 77 77 • cohroy@wanadoo.fr



Dépannage, Formation,
Assistance Informatique
06-21-57-05-83

Aloha PC (Alexandre)
Intervient dans les
plus brefs délais!

50% déductibles
de vos impôts sur les revenus



FLORIAN MAISTRELLO
ARCHITECTE

Architecture et Maîtrise d'oeuvre sur l'Ile d'Yeu

contact@florianmaistrello.fr 07.60.45.45.03

www.florianmaistrello.fr



COVERING SOLUTIONS

AFFICHEZ-VOUS

- Marquage adhésif sur tous véhicules
- Enseignes non électrifiées-PVC-Aluminium

NAUTISME

- Covering total ou partiel de coque
- Bandes de flottaison, déco tte marque

Olivier Penard : 06-98-41-85-66 - o.penard@covering-solutions.com

Retrouvez La Gazette Annonces sur internet
www.gazette-iledyeu.com



TOUS **LES OUTILS**
POUR **COMMUNIQUER**
EFFICACEMENT!

DEPUIS 1995



CRÉATION GRAPHIQUE | IMPRESSION | SITE WEB

Graffocean.com

contact@graffocean.com **02 51 35 81 14**

63 RUE PAULINE DE LÉZARDIÈRE | 85300 CHALLANS

Créa Déclic

Communication

Editions - sites internet

Flyers - Brochures - Affiches - Cartes de visite
Autocollants - Enseignes - Sites internet

Tél. 06 68 74 23 18
Mail : creadeclic@orange.fr

ALL Box

20 ans d'expérience

06 32 24 07 31
allbox44@gmail.com
44680 SAINTE PAZANNE

Nantes — Sainte — Fromentine

LOCATION
Garde-meubles

A partir de **29€**ttc par mois

www.all-box-location44.com
ACCES 24H/24 - 7J/7

Solderie
Le Bric à **Brac**
Loisirs Maison Déco
Cadeaux

Sur 100 m² tout pour la maison

Déco - Jeux / jouets - Pots de fleurs - Vaisselle - Rideaux
Boîtes de rangement - Animalerie - Petits meubles ...

OUVERT DU MARDI AU VENDREDI : 9H30 - 12H30 / 15H - 19H
LE SAMEDI : 10H - 12H30 / 15H - 19H

ATTENTION : LE MAGASIN SERA FERMÉ DU 19 JANV AU 25 FÉVRIER

114 rue Pierre Henry
KER CHALON
Tél. 02 28 11 61 41

CARTE DE FIDÉLITÉ
-20% au 10^{ème} achat

Chèque CAD'OYA

LE MARCHÉ FLEURI

Flours - Cadeaux - Mariage

Funéraire

OUVERT : du lundi au samedi : 9h00 - 13h00 / 15h30 - 19h30
le dimanche : 9h00 - 13h00

Place du Marché - Port Joinville
02 51 59 25 25

marche-fleuri@orange.fr

INTERFLORA et Vente Par Correspondance

Didier, Mohana, Manon à votre service

MEUBLES RAD'YEU

Elisabeth ROUET

À L'ETAGE DU MAGASIN DE CUISINES VILLARBU

LITERIE - MEUBLES
SALON - DECO
MOBILIER DE JARDIN ...

SOLDES

Jusqu'au 19 février 2019
Minimum -20% sur le stock

ARRIVAGE
DES NOUVELLES COLLECTIONS
A PARTIR DE MI-MARS

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
de 9H30 à 12H00 et de 15H00 à 18H30
(Fermé lundis, dimanches et jours fériés)

Rue du Nord 85350 Ile d'Yeu
Tél. 02 51 26 52 17

Vent d'Ouest

SUR LE PORT

-50% SUR TOUT LE STOCK*

Décoration d'intérieur - Vaisselle
Linge de maison - gadgets
Bijoux argent et fantaisie - Foulards
Accessoires de mode
Cadeaux pour tous

du 21 février au 8 mars

(ouvert tous les jours sauf dimanche après-midi et lundi)

* à partir d'un total d'achats de 10€



L'association des artisans créateurs
de La Fabrique vous accueille

Le vendredi et le samedi
10h - 12h30 / 15h30 - 18h30

14 rue des Usines à Port-Joinville
www.lafabriqueyeu.com
02 51 26 56 79

Mise en place de la redevance incitative depuis le 1^{er} janvier pour la gestion des déchets

Pour tenter de réduire le volume des déchets produits sur l'île et donc le coût lié à leur collecte ainsi qu'à leur traitement, l'île d'Yeu a choisi de mettre en place la redevance incitative (RI) à compter du 1^{er} janvier 2019. « En constante augmentation, la facture globale atteignait 1,9 M€ en 2017. Or une partie du coût du transport maritime pour le transfert des déchets sur le continent est payé par les communes vendéennes adhérentes au syndicat mixte Trivalis, qui pour la plupart ont déjà mis en place la redevance incitative. Il devenait impératif que nous aussi nous la mettions en place » rappelle Patrice Bernard, adjoint à l'environnement.

Une redevance dépendant de la production de déchets

Dorénavant les usagers ne paieront plus la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), qui était indexée sur la valeur locative du logement ou du bâtiment et donc sans lien avec leur production de déchets. En revanche, ils paieront une redevance constituée d'un abonnement, d'un forfait lié à la taille du bac dont ils disposent et d'une part variable :

- le montant de l'abonnement sera le même pour tous les usagers
- le forfait dépendra de la taille du bac dont



Plusieurs apports gratuits au Soleil Pac sont inclus dans les forfaits trimestriels

dispose l'utilisateur ; il inclura un certain nombre de levées et d'apports aux Soleil Pac, aux points d'apport volontaire, à la déchèterie de

la Marèche et au pôle de la Gravaire
- la part variable sera fonction du nombre de levées et d'apports dépassant le forfait.

Réponses aux questions et aux critiques les plus fréquentes

- **Pourquoi le service est-il si cher par rapport à d'autres communes du continent ?** Contrairement aux autres communes, nous devons transférer les déchets sur le continent pour qu'ils soient traités. Qui plus est, les installations et le service sont dimensionnés pour servir 5 500 résidences pendant une partie de l'année, alors que seules 2 100 sont habitées à l'année. Tout cela a un coût.
- **Un usager qui réduit sa production de déchets en 2019 risque-t-il de payer plus cher qu'en 2018 ?** C'est effectivement possible, si cet usager payait une TEOM faible en raison de la valeur locative de son logement. Mais dès 2020, si la facture globale de collecte et de traitement de nos déchets n'augmente pas et si cet usager continue à diminuer sa production de déchets, il paiera moins cher qu'en 2019.
- **Pourquoi la fréquence de collecte a-t-elle été réduite ?** En 2018 le pic de collecte a été atteint en semaine 32, avec 57 % seulement de bacs d'OM présentés (65 % pour les résidences secondaires), alors que la moyenne hebdomadaire sur l'année a été de 20 % (14 % pour les résidences secondaires). Une collecte hebdomadaire ne se justifie donc pas en dehors de quelques semaines en période estivale. Si pour certains cela ne suffit pas, il y a toujours moyen de déposer ses ordures ménagères dans le Soleil Pac, sachant que des apports gratuits sont inclus dans les forfaits.
- **Pourquoi le forfait est-il trimestriel ?** Nous avons choisi de mettre en place un forfait trimestriel pour assurer une équité entre résidents permanents et résidents secondaires. Il ne faut pas oublier que les camions doivent passer dans chaque rue et devant chaque maison pendant toute l'année, qu'il y ait quelqu'un ou non.
- **Le forfait de 4 levées par trimestre n'est-il pas trop restrictif et source potentielle de risques sanitaires ?** Nous proposons plusieurs formules pour les ménages dans lesquelles des apports aux Soleil Pac sont inclus. Il ne faut donc pas hésiter à les utiliser quand on a des déchets que l'on ne veut pas garder trop longtemps chez soi. Les usagers qui le souhaitent peuvent choisir une formule qui privilégie ces apports aux Soleil Pac. Des résidents secondaires ont déjà fait ce choix. Sinon, il reste toujours possible de présenter son bac lors de chaque collecte, mais dans ce cas les collectes supplémentaires sont bien sûr payantes.
- **Ne risque-t-on pas de voir davantage de dépôts sauvages ?** Dans les communes qui sont passées à la RI cela n'a pas été le cas et jusqu'ici, les employés municipaux qui sillonnent les routes et chemins de l'île n'en ont pas vu davantage que par le passé.
- **Que faut-il faire pour éviter que des passants ou voisins indécents mettent leurs déchets dans notre poubelle ?** Il suffit de faire poser un verrou par le service environnement.
- **Qu'avez-vous prévu pour les touristes et visiteurs à la journée, qui n'ont pas accès aux Soleil Pac car ils n'ont pas de badge ?** Ils ont la possibilité de jeter leurs emballages, emballage, verre et papier dans les points tri (en accès libre) et les fermentescibles dans les « Belly » poubelles, les petits compacteurs solaires qui ont été mis en place sur le port, à la Meule et à Saint-Sauveur. Mais nous travaillons aussi sur une solution complémentaire.
- **Les Soleil Pac ne fonctionnent pas bien en hiver. Quelle autre solution envisagez-vous ?** En effet, le manque de soleil perturbe leur fonctionnement puisqu'il s'agit de compacteurs solaires. Avec le fabricant, nous sommes en train d'étudier une modification technique, qui leur permettraient de fonctionner quelle que soit la météo.

Contact : Service Environnement - 22 rue de la Victoire - 85350 L'île d'Yeu - tél : 02 51 59 49 59.

Ile d'Yeu

Des tarifs 2019 moins chers que prévu

Bonne nouvelle pour les usagers, les tarifs votés par les élus pour l'année 2019 ont été revus à la baisse par rapport à ceux utilisés pour la facture fictive, sur laquelle figurait ce qu'ils auraient eu à payer pour le 1^{er} semestre 2018 si la RI avait déjà été vigueur. « L'annonce de la mise en place de la RI a déjà incité une partie de la population à faire des efforts pour réduire ses déchets. En 2018 nos expéditions de déchets sur le continent ont baissé de 11 % (soit 554 tonnes) par rapport à 2016 et 6% (soit 255 tonnes) par rapport à 2017. Cela prouve que nous allons dans la bonne direction. Nous avons bien sûr décidé de répercuter sur les tarifs de 2019 les économies ainsi réalisées ». L'abonnement reste inchangé (139 €/an), mais le forfait lié à la taille du bac de collecte des OM baisse de 12 %, la levée supplémentaire de 6 % et l'apport au Soleil Pac de 9 %. Par ailleurs, le nombre d'apports inclus dans le forfait a été multiplié par 4 pour les Soleil Pac et il est passé de 2 à 3 pour les déchets verts et pour les gravats est passé de 2 à 3 par an.

Une RI évolutive

A terme, la commune aimerait s'orienter vers une RI encore plus individualisée, avec uniquement un abonnement et une facturation à chaque levée ou apport. « Plusieurs com-

munes s'y sont mises au bout de quelques années de RI. Nous ne pouvions pas prendre le risque de faire cela d'emblée. En 2019 l'abonnement et le forfait permettront de financer 90 % du coût total de collecte et de traitement des déchets. Cette année et les suivantes nous permettront d'y voir plus clair et d'affiner progressivement la tarification ». Les élus espèrent que la RI incitera la population à poursuivre ses efforts de tri et de réduction des déchets. « Cela nous permettra de financer des équipements supplémentaires (compacteurs...) et de faire baisser progressivement la facture globale ». En parallèle, la commune mène différentes actions visant à favoriser la réduction de déchets (en restauration collective...) et à recycler davantage les déchets (vente de composteurs, broyage des restes de coquillages de fin d'année pour les mélanger aux gravats, utilisation des sapins de Noël pour limiter l'érosion dunaire, projet de recyclerie municipale...).

Une régie à autonomie financière pour la gestion des déchets

Le passage à la redevance incitative pour la gestion des déchets impose à la commune de créer une régie « à personnalité morale et autonomie financière » ou « à autonomie financière seule ». Le conseil municipal du 18 décembre a choisi la seconde option pour la

« Régie des déchets de la commune de l'île d'Yeu », qui à compter du 1^{er} janvier 2019, aura en charge la gestion de la collecte des déchets, de la déchèterie de la Marèche et du pôle de la Gravaire. « Il n'y aura pas de création de personne morale, mais celle d'un service dédié au sein de la commune. Le budget, le personnel et le matériel utilisés jusqu'ici pour la gestion des déchets seront transférés à la régie. Il n'y aura pas d'impact sur le statut du personnel » précise le maire Bruno Noury. Les statuts approuvés par le conseil municipal précisent les règles de fonctionnement de la régie. Elle sera administrée par un conseil d'exploitation, un président et un directeur, sous l'autorité du maire et du conseil municipal. Le maire et 8 conseillers municipaux constituent le conseil d'exploitation qui élira son président. Véronique Bouteau, la responsable du service environnement de la commune a été nommée directrice de la régie. « Pas de changement non plus pour le service qui restera assuré par la société Sita-Suez jusqu'à la fin des différentes délégations de service public (collecte, déchèterie de la Marèche, pôle de la Gravaire) ». Le moment venu, les élus se poseront la question de continuer ou non à confier le service à un prestataire.

Viviane Klemm

eureka
ma maison

Quincaillerie Droguerie Cosca

Place "La Pylaie" - Ile d'Yeu - Tél. 02 51 58 30 38

COMMANDEZ EN LIGNE 24H/24
www.eureka-iledyeu.fr

Service reproduction de Clés - Peinture (machine à teinter)

Ets ISLAIS MARTIN POMPES FUNÈRES ISLAISES

5 Rue Georges Clémenceau

-20% sur les modèles d'expositions (hors pose)

Contrat obsèques par des professionnels du funéraire

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI de 10h00 à 12h00
En cas de décès 9h30 - 12h30 / 15h30 - 18h30 du lundi au samedi

Tél : 02 51 58 40 41 pf.islaimartin@orange.fr

Didier, Cyril, M-Laure, Antoine, Isabelle, à votre service sur rendez-vous.
Habilitation Préfectorale 96-85-122

ENTRETIEN - RENOVATION

VENTE MONUMENT GRANIT à partir de 1355 € hors pose / gravure / et transport
CREATION DE TOMBE BLANCHE

« C'est le printemps » pensez à nous contacter pour peindre vos tombes blanches
Contrat d'entretien à l'année ...

Comptoir
de la Décoration

**GROSSISTE
POUR LES ARTISANS PEINTRES
MAGASIN OUVERT AUX PARTICULIERS
ET PROFESSIONNELS**

PEINTURE PROFESSIONNELLE
DE FABRICATION FRANÇAISE



Venez découvrir toutes les gammes
de peintures ainsi qu'une multitude
de teintes qui habilleront votre habitat
l'intérieur extérieur du sol au plafond

Collections de revêtements de sol
Carte de fidélité - Chèque Cad'Oya acceptés
**Location : échafaudage - nettoyeur haute pression
Pulvérisateur antimousse avec batterie**

LIVRAISON GRATUITE

**9 rue Calypso - BP 112
85350 L'ILE D'YEU
02 51 58 73 53
comptoir.deco.yeu@gmail.com**

OUVERT TOUS LES JOURS :
8H - 12H / 14H30 - 18H30
(fermeture à 17H30 le samedi)
fermé dimanches
et jours fériés

Siret N° 82855199400019

Sainte-Barbe

Des interventions en hausse de 9,6 %

La célébration de la Sainte-Barbe s'est déroulée le 19 janvier en présence du lieutenant-colonel Eric Giroud directeur adjoint du SDIS 85, du lieutenant-colonel Jean-Jacques Fleury responsable du groupement territorial des Sables d'Olonne auquel est rattachée l'île d'Yeu, ainsi que du maire Bruno Noury et de la conseillère départementale Carole Charreau, qui représentait Yves Auvinet (président du conseil départemental) et Serge Rondeau (président du conseil d'administration du SDIS 85). À l'issue de la célébration religieuse, officiels, sapeurs-pompiers, représentants des services d'intervention de l'île d'Yeu et proches ont assisté à la traditionnelle remise des médailles et grades. Cette cérémonie fut également l'occasion de rendre hommage aux 3 sapeurs-pompiers récemment décédés à Paris et en Nouvelle-Calédonie. Représentants du SDIS 85 et élus ont chaleureusement remercié les sa-

peurs-pompiers islais et leurs familles pour leur engagement, sachant que les interventions ont encore progressé de 9,6 % en 2018. « **Vous représentez un modèle de courage** » leur rappelait Carole Charreau. « **Vos actions ne sont pas toujours visibles, pourtant elles sont nombreuses** » notait pour sa part Bruno Noury.

Distinctions et changements de grades

Le lieutenant Sébastien Gréco a reçu l'insigne de chef de centre. Le lieutenant Jean-Christophe Ferrer a reçu la médaille d'honneur (plus de 10 ans d'ancienneté) de bronze et l'adjudant-chef Yann Frapsauce celle d'or (plus de 30 ans). Par ailleurs, 6 sapeurs-pompiers bénévoles ont changé de grade. Pascal Girard, Isabelle Pontoiseau et André Bernard ont désormais le grade d'adjudant, Mathieu Boutet celui de sergent, Charlotte Paquet celui de caporal et Fabien Trichet celui de sapeur 1^{ère} classe.



Exercice de désincarcération – Crédit : Rodrigue Laurent

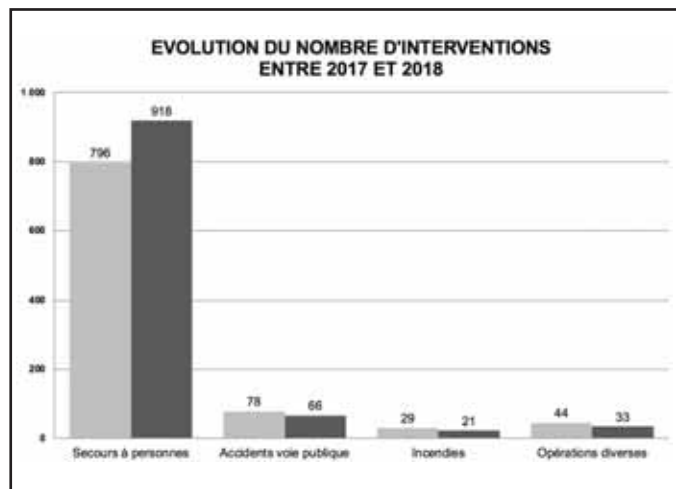
1 038 interventions en 2018, soit une hausse de 9,6 %

Avec 1 038 interventions en 2018, l'activité a augmenté de 9,6 % par rapport à 2017 et de 16,9 % par rapport à 2016. Le secours à personnes a représenté à lui tout seul 918 interventions en 2018, soit 88

% du total. Les 12 % restants concernaient des accidents sur la voie publique (66), des incendies (21) et des opérations diverses (33). Pas moins de 60 % des interventions ont eu lieu entre juin et septembre. L'augmentation du nombre des interventions n'est pas qu'un phénomène islais, car



Ils ont reçu une médaille ou changé de grade (absente. Charlotte Paquet)



(graphique d'évolution ci-dessous s'il y a de la place)

Rencontre avec Pierre Niney, rôle principal dans le film « Sauver ou périr »

Le 16 décembre, une partie des sapeurs-pompiers ont assisté à la diffusion du film « Sauver ou périr ». Inspiré d'une histoire vraie, il retrace l'histoire d'un sapeur-pompier très grièvement brûlé lors d'une intervention. À l'issue de la projection, ils ont pu discuter en visio-conférence avec Pierre Niney qui jouait le rôle principal dans le film. Cet échange avec un acteur talentueux, qui a passé plusieurs mois en immersion au sein de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris avant d'interpréter son rôle, restera dans les annales du centre de secours.



Visio conférence avec le comédien Pierre Niney au Ciné Islais - Crédit : Rodrigue Laurent

au niveau du département la progression est de 30 % en 4 ans. Cette situation est préoccupante. « Le secours à personnes représente l'essentiel de nos interventions. A l'avenir nous serons encore plus vigilants pour nous assurer qu'elles sont bien de notre ressort. Les sapeurs-pompiers ne doivent être sollici-

tés que lorsqu'il n'y a aucune autre structure susceptible d'intervenir » précisait le colonel Eric Giroud.

Un programme chargé pour 2019

En 2019, outre les interventions, les sapeurs-pompiers de l'île d'Yeu auront du pain sur la planche.

« De nombreux chantiers nous attendent, comme l'accueil et la formation des nouvelles recrues, le maintien des acquis, le recrutement, la mise à jour des plans des établissements répertoriés, la formation, l'entretien et la modernisation du parc de matériel... » annonçait le lieutenant Sébastien Gréco, chef du centre

de secours islais. En raison de son insularité, le centre de secours de l'île d'Yeu se doit d'être parfaitement équipé, car il ne peut compter que sur son propre matériel lors des interventions. Du nouveau matériel devrait arriver en 2019, mais chut !... Pour l'instant rien n'est encore confirmé.

viviane Klemm

Des effectifs toujours insuffisants

Eu égard au nombre d'interventions, avec seulement 33 sapeurs-pompiers (dont 3 professionnels), le centre de secours de l'île d'Yeu souffre d'un déficit chronique en matière d'effectif. « 2018 a été une année compliquée, car plusieurs sapeurs-pompiers ont choisi de cesser leur activité pour des raisons professionnelles, familiales ou par manque de disponibilité. Grâce aux campagnes de recrutement que nous avons menées, nous arrivons à reconstituer notre effectif. Malheureusement il reste insuffisant et nous devons d'abord former les nouvelles recrues avant qu'elles soient opérationnelles » expliquait Sébastien Gréco. Pour devenir sapeur-pompier bénévole, aucune compétence particulière n'est requise. « Il faut avoir entre 16 et 55 ans, jouir de ses droits légaux, être motivé et disponible pour aider autrui » précise le lieutenant Sébastien Gréco. La formation est assurée par le SDIS et se déroule à l'île d'Yeu, ainsi que sur le continent. De la qualité de la formation dépend l'efficacité des interventions. « Nous attachons beaucoup d'importance à la formation, car elle permet de limiter la prise de risque » confirmait le colonel Éric Giroud. « Pour le centre de secours islais, les stages et formations diverses ont représenté 5 664 heures en 2018. Nous poursuivrons dans ce sens en 2019 » ajoutait le lieutenant Sébastien Gréco.

Une allocation pour les anciens sapeurs-pompiers, sauf que...

Depuis bientôt 20 ans, la réversion de l'allocation destinée aux anciens sapeurs-pompiers volontaires ayant réalisé plus de 20 ans de service n'est pas versée à certaines familles, car la loi n'a pas prévu tous les cas. Olivier Trichet, qui représente les anciens volontaires de l'île d'Yeu dénonce cette situation injuste.

1999 a vu l'instauration d'une allocation de vétérance destinée à marquer la reconnaissance de la Nation pour l'engagement et les services rendus par les sapeurs-pompiers volontaires ayant totalisé au moins 20 années d'ancienneté. Au fil du temps ce dispositif a évolué. Suivant sa date de cessation d'activité le sapeur-pompier remplissant toutes les conditions peut percevoir l'allocation de vétérance, l'allocation de fidélité, la prestation de fidélisation et de reconnaissance (PFR) ou encore la nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance (nouvelle PFR). En cas de décès du bénéficiaire, son conjoint ou ses enfants percevront la réversion de cette allocation. Mais dans le cas où un ancien sapeur-pompier décède avant l'âge légal (55 ans) qui lui aurait permis de percevoir cette allocation, sa famille n'a droit à rien.

L'allocation en pratique

Selon les textes de loi, pour bénéficier de cette allocation qui n'est ni une retraite ou pension, ni une prime, le sapeur-pompier doit totaliser au moins 20 années de service, cette durée pouvant être réduite en cas d'incapacité opérationnelle reconnue médicalement. Mais son versement ne peut intervenir avant l'âge de 55 ans pour les sapeurs-pompiers volontaires ayant cessé leur activité. Pour ceux qui ont poursuivi au-delà de 55 ans, le versement peut

démarrer dès leur fin d'activité. Dans tous les cas, les bénéficiaires doivent en faire la demande préalable au SDIS dont ils dépendent géographiquement.

Le montant de cette allocation varie en fonction de l'ancienneté acquise. Il ne représente au final que quelques centaines d'euros par an, mais il n'est ni imposable, ni soumis au prélèvements sociaux. De plus, en cas de décès du bénéficiaire, le conjoint (ou ses enfants) peut bénéficier de sa réversion. De quoi améliorer un petit peu le quotidien, pour ceux qui perçoivent cette allocation...

Un oubli honteux dans les textes de loi...

Avec à son actif 28 années de volontariat, Olivier Trichet qui représente l'île d'Yeu au sein de l'Amicale des anciens sapeurs-pompiers volontaires de Vendée, sait parfaitement ce que suppose l'engagement des pompiers volontaires au niveau humain et familial. Comme beaucoup de ses collègues vendéens, il déplore l'injustice de cette allocation, qui présente bien sur le papier, mais s'avère discriminatoire.

« En rédigeant les textes de loi, les autorités françaises ont tout bonnement oublié les anciens pompiers volontaires, qui par malheur décèdent sans être en service avant d'avoir 55 ans et donc avant d'avoir touché leur 1^{re} annuité. C'est comme s'ils n'avaient jamais existé. Ils ont été complètement oubliés, rayés, gommés. A l'île d'Yeu nous avons une famille dans cette situation et il y en a plusieurs autres en Vendée » !

En effet, lorsque le cas se présente et que les familles demandent à bénéficier de la réversion, elles se heurtent à un mur. « Nous



Olivier Trichet veut dénoncer l'injustice de l'allocation de vétérance

sommes désolés, mais votre cas n'est pas prévu par la loi » leur répond invariablement le SDIS. Peu importe que l'ancien sapeur-pompier ait consacré des décennies à porter secours à autrui, s'il décède avant l'âge de 55 ans, ses proches percevront jamais un centime de l'État, ni même une marque quelconque de reconnaissance.

« C'est totalement injuste et honteux ! » martèle Olivier Trichet. « D'un côté les SDIS lancent des campagnes de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires avec de belles affiches et de l'autre côté, ils ignorent totalement une partie de ceux qui étaient dans leurs rangs pendant plus de 20 ans ». Conscients de cet oubli, les responsables du SDIS 85 se retranchent derrière les textes de loi. « Pour que nous puissions verser l'allocation, il faut faire évoluer la loi. Pour cela, le meilleur moyen consiste à alerter les députés, pour qu'ils fassent le nécessaire ». Dont acte.

Viviane Klemm

Festival « Viens dans mon île ».

Manau, Julien Clerc, Marc Lavoine et Jenifer à l'affiche de l'édition 2019

Les organisateurs du Festival « Viens dans mon île » ont profité de l'assemblée générale de leur association pour lever une partie du suspense concernant la programmation de l'édition 2019, qui se déroulera les 5, 7 et 9 août. Cette année il y aura Jenifer, Marc Lavoine, Manau, Julien Clerc et Caravan Palace. « **Comme à chaque fois, nous avons opté pour une programmation variée, qui soit adaptée à la population estivale de l'île** » indiquait Antoine Grésillon, le président de l'association Viens dans mon île.

Le festival s'ouvrira le lundi 5 août avec **Jenifer** et **Marc Lavoine**, deux grands noms de la variété française. Jenifer continuera à tourner les pages de son album « Nouvelle page » sorti en automne. La Citadelle accueillera également Marc Lavoine, qui a fait son retour sur scène en 2018 avec son album « Je reviens à toi ». La

soirée du mercredi 7 août débutera avec **Julien Clerc**, cet artiste qui traverse les générations grâce à ses mélodies et à sa voix inoubliables. Dans un style différent, le public retrouvera ensuite l'ambiance celtique de **Manau**, dont « La Tribu de Dana » a marqué toute une génération et peut-être même davantage. Change ment d'ambiance pour la soirée du clôture du 9 août. Avec le groupe multivitaminé **Caravan Palace** à la bonne humeur contagieuse, il va y avoir du spectacle et de la dynamique sur scène.

Pour connaître le reste de la programmation, il faudra encore attendre quelques semaines. Mais cette 8^e édition promet déjà de faire plein de festivaliers heureux.

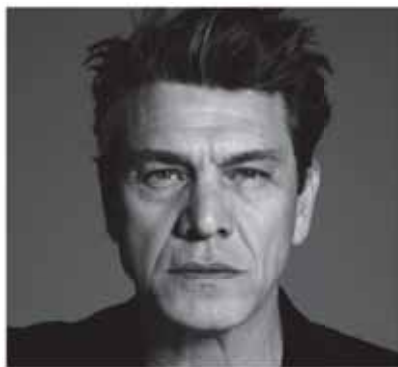


Jenifer

VK



Manau



Marc Lavoine



Julien Clerc

Des véhicules taggés sur le parking de l'église

Dimanche 23 décembre, les fidèles se rendant à l'église Notre-Dame du Port ont eu la mauvaise surprise de découvrir des tags verts et argentés sur une douzaine de véhicules stationnés sur le parking de l'église. Des inscriptions ont également été retrouvées sur le sol, ainsi que sur un mur voisin. Alertée, la gendarmerie a fait les constatations d'usage et ouvert une enquête.

VK



Éolien en mer

Où en est le projet ?

Encore une autorisation préfectorale en attente

Courant décembre le préfet de la Vendée Benoit Brocard accordait 4 nouvelles autorisations d'exploitations pour le parc éolien en mer Île d'Yeu-Noirmoutier qui comportera 62 éoliennes. Il lui ne reste désormais qu'une seule demande d'autorisation en instance. Celle-ci concerne la dérogation demandée par RTE pour destruction ou perturbation d'espèces animales protégées (goélands bruns, argentés ou cendrés...). L'instruction de cette demande suit son cours et la décision devrait être prise dans les prochains mois.

Une fois toutes les autorisations administratives obtenues, le consortium devra attendre que tous les recours des opposants, dont celui de l'association Neny qui a été déposé en janvier, soient purgés pour pouvoir démarrer les travaux.

A ce stade, il est donc difficile d'estimer quand les travaux pourraient réellement débuter.

Un nouvel actionnaire dans le consortium

Le 18 décembre, ENGIE annonçait l'entrée du groupe japonais Sumitomo Corporation au capital du consortium porteur des 2 projets éoliens en mer Yeu-Noirmoutier et Dieppe-Le Tréport. Le capital est désormais majoritairement étranger. Il est détenu par ENGIE pour 31 %, EDP Renewables pour 29,5 %, Sumitomo Corporation pour 29,5 % et La Banque des territoires (Caisse des Dépôts) 10 %. Pour ENGIE, cette alliance se justifie par le fait que « Sumitomo Corporation est l'un des premiers groupes industriels japonais et est fortement impliqué dans des projets de production d'énergie éolienne au Japon, en Europe,



Photo d'un parc éolien en mer - Crédit : Siemens

aux États-Unis, en Afrique du Sud et en Chine. Il est également un acteur industriel de premier plan dans des projets européens majeurs d'éolien en mer qui totali-

sent une capacité installée de 1,5 GW1 en Belgique et au Royaume Uni ».

VK

BRICO **MARCHÉ**

Pouvoir tout faire Moins cher

RUE DES ARTISANS (à côté de la déchetterie) - CHALLANS

LIVRAISON PELLETS ET BOIS DE CHAUFFAGE

A partir de 2 palettes de pellets (Soit 144 sacs à 4,20 € pièce)

ou

A partir de 2 palettes de bois de chauffage (chêne, charme, hêtre) coupé en 50cm (soit 1 stère par palette à 89,95€ la palette)

vosre Bricomarché vous offre la livraison jusqu'à l'embarcadere de Fromentine.

LIVRAISON POSSIBLE
A L'EMBARCADERE
DE FROMENTINE
OU PAR LA POSTE

NOUVEAUX HORAIRES
MAGASIN : DE 9H À 12H30 ET DE 14H À 19H
BÂTI : DE 7H30 À 12H30 ET DE 14H À 19H

2 fois
+

DE SURFACE 7200 M²
DE CHOIX
DE NOUVEAUTÉS

BÂTI COUVERT

Il y a 100 ans le jeune Méla Frédéric Bernard sauvait 57 marins !

Mardi 4 décembre la commune a rendu un hommage à Frédéric Bernard, qui il y a 100 ans a sauvé d'une mort certaine les 57 membres d'équipage du *Jinsen Maru*, un cargo japonais échoué à proximité de la pointe de la Tranche.

A l'occasion du centenaire du sauvetage de l'équipage du *Jinsen Maru*, la commune a souhaité rendre hommage à l'auteur de cet acte héroïque, Frédéric Bernard un marin islais qui n'avait alors que 22 ans. La cérémonie s'est déroulée le 4 décembre au port de la Meule, village dont le héros était originaire, en présence de son neveu Marcel Bernard qui réside toujours sur l'île, ainsi que d'élus, de représentants de la SNSM et du sémaphore de Saint-Sauveur. « Il nous a semblé important de rendre hommage à ce jeune homme, qui au péril de sa

vie n'a pas hésité à se lancer pour sauver l'équipage du Jinsen Maru. Cela doit nous rendre fiers et nous donner à réfléchir dans le contexte actuel » précisait le maire Bruno Noury, avant de découvrir la plaque commémorative qui a été mise en place sous le préau du port.

Cet acte héroïque a valu à Frédéric Bernard l'*Army Distinguished Service Medal*. Cette distinction militaire américaine est en général remise à des militaires, mais il arrive très exceptionnellement que sur accord du président des États-Unis elle soit décernée à des civils. De la part de la commune, Frédéric Bernard s'est également vu remettre la même dotation (400 francs) que les sauveteurs des naufragés de l'Ymer en 1917. Aujourd'hui l'épave du *Jinsen Maru* est dans un piètre état car elle se désagrège, mais comme



Bruno Noury, Marcel Bernard et Marc Ricolleau ont dévoilé la plaque commémorative

elle n'est située qu'à quelques dizaines de mètres de la côte, elle attire beaucoup de plongeurs.

VK

Un sauvetage à haut risque

Affrété par les États-Unis, le cargo à vapeur japonais *Jinsen Maru* transportait une cargaison de matériel militaire et faisait partie d'un convoi attendu à Bordeaux le 4 décembre 1918. Or dans la nuit du 3 décembre, alors que la flotte était prise dans une violente tempête à proximité de l'île d'Yeu, le *Jinsen Maru* a subi une avarie au niveau de la salle des machines et a fini par s'échouer sur le rocher du Grand-Vilain situé à proximité de la pointe de la Tranche. Malmené par les assauts des vagues, le cargo se disloquait progressivement et menaçait d'être rapidement submergé. Une tentative de sauvetage par bateau a dû être interrompue en raison de la tempête. Il ne restait plus alors qu'une seule solution pour sauver l'équipage, mettre en place un va-et-vient entre le cargo et la côte au moyen d'un filin. Mais comment faire ? N'écouterant que son courage, le quartier-maître Frédéric Bernard, robuste marin de 22 ans s'est jeté à l'eau. Une vraie folie... Mais le jeune Islais a réussi à franchir les 150 m séparant le bateau de la côte et à mettre en place le va-et-vient. Moins de 3 heures plus tard, il rejoignait la côte après les 57 membres d'équipage.

Ambiance chaleureuse au marché de Noël

Cette année encore la pluie et le vent glacial ont tenté de jouer les trouble-fête pendant le marché de Noël proposé par les commerçants et artisans des rues de la République et Guist'hau. Mais il en fallait davantage pour empêcher les exposants d'accueillir avec le sourire tous ceux qui venaient à leur rencontre. Ce sympathique marché de Noël fut l'occasion de faire des emplettes, de suivre les concerts de Tutti Canti ou de Barbara Meunier et Nicolas Thébaud (Nico), ou simplement de se promener pour profiter de l'ambiance chaleureuse qui y régnait malgré le froid ambiant.

VK



36 commerçants et artisans étaient présents sur le marché. - Crédit photo : Rodrigue Laurent

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui.



RUE NEPTUNE 85350 ILE D'YEU - Tél. 02 51 58 51 90

Pensez à semer ...

Graines fleurs et légumes



AUTHENTIQUE
Or Brun



Récupérez l'eau de pluie



Cuve 310 L
Cylindrique

Cuve 510 L
Cylindrique

Supports vendus
séparément



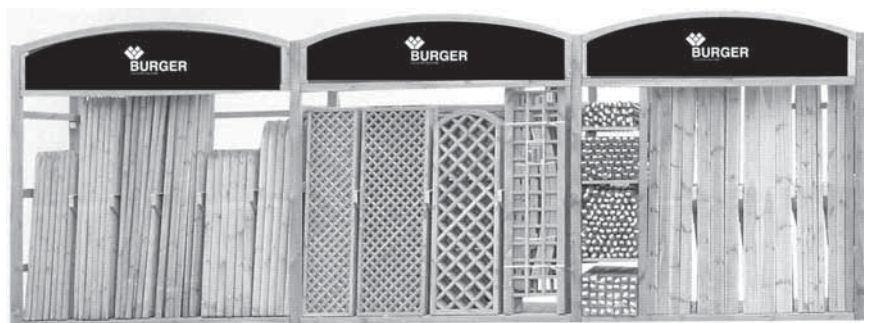
Cuve 520 L
Rectangulaire

Cuve
300 L
et 650 L



— Gamme extérieure en bois traité autoclave —

Panneaux, clôtures,
lames terrasse, piquets,
tuteurs, bacs à fleurs, etc ...



Photos non contractuelles - Dans la limite des stocks disponibles

HORAIRES D'OUVERTURE : Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h30

Du côté de l'office de tourisme

Le nouveau site internet

Depuis le mois d'octobre 2018, le nouveau site internet de l'office de tourisme est en ligne, à la même adresse www.ile-yeu.fr avec de nombreuses nouveautés : Une grande place a été laissée aux visuels et représentant l'identité du territoire,

L'arborescence a été retravaillée ainsi que les textes de présentation, en vue de gagner en référencement naturel,

La recherche dynamique permet de trouver aisément un hébergement, un restaurant, des activités de loisirs, une animation, Un module « bons plans » met en avant, dès la page d'accueil, les offres promotionnelles des prestataires,

Des espaces publicitaires sous forme d'encarts fixes ou pop-up sont dédiés à l'amélioration de la visibilité des partenaires,

La gestion des avis, contrôlé et validé par l'office de tourisme et le prestataire concerné,

L'adaptabilité du site aux téléphones mobiles/tablettes.

Selon le baromètre Raffour interactif 2017, 77 % des français partis en 2016 ont préparé en ligne leur séjour de loisirs et ce chiffre continue de progresser.

Ainsi, au cours de l'année 2019, l'office de tourisme prévoit le



déploiement de la vente en ligne des séjours, activités, hébergements par le biais de son site internet. D'ores et déjà, certains hébergements offrent la visibilité sur leurs disponibilités et la possibilité de réserver en ligne. Des rencontres ont eu lieu entre le mois d'octobre et novembre 2018 pour expliquer l'ensemble des fonctionnalités de ce nouveau site internet.

Si vous n'avez pas pu assister à l'une de ces réunions, vous pouvez prendre contact avec le service promotion (Camille Chalot) au 02 51 58 32 58.

La centrale de réservation

Depuis plus de 20 ans, l'office de tourisme propose à l'ensemble des visiteurs, un service dédié à la recherche d'hébergements

(hôtels, chambre d'hôtes, camping, locations saisonnières, accueil de groupe).

En ce qui concerne les locations saisonnières, les propriétaires de locations peuvent choisir entre deux options : soit déléguer à l'office de tourisme toute la partie accueil téléphonique, contact et négociation avec le client, gestion

des arrhes, tarifs promotionnels sur les bateaux et autres prestations, moyennant une commission ou soit fonctionner en propriétaires indépendants.

Pour toute information, contactez le service hébergement : (MP Cantin) au 02 51 58 46 47



Début d'année festif au bal de la Saint-Sylvestre

La salle du Casino brillait de 1 000 feux pour accueillir les centaines de personnes qui ont afflué durant toute la nuit au bal de la Saint-Sylvestre. Il faut dire que les 28 bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette soirée avaient tout mis en œuvre pour qu'elle soit une vraie réussite. Ambiance de discothèque, gonflage de centaines de ballons pour un lâcher mémorable, de la bonne humeur et des sourires sur tous les visages (malgré la fatigue) et bien sûr plein de bonne musique grâce à Vincent Roirand (Flash 2000). La piste de danse n'a pas désempilé jusqu'au matin. « **Merci à tous les bénévoles et à tous ceux qui ont participé à cette soirée ! Comme l'année passée, la moitié des bénéfices de la soirée seront reversés à l'AFM-Téléthon et le reste contribuera à financer la patinoire** » concluent Patrice Bernard et Violetta Barreteau (présidente de l'Association Frédéric), les organisateurs de cette soirée.

VK



Lutte contre les chenilles processionnaires par des moyens naturels : une habitante de l'Ile d'Yeu vous raconte...

Comment en êtes-vous venue à traquer les chenilles processionnaires ?

C'est en arrivant en octobre 2013, pour vivre de façon permanente sur l'île d'Yeu, que j'ai pris conscience du problème de la chenille processionnaire. Lors de mes promenades, je voyais un peu plus chaque semaine, les pins mourir à petit feu. Nombreux étaient ceux à l'époque qui étant complètement envahis de nids (pouvant contenir chacun plusieurs centaines de chenilles) perdaient plumage et ramage et se transformaient en arbres morts... Les poils urticants sont en outre extrêmement dangereux pour les hommes et les animaux, pouvant provoquer œdèmes, difficultés respiratoires, vomissements, pertes de connaissance, etc.

J'ai alors pris contact avec l'INRA et avec un certain nombre de responsables de communautés de communes un peu partout en France qui luttent contre ce nuisible invasif, qui s'étend géographiquement du Sud vers le Nord au fur et à mesure de la diffusion de nouvelles espèces de plantes vivantes et du réchauffement climatique.

J'ai étudié le cycle biologique de la chenille et compris qu'en intervenant à chaque stade de son développement, nous pouvions être extrêmement efficaces, du fait de la protection que constitue notre insularité. J'ai donc commencé à écheniller toute seule, puis au bout de deux ans en novembre 2015, j'ai rassemblé un groupe de bénévoles, qui souhaitaient également s'engager ayant constaté l'installation de nids et les dégâts provoqués sur les pins de leurs jardins et ceux de leurs lieux de promenade.

En quoi consistent les "campagnes" d'éradication de nids de chenilles ?

Depuis la première campagne du 11 novembre 2015 nous avons fait plus d'une vingtaine de campagnes d'éradication de nids de chenilles, essentiellement dans les bois communaux, en accord avec la municipalité avec qui j'ai des contacts réguliers. Nous intervenons dans l'ensemble du bois des Conches, Baie de la Pipe, Portias et quelques autres petits bois isolés communaux ou départementaux. Nos campagnes - une douzaine de bénévoles à chaque fois - souvent le samedi, consistent à attraper les nids et à les descendre grâce à des échenilloirs, à les ramener dans mon jardin avec une



remorque (parfois jusqu'à douze aller-retour !), puis à les brûler car c'est la seule façon de s'en débarrasser définitivement. Mais, reste à attraper les chenilles restées sur les arbres ou déjà en terre... Pour ce faire nous posons des pièges à phéromones et des éco-pièges sur les pins de nos jardins ou à proximité. Ces pièges sont des sortes de colliers encerclant les pins, qui permettent de récupérer les chenilles dans des sacs lorsqu'elles descendent en procession le long du tronc. Ce travail très minutieux pourrait être confié à des professionnels, aux paysagistes par exemple, car cela demande un peu de temps pour poser les colliers de façon à assurer une étanchéité parfaite : aucune chenille ne doit pouvoir s'échapper en passant entre l'écorce et la mousse du piège.

Nos "samedis" sont aussi l'occasion de partager un repas et de mieux nous connaître. Nous constatons avec joie que nos efforts sont récompensés : la santé des pins des Bois s'améliore, ils redeviennent plus verts et désormais peu de sujets meurent, tandis que le nombre de nids diminue. Il y a encore beaucoup à faire, c'est pourquoi nous avons décidé de communiquer plus largement afin de sensibiliser tous les habitants, permanents et intermittents, vivant à côtés des bois de pins où ailleurs, car on trouve des nids un peu partout sur l'île. Il faut être vigilants avant d'être infesté !

Comment communiquez-vous ?

Outre des articles de presse et notre présence lors de divers événements (Fête des jardins, Jardins du Jeudi, Fermes ouvertes, Semaine pour les alternatives aux pesticides, etc.), j'ai partagé les compétences que j'ai acquises avec les élus,

responsables des espaces verts, pépiniéristes et paysagistes, grâce à un diaporama très complet, tout en conseillant des particuliers de plus en plus nombreux à me solliciter. Le service de l'environnement est un bon relais

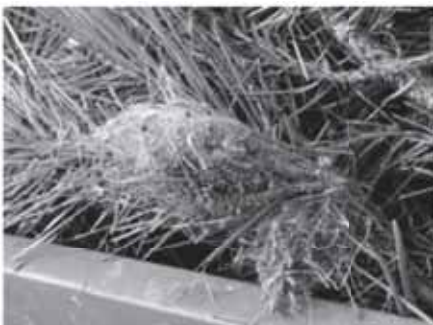
Le travail est considérable ! Des supports écrits du type livret, une diffusion sur les sites des partenaires et de la Mairie, un stand d'information au Verger patrimonial lors des animations, sont autant de pistes que nous souhaiterions pouvoir mettre en œuvre. Nous envisageons aussi des émissions sur Neptune fm, et peut-être une vidéo sur face book... Nous pourrions aussi partager notre expérience avec d'autres îles atlantiques si les chenilles remontent plus haut...

Cette lutte de longue haleine nécessite, outre beaucoup d'huile de coude et un équipement individuel (gants, lunettes, couvre-chef, bottes, protection des jambes et du cou... et pièges), des équipements collectifs : échenilloirs, brouettes, poubelles, remorques, qu'il faut entretenir et stocker dans de bonnes conditions.... C'est pourquoi nous avons besoin de la mobilisation de tous et d'une aide de la municipalité. Le Collectif agricole, en accueillant notre action en son sein nous assure par ailleurs un soutien associatif nécessaire.

A bientôt j'espère !

Marie Christine Duliège
mc@duliège.com

Propos recueillis par Cristi Cohen
collectifagricoleiledeyeu.wordpress.com,
rubrique "Pour une île sans pesticides"



Orientation post 3^e et réforme des lycées

Cette année la rencontre entre les élèves de 4^e et 3^e du collège Notre-Dame du Port, leurs parents et les représentants de CFA et lycées de Vendée a été l'occasion d'en apprendre un peu plus sur la toute récente réforme des lycées et du Baccalauréat.

Pour accompagner ses élèves de 4^e et 3^e dans la préparation de leur parcours post-3^e, le collège Notre-Dame du Port organise chaque année une soirée de rencontre entre les collégiens, leurs parents et des chefs d'établissement de Vendée. Le 29 novembre, le collège Notre-Dame du Port a accueilli les représentants d'un CFA et de lycées de la Roche-sur-Yon et des Sables d'Olonne. Cette rencontre a été l'occasion pour l'occasion d'en apprendre un peu plus sur la réforme des lycées et du baccalauréat. **« Cette réforme vise à proposer 2 voies d'excellence, générale et technologique d'une part et**

professionnelle d'autre part, afin d'amener les jeunes au mieux de ce qui est possible pour eux. En clair, ils seront poussés à donner le meilleur d'eux-mêmes. Le baccalauréat sera mieux valorisé et deviendra un vrai tremplin pour l'enseignement supérieur » expliquait Dominique Duhamel, chef d'établissement du lycée Sainte-Marie-du-Port aux Sables d'Olonne.

A l'issue de la présentation des différentes voies possibles à l'issue de la 3^e, Nathalie Samelin a rappelé la mission de l'Association Islaise des Transports Scolaires (AITS), qui organise l'acheminement par bus des jeunes Islais vers leurs établissements scolaires en Vendée. Les collégiens et leurs parents ont ensuite pu échanger avec les représentants des différents établissements vendéens. Pour approfondir leur réflexion, parents et élèves auront tout intérêt à se rendre dans les différents établissements lors des portes ouvertes qui y seront orga-



Les collégiens et leurs parents ont pu échanger avec les représentants des établissements

nisées. **« Ces visites sont toujours très enrichissantes, car elles permettent de découvrir les infrastructures et d'échanger avec des élèves et l'équipe enseignante. Il ne faut pas hésiter à visiter le**

plus d'établissements possible » rappelait Dominique Duhamel.

VK

La réforme des lycées et du Baccalauréat en bref

Du sur-mesure pour la voie générale et technologique

Dans la voie générale les séries sont supprimées et dans la voie technologique elles sont rénovées. Tous les élèves de la voie générale et technologique obtiendront au final le même diplôme. Dès leur arrivée en 2nde, ils passeront un test de positionnement pour faire le point sur leurs connaissances et leurs besoins. Ils bénéficieront d'enseignements communs destinés à garantir l'acquisition des savoirs fondamentaux. Ils devront en outre choisir des enseignements de spécialité et s'ils le souhaitent des options. La note finale du baccalauréat dépendra pour 40 % du contrôle continu (de la 1^{re} à la terminale) et pour 60 % d'épreuves terminales, dont celle anticipée de français qui aura toujours lieu en 1^{re}. De la 2nde à la terminale, des temps seront dédiés à l'orientation, avec pour objectif d'aider les lycéens à concevoir leur projet de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle dans la voie professionnelle.

Plus de passerelles dans la voie professionnelle

De son côté la voie professionnelle a vocation à être un tremplin vers une insertion immédiate dans la vie active ou vers la poursuite d'études. La réforme vise à proposer une meilleure articulation entre enseignements professionnels et enseignements généraux, ainsi qu'une complémentarité renforcée entre apprentissage et voie scolaire. Elle se traduira aussi par la mise en place de campus, véritables lieux de vie, de formation et d'innovation, en lien étroit avec les régions et les acteurs de la recherche et du monde professionnel. Les formations seront adaptées aux nouveaux enjeux économiques, ainsi qu'aux dynamiques des territoires. Le CAP pourra être préparé en 1, 2 ou 3 ans. Pour préparer le Bac Pro, dès la 3^e les élèves choisiront une famille de métiers (il y en a 3 pour l'instant). En 2nde, les lycéens passeront eux aussi un test de positionnement et choisiront une spécialité après avoir passé 4 à 6 semaines en entreprise. En 1^{re}, ils commenceront à travailler sur la conception d'un « chef d'œuvre », qui contribuera à la note finale du Bac. En terminale, suivant le cas ils choisiront un module poursuite d'études ou insertion professionnelle et entrepreneuriat.

Benedicte Bourel

Maître enseignante Reiki et Lahochi

Êtes-vous stressé, fatigué, avez besoin d'un moment de détente pour faire le plein d'énergie?
Offrez-vous une séance énergétique pour améliorer votre bien être physique, émotionnel et psychologique.
Nettoyage énergétique de lieux.

Rdv : 06 64 91 43 43 - <http://www.benedicte-reiki.fr>



Duo Beauté

Coiffure - Esthétique - A domicile

Facebook : Duo Beauté - 06 86 98 54 63 - Elodie ROUET



ÉMARD OPTIQUE

NOUVELLES
COLLECTIONS 2019

vous accueille TOUTE L'ANNEE

Mardi au vendredi : 9H30 - 12H / 15H - 19H
Samedi : 9h30 - 12H / 15 - 18H

ICI TOUTES LES MUTUELLES REMBOURSENT

22, rue de la République - 02 51 58 70 62
emard-optique.fr



L'institut sera fermé
du 4 au 16 Février pour les congés annuels
à très vite...

Soins du visage et du corps
Beauté des mains et des pieds - Maquillage
Massages - Pierres Chaudes - Réflexologie Plantaire Thai
Massage du visage (Kobido)

JACUZZI - SAUNA -HAMMAM

Du Lundi au Samedi de 10H à 12h30 - 15h à 18h
Fermé le mercredi et jours fériés

contact@entreprentheses-yeu.com
11 Bis rue des Quais
85 350 l'Île d'Yeu

02 51 58 40 80
www.entreprentheses-yeu.com

DECLÉOR

INSTITUT DE BEAUTÉ



HAMMAM-SAUNA-JACUZZI

PAYOT



AUDITION BRESSOLLETTE

Etudes et Solutions Prothétiques Adultes et Enfants



**+ de 100 points de Qualité
et de Services Certifiés !**

- Études financières Personnalisées
- **GRATUIT**: Garantie 4 ans Panne*
- Possibilité Garantie Perte/Vol/Casse

*sous réserve du renvoi du questionnaire satisfaction

Nos Services :

- Vérification et Nettoyage **GRATUITS** de votre appareillage
- **BILAN** Auditif non médical **GRATUIT**
- **ESSAIS**** dans la vie courante sans engagement
- Présentation des nouvelles technologies

Frédéric BRESSOLLETTE
Audioprothésiste DE
DU Audiologie
DU Audiophonologie de l'Enfant

**sur prescription médicale

ROCHE S/YON 02 51 36 92 92
17 rue du Mal. Joffre

CHALLANS 02 51 55 07 07
2 Pl. de l'Hôtel de Ville

Un Meilleur Ouvrier de France à la rencontre des collégiens

Dans le cadre de l'orientation post-3^e de ses élèves de 4^e et 3^e, le collège Notre-Dame du Port a accueilli Vincent Droussé, Meilleur Ouvrier de France 2011 en équipements et installations électriques.

Dans les émissions télévisées on entend régulièrement parler des Meilleurs Ouvriers de France (MOF) dans les métiers de bouche. Mais le concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France » concerne en fait plus de 230 métiers. Depuis son lancement en 1924, plus de 9 000 professionnels ont obtenu la très convoitée distinction qui atteste de leur excellence professionnelle. En 2011 Vincent Droussé est devenu MOF en équipements et installations électriques. Le 27 novembre il est venu rencontrer les élèves de 4^e et 3^e du collège Notre-Dame du Port, pour leur parler de son parcours professionnel dans lequel la recherche de l'excellence, l'esprit de compétition et l'international jouent un rôle important.

Le goût de challenge comme leitmotiv

Pour en arriver où il est, Vincent Droussé a suivi un parcours scolaire tout à fait classique. « **A votre âge je ne savais pas encore ce que j'allais faire. Il faut bien se renseigner avant de choisir une voie. Mais pas de panique, car on peut toujours changer d'orientation en cours de route** ». Lui a choisi le génie électrique et l'informatique industrielle. Une fois son DUT en poche, il est devenu formateur au BTP CFA de la Roche-sur-Yon. Attiré par la compétition et désireux de trans-



Vincent Droussé entouré des élèves de 4^e et de leur professeur Christophe David

mettre son savoir, il est aussi devenu expert métier « Installations électriques » pour l'équipe de France des Olympiades des Métiers (Worldskills) où concourent des professionnels de 80 pays. « **Pendant des années j'ai coaché des candidats français pour préparer les concours se déroulant en France et à l'étranger. C'était passionnant, mais très chronophage** ». Cela lui a donné l'envie de se lancer dans la compétition à titre personnel, « **car elle oblige à chercher en soi-même des ressources que l'on n'utilise pas en temps normal** ». En 2011 il a remporté le concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France », à l'issue de 3 années de travail sur la conception d'un prototype complexe de tracker solaire. En 2015, tout en poursui-

vant ses activités de formateur et de superviseur pour Worldskills, il a créé la société SD Tech (85) spécialisée en domotique, éclairage et distribution énergétique, qui intervient aussi bien en France qu'à l'international. Tout récemment, il a également rejoint Service à la Française (SAF), une organisation destinée à valoriser et diffuser à l'international le savoir-faire des métiers français d'excellence. Hyperactif et toujours à la recherche de nouveaux challenges, Vincent Droussé multiplie les expériences et celles-ci rendent son quotidien toujours plus passionnant.

Les enseignements tirés de ses expériences

De ses expériences professionnelles successives il a tiré de nom-

breux enseignements, qu'il prend plaisir à transmettre aux plus jeunes, car ils peuvent s'appliquer à chacun. « **Il est important d'avoir une ouverture sur l'international et de mettre à jour ses connaissances, surtout dans des activités comme le génie électrique et les automatismes industriels qui évoluent rapidement** ». Plus généralement, pour réussir professionnellement « **il faut se demander pourquoi on fait ce que l'on fait, arrêter de se mettre des limites et chercher à comprendre pourquoi on n'y arrive pas** ». Et bien sûr, « **il faut fixer des objectifs et tout faire pour les atteindre** ».

VK

Retrouvez La Gazette Annonces sur internet
www.gazette-iledyeu.fr

LE MILLE PÂTES

PIZZAS-TAPAS

NOUVEAUTÉ
PIZZA DU MOIS

taille uni que  27cm

LES PIZZAS BASE TOMATE

TOUTES PRÉPARÉES AVEC PULPE DE TOMATE, EMMENTAL, MOZZARELLA & ORIGAN

MARGHERITE	origan, emmental, mozzarella, tomate	7,50 €
NINO	jambon	8,00 €
REINE	champignons, jambon, veuf	8,00 €
3 FROMAGES	chèvre, crème de roquefort, mozzarella	9,00 €
BOLD	champignons, viande hachée, sauce soja, ail, herbes de provence	9,00 €
PRYSANNE	olives, anchois, ail, sauce tomate	9,00 €
MILLE PÂTES	poissons marbrés, olives, viande hachée, crème de roquefort, ail, ail	9,50 €
SPECIAL BARMAN	olives, viande hachée, chèvre, veuf, ail, épices	10,00 €
TI-BŒUF	poissons marbrés, olives, viande hachée, crème de roquefort, veuf, ail	10,00 €
SICILIENNE	choucroute, ail, sauce tomate	9,50 €
VÉGÉTARIENNE	poissons marbrés, olives, champignons, ail, sauce tomate, ail	9,50 €
SPRINGFIELD	poissons marbrés, olives, champignons, anchois italiens, tomates confites, herbes fraîches, ail, sauce tomate	12,50 €
NAPOLITAIN	anchois, tomates, ail, sauce tomate	9,00 €
VERA NAPOLETANA	tomates fraîches, mozzarella, ail, sauce tomate, anchois	12,50 €
SAURON	champignons, saumon, crème fraîche	9,50 €
AROMA	jambon, anchois, tomates, huile de truffe	12,50 €
RIBE	champignons, jambon, crème fraîche, épices italiennes	12,50 €
ESPECIALE	tomates confites, poissons marbrés, ail de roquefort à l'huile de truffe, jambon de parme AOC, persil	12,50 €
POISSONS QUI FUMENT	poissons fumés, fabrication artisanale locale, ail, sauce tomate, olives, tomates fraîches, herbes fraîches	12,50 €

LES PIZZAS BASE CRÈME FRAÎCHE


TOUTES PRÉPARÉES AVEC EMMENTAL, MOZZARELLA

LIÉGEOISE	herbes de provence	8,50 €
PRINCESSE	champignons, jambon, veuf, origan	9,00 €
FLAMANDE	olives, anchois, herbes de provence	9,00 €
OURS BRUN	olives, anchois, chèvre, veuf, origan, ail	10,00 €
NORVÉGIENNE	champignons, olives, saumon, origan	12,50 €
TIF-SIRÈNE	champignons, saumon, thon blanc mariné à la coriandre ou thon fumé*, origan	12,50 €
THON TONN	thon no fumé*, sauce mustard, origan	12,50 €
OSYANAIENNE	chèvre, ail, poivre, cannelle, jambon de parme AOC, olives	12,50 €

*Selon arrivage (facile à emporter)

Service sur place ou à emporter. 02 51 58 79 79

Ouvert du mardi au dimanche Midi et soir

 Le mille pâtes you 9 Place de la Norvège 85350 Ile d'Yeu



Pâtisserie - Salon de thé

GATO SUR L'O

(vue sur la mer)

Pâtisseries fines, macarons, viennoiseries, gâteaux secs, salé ...
Réceptions, mariages, anniversaires, baptêmes confiez nous la réalisation de vos desserts !

Toutes nos pâtisseries, viennoiseries, chocolats sont garantis « Fait maison »



NOUVEAU !

Glaces « maison » réalisées sur place par Guillaume
Possibilité bacs 1/2 litre ou litre à emporter (sur commande)

Betty et Guillaume vous accueillent tous les jours de 8h à 19h (fermé le lundi hors vacances)

13 quai de la Mairie

Tél. 09 51 37 87 39

mail : bettyraballand85@gmail.com

Site : patisserie-iledyegatosurlo.123siteweb.fr

Saveurs Islaises

Traiteur de la mer
Conserverie artisanale



5, rue de la Plage - Tél. 02 28 11 49 98

- Chaque semaine nous vous proposons de nouvelles recettes de poissons cuisinés, accras de morue, seiches au chorizo, encornets au cognac, ...

- Plats à emporter :

Paella, choucroute de la mer, tajine de seiches, bourguignon de thon, lotte aux petits légumes ...

- Assortiments de cuillères et verrines cocktails pour vos apéritifs

- Conserverie et poissons fumés variés...

- Moules, langoustines, crevettes, huîtres ...

Retrouvez également nos produits sur le marché de Port Joinville

Nos infos sur facebook :
<https://facebook.com/Saveurs-Islaises>

LA POISSONNERIE HENNEQUIN



- **Grand choix de poissons**

Facilitez-vous la vie en faisant nettoyer vos poissons à votre guise. Ils seront prêts à cuire ...

- **Paniers fraîcheur (4 à 6 personnes)**

Tous les mardis sur commande, à la poissonnerie de Super U

- **Plateaux de fruits de mer et cuissons de crustacés (sur commande)**

- **Bons Cadeaux pour les fêtes, anniversaires ... de la valeur de votre choix ... Faites leur plaisir !**

- **Nous acceptons les Tickets Restaurant, les Chèques Déjeuners et les Chèques Cad'Oya**

- **Vous trouverez ici nos spécialités islaises**
Thon fumé, rillettes de thon ...

Poissonnerie de Port Joinville : 02 51 58 53 88
poissonnerie.hennequin@orange.fr

Poissonnerie de Super U : 02 51 26 00 63
poissonnerie.hennequin.superu@orange.fr

Retrouvez-nous sur facebook : poissonnerie hennequin

Parution du 2^e tome « Les gens de l'Île d'Yeu chantent »

Pour continuer à faire revivre et pérenniser le patrimoine chansonnier de l'Île d'Yeu, un second tome de la série « Les gens de l'Île d'Yeu chantent » vient d'être coédité par l'association Arexcpo, la Maison de la presse et la mairie de l'Île d'Yeu.

« La chanson est l'un des patrimoines historiques et culturels de l'Île d'Yeu, aussi ancien que son château » affirme Jean-Pierre Bertrand, qui a eu l'idée d'éditer une série d'ouvrages sur la chanson à l'Île d'Yeu en s'appuyant sur le travail de collecte réalisé par l'Arexcpo (Association de Recherche et d'Expression pour la Culture Populaire). Cette association qu'il a fondée dans les années 70, a pour vocation de collecter les traditions orales de Vendée, afin de les faire renaître et éviter ainsi qu'elles ne tombent définitivement dans l'oubli. « Au cours de nos recherches, nous nous sommes rendu compte qu'à l'Île d'Yeu la chanson jouait un rôle important depuis des siècles. Les chansons les plus anciennes retrouvées jusqu'ici datent du XVI^e siècle ! Le travail de collectage réalisé auprès de familles, de chanteurs islais, dans les archives locales et même nationales, a permis de répertorier plus de 1 100 chansons et ce n'est pas fini. Peu de communes françaises peuvent se vanter de disposer d'un tel patrimoine » !

Un 2^e tome sur le mariage

Coédité par Arexcpo, la Maison de la presse et la mairie de l'Île d'Yeu, le 1^{er} tome « Les gens de l'Île d'Yeu chantent » paru en 2017 était principalement consacré aux chansons d'amour. « Après avoir abordé le thème de l'amour, nous avons naturellement choisi d'évoquer le mariage, la naissance et la petite enfance dans le second tome qui vient de paraître ». Il recense pas moins de 114 chansons et chansonnettes avec leurs paroles et partitions, ainsi que 186 références de pièces musicales sonores que l'on peut retrouver sur le site www.raddo-ethnodoc.com. Un véritable trésor anthropologique et artistique dans lequel on découvre par exemple « Y vu rester feuille moi », « La chanson de la mariée » ou « Fais dodo, Colin mon p'tit frère ».

Se souvenir de l'histoire des Islais

Comme son prédécesseur, ce second opus n'est pas qu'un répertoire de chansons. S'appuyant



Le 11 décembre Jean-Pierre Bertrand (au centre) est venu présenter le 2^e tome « Les gens de l'Île

sur des témoignages d'Islais, Jean-Pierre Bertrand raconte aussi comment à partir du XX^e siècle on en arrivait à se marier. Il évoque notamment les différences de fréquentations entre catégories sociales, ainsi que les préparatifs et le déroulement des noces. De son côté, l'historien islais Jean-François Henry livre une étude démographique inédite concernant l'Île d'Yeu au XIX^e siècle. On se rend compte à quel point le XIX^e siècle a permis de repeupler et redynamiser économiquement l'île, qui avait perdu plus de la moitié de sa population au cours du XVIII^e siècle. Jean-Paul Léger, un autre auteur islais évoque quant à lui les jeux de la petite enfance. Pour le maire de l'Île d'Yeu Bruno Noury, « ces 2 ouvrages sur la chanson à l'Île d'Yeu permettent de se souvenir de l'histoire des hommes et femmes de l'île. Nous devons être fiers de ce patrimoine ». Et de citer Aimé Césaire, « un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir » (NDLR proverbe bien connu extrait d'une citation du Maréchal Foch).

VK

Utile : « Les gens de l'Île d'Yeu chantent » - 15 € - Les 2 tomes sont en vente à la Maison de la Presse de l'Île d'Yeu, ainsi qu'au bureau de l'OPCI

au Perrier. Ils peuvent aussi être commandés auprès de l'OPCI-Ethnodoc - 4 place Louis de la Rochejaquelein - 85300 Le Perrier. La commande doit être accompagnée d'un chèque de 20,60 € (soit 15 € pour 1 livre + 5,60 € de frais d'envoi).



LA ROYALE

Ça bouge à La Royale !!! Changement de cap !!!

2019 c'est l'année du neuf... nouveau camion et nouveau labo de fabrication se mettent en place...

**Retrouvez nous mi mars/début avril sur un seul lieu :
au marché uniquement !!!!**

Toujours avec nos produits « champions », les p'tits plats savoureux, la cochonnaille faite avec du porc fermier, les croissants au jambon pur beurre et tout et tout « fait par nos tites mains » !!!

Suivez nous sur notre page 
www.facebook.com/laroyaleyeu

Merci de votre patience et pressés de vous revoir dans notre nouvelle aventure.

Ludo & Ophélie

sarlaroyale@hotmail.fr - **NOUVEAU NUMERO : 07 50 58 04 61**



LA FERME DU COQ À L'ÂNE

Ker Bossy, rue de ker doucet

vous accueille pour des visites pédagogiques (3€) à partir du 13 février
les mercredis et samedis à 15h (parking près du hangar).

Les premiers poulets prêts à cuire seront en vente fin mars.
Réservation préférable à partir du 15 mars.

Location de chèvres pour éco-pâturage / Location de poules pondeuses
et toujours la vente d'œufs au verger patrimonial
le samedi de 11h à 12h (rue st Hilaire)

Pour les réservations ou des renseignements :
Lionelle 06 74 17 64 74

NOUVEAU

Le Safran de l'île d'Yeu

Un produit d'exception sur un lieu d'exception

Safran pistils entiers (et produits safranés selon saison)

DISPONIBLE TOUTE L'ANNÉE

A LA FERME D'ÉMILIE

Chemin de la Messe - Ker Poiraud

Aux dates et heures d'ouverture de la boutique



Et auprès du producteur sur rendez-vous au :

06 41 72 32 69

mail : le-puil.gilles@orange.fr

SUPER U

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi : 9H00 – 12H30 / 15H30 – 19H00

Vendredi : 9H00 – 12H30 / 15H30 – **19H30**

Samedi : **Journée continue** de 9H00 à 19H00

LIVRAISONS
A DOMICILE

rue du Nord (100 m après La Poste)

Tél. 02 51 58 36 35

SERVICES
PHOTOS

LA FERME D'ÉMILIE



Boutique - salon de thé

Vendredi de 16h à 18h

Du 25 février au 8 mars
du lundi au vendredi de 16h à 18h

Visites de la ferme

sur inscription

Jeudi 28 février et jeudi 7 mars : 15h

Plus d'informations sur
www.lafermedemilie.fr

Réservation : sagemilie@hotmail.com

Chemin de la Messe - Ker Poiraud



**ARRIVAGE
DE JARDINAGE
ET FOIRE ACCESSOIRES
CULINAIRES**

**GRAND CHOIX DE
SEMENCES
POMME DE TERRE
ECHALOTES
OIGNONS**

HORAIRES D'HIVER

Lundi au Jeudi : 9h00 - 12h30 / 15h30 - 19h00

Le Vendredi : 9h00 - 12h30 / 15h30 - 19h30

Le samedi : 9h00 - 19h00



Borne de
développement
numérique
& cabine photo

POINT CHAUD
BOULANGERIE

31 rue Calypso - Port Joinville (à 50 m de la gare maritime) - Tél. 02 51 58 57 16

Téléthon :

une immense mobilisation et près de 19 000 € de dons !

La 25^e édition du Téléthon islais fut une belle réussite, malgré la conjoncture morose et une météo peu favorable pour la traditionnelle kermesse. Grâce à l'immense implication et générosité des habitants de l'Île d'Yeu, l'Association Frédéric a pu récolter près de 19 000 €, soit environ 1 000 € de plus qu'en 2017. Le point d'orgue de cette 25^e édition

fut bien sûr le défilé du vendredi 7 décembre sur le port, en présence de l'équipe de tournage de France Télévision. Les séquences diffusées à la télévision étaient certes un peu courtes, mais le plus important était bien la formidable ambiance qui régnait sur le port ce soir-là, malgré le froid piquant. Tout cela ne serait pas possible sans le dynamisme de Violetta



Interview de Violetta Barreateau par la journaliste de France Télévision

Barreateau (présidente de l'Association Frédéric) et la mobilisation de tous les bénévoles et partenaires, qui année après année continuent à mettre leur cœur dans ces manifestations. Comme

le résume Violetta, « l'Île d'Yeu peut être fière de sa mobilisation pour le Téléthon depuis 25 ans. Merci à tous » !

VK



Il y avait foule sur le port pour la soirée du 7 décembre

Les collégiens ont chanté Noël pour les résidents des Ehpad

Parce que Noël est un moment d'échange et de partage, les élèves de 6^e et de 5^e du collège Notre-Dame du Port se sont rendus aux Chênes Verts et à Calypso pour proposer un petit concert de Noël aux résidents. « **Ils sont bien mignons !** » s'est exclamée l'une des résidentes touchée par la présence de ces jeunes pères et mères Noël. Accompagnés par leur professeur d'enseignement musical Vincent Le Fèvre à la guitare, les adolescents ont interprété des classiques de Noël auxquels certains résidents n'ont pas hésité à se joindre. Ils ont également chanté quelques airs de Noël en anglais et espagnol. Le concert s'est terminé en beauté avec un canon, plein de gaieté et d'énergie. Avant de retourner au collège, les jeunes pères et mères Noël ont offert à chaque résident des cartes de vœux qu'ils avaient fabriquées pour l'occasion. Un bien joli cadeau dans lequel ils avaient mis tout leur cœur...

VK



Les concerts de décembre

À l'Île d'Yeu faire de la musique et chanter font partie de l'art de vivre. Pour s'en convaincre il suffit d'essayer de dénombrer les formations vocales et musicales. C'est quasiment impossible... Parmi les concerts de décembre, les 3 principaux ont été ceux de Yves Cadou, Tutti Canti et Chœur Joie Yeu.

Le 1^{er} décembre, c'est Yves Cadou accompagné de 7 compères du Cas 12 Bandes qui a ouvert la marche au Casino, à l'occasion de la sortie du CD « Traces » (en vente au prix de 10 € chez Neptune FM, au Comptoir de la Mer, Comptoir de la Décoration, au supermarché Casino, chez MMA et au Café du centre). Avec des textes pleins d'émotions et de bon mots, des musiques et arrangements très variés et plaisants, ce concert a permis au public de passer une très bonne soirée. On n'oubliera pas non plus les éclairages et la sono qui avaient été particulièrement soignés.

Huit jours plus tard, l'ensemble vocal Tutti Canti faisait son retour à l'église Notre-Dame du Port avec son traditionnel concert de Noël. Cette année Tutti Canti avait mis Camille Saint-Saëns à l'honneur, avant de poursuivre avec des airs de Noël plus populaires, dont quelques classiques que le public a pu reprendre en chœur avec les choristes.

Le 23 décembre, c'était au tour de la chorale Chœur Joie Yeu de retrouver son public à l'église Notre-Dame du Port. Accompagnée de musiciens de l'Harmonie Saint-Amand, Chœur Joie Yeu a proposé au public d'aller à la découverte de chants de Noël profanes et religieux d'origines très diverses. La période de Noël est décidément une période où il fait bon chanter et écouter chanter.

VK



Spectacle « La vie est belle », un bel hommage

L'adaptation théâtrale du film de Franck Capra « La vie est belle » proposée le 8 décembre par la Compagnie Caravane fut une belle surprise. Malgré une mise en scène et des décors d'une grande sobriété, les acteurs qui jouaient tous plusieurs rôles, ont su transmettre au public toute l'émotion et l'optimisme de ce beau conte de Noël. Ce fut un bien bel hommage à Franck Capra.

VK



"Anciens commerces et vie d'antan"

La mairie, hier et aujourd'hui

Depuis mi-novembre, les services municipaux se sont éparpillés dans différents lieux : à la gare maritime, à l'ancienne poste ou encore à l'école de pêche. La mairie, en effet, est en pleine rénovation. Cet événement n'est qu'un épisode dans l'histoire de notre « hôtel de ville ». C'est pour nous l'occasion de tourner les pages anciennes de l'album municipal et de retrouver les étapes qui ont jalonné la vie publique des Islais d'hier et d'aujourd'hui.

L'assemblée d'habitants sous le « ballet » de l'église du Bourg

Le dimanche 12 décembre 1784, Le vicaire, messire Jacques Hillaret vient de quitter le chœur de l'église du Bourg et entre dans la sacristie. Les bancs et les chaises résonnent dans le sanctuaire imprégné d'encens. Les deux sacristains, Jean-Baptiste Girard et Prosper Billet s'activent. L'un se précipite pour éteindre les cierges de l'autel tandis que l'autre est déjà suspendu aux longues cordes qui pendent à la croisée du transept, pour mettre en branle les cloches qui annoncent la fin de la messe et la convocation de la population à l'assemblée d'habitants. Les paroissiens laissent passer Jacques-Alexis de Verteuil, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, le gouverneur de l'île ; il est accompagné de dame Marie-Josèphe Dupont de Gourville, son épouse et de leurs enfants. Les représentants du seigneur, Victorin de Rochechouart, duc et pair de France, ont l'insigne honneur de siéger dans le chœur... Ils sont suivis du personnel de la seigneurie, maître Jean Dumonté, procureur fiscal, et Jacques Raballant, receveur des droits, des deux notaires, Pierre Lecomte et Jacques Rabalan. Le curé, Amable Cadou vient les rejoindre ainsi que le commissaire aux Classes de la Marine, Texier de la Pommeraye, puis suivent les dix marguilliers de la paroisse qui représentent les habitants.

Tout ce beau monde se serre sous le « ballet » de l'église, sorte de petit auvent, situé à la porte de la nef au beau milieu du cimetière... Les marguilliers s'occupent de la gestion de la fabrique paroissiale – on les appelle aussi les *fabriqueurs*. Chaque année, l'un d'entre eux a la responsabilité de présider l'assemblée. Il est « en charge » comme l'on dit alors. La situation est, ce jour là, bien préoccupante. L'été dernier, la récolte de blé n'a pas été bonne et les grains commencent à manquer. Thomas Drouillard demande alors l'autorisation de puiser dans la caisse de la Société du Général de la paroisse, les sommes nécessaires pour affréter un navire qui ira dans un port de la « Grande terre » acheter du blé. Cette assemblée, ancêtre de notre conseil municipal, accepte à l'unanimité cette proposition.

La chapelle Notre-Dame du Bon-Secours au Port.

Quelques années plus tard, la Révolution est passée par là et a transformé les marguilliers de la paroisse en conseillers municipaux de la commune. Les mêmes personnages, ou presque, se retrouvent à nouveau en charge des destinées de l'île. Mais ces notables qui sont pour la plupart des capitaines au long cours devenus armateurs, décident de siéger au Port, près de chez eux. Comme il n'y a pas de local disponible et que l'église Notre-Dame n'existe pas encore, ils choisissent la chapelle Notre-Dame de Bon-Secours près du fort Blainville (où se trouve aujourd'hui la Poste) ; ils décident de la transformer en salle de réunion politique. Le premier maire, Luc Moizeau, est entouré de plusieurs anciens marguilliers et du curé de la paroisse, Amable Cadou, qui devient procureur de la commune. Pour pouvoir travailler, le Conseil général de la commune fait l'acquisition d'une douzaine



La mairie pavoisée, quai Sadi Carnot après la construction des quais. Début du XX^e siècle. Coll. A. Henry

de chaises – il n'y a sans doute que des bancs – et procure au secrétaire-greffier, Jean-Nicolas Laurent, chirurgien de son état, du papier, des plumes, deux canifs pour les tailler, de la cire à cacheter rouge et noire. Les décisions de la Municipalité qui siège désormais au Port mécontentent les femmes du Bourg, qui le 2 janvier 1792, se réunissent au son de la cornemuse au bas du grand escalier de la maison du procureur fiscal et prennent le chemin du port pour « détruire » la chambre municipale... Luc Moizeau enfle en toute hâte son écharpe, convoque dans l'urgence quelques membres de la municipalité. Les insurgés contestent les nouveaux impôts, et réclament le retour à l'ancienne coutume. Elles refusent tout : « la chambre municipale, le juge de paix, le greffier ». Elles ne veulent pas que les « registres de l'église soient déplacés ». Les habitantes du Bourg s'opposent d'une certaine façon à la prise de pouvoir municipal par les bourgeois du Port...

Sur la façade du port

Avec le changement de siècle, le calme est revenu. Mais la destruction de la chapelle de Bon-Secours, oblige la mairie à s'installer ailleurs, très probablement sur la « façade du port » où elle se trouve actuellement comme l'indique le cadastre de 1834. Elle quitta donc cet endroit balayé par les tempêtes - ce n'est pas pour rien qu'il s'appelait le *cap enragé* - pour l'autre partie du port, plus calme, où séjournent Casimir Moizeau, le percepteur, Jacques Orsonneau, le notaire... Du beau monde ! La « façade du port » prit le nom de « quai de ceinture » après la construction des nouveaux môles puis « quai Sadi Carnot » après l'assassinat du président de la république en 1894. Certains ont pensé que cette maison particulière aurait appartenu au fameux Bachelot de la Pylaie. En effet, ce botaniste venu en 1830 voulut marquer son passage dans l'île en offrant à la population une place dans le prolongement de la rue Forcée. La mairie laissa faire le mécène mais son imagination fut plus grande que son porte-monnaie. La commune refusa de payer le complément des frais ; La Pylaie quitta l'île, meurtri par le peu de reconnaissance et laissa le chantier inachevé. On prétendit qu'il aurait donné sa maison à la commune en guise de dédommagement... et c'est pour cela que la place des Ormeaux devint la place La Pylaie. Rien n'est moins sûr. Cette maison particulière était toute simple. Au

rez-de-chaussée, sur la gauche, on trouvait le tribunal de justice de Paix et de l'autre côté les bureaux. Au premier étage, la salle de mariage. A cette époque le personnel de la mairie était bien peu nombreux... En 1925, ils étaient 7 : un secrétaire et un secrétaire-adjoint, un comptable et un crieur pour l'*encan* qui était alors municipal, un garde-champêtre et un tambour-afficheur et enfin une femme de service à l'école maternelle publique.

En 1929, les habitants de la paroisse de Saint-Sauveur demandèrent la possibilité de faire célébrer leurs mariages civils à l'école publique des garçons du Bourg dans une salle inoccupée. En effet, les noces avaient lieu après la campagne du thon, au mois de novembre. Les cortèges venaient à pied des villages. Pour celui de La Croix par exemple, il fallait aller jusqu'au Port à la mairie puis se rendre au Bourg à l'église... Les cortèges avaient certes tout le loisir de chanter et de ripouner, mais tout de même. Le maire, Louis Penaud, fit une demande officielle au sous-préfet des Sables qui répondit que cela serait possible avec la nomination d'un adjoint spécial pour le Bourg de Saint-Sauveur, uniquement chargé d'assurer les fonctions d'officier d'état civil...mais il semble que la mairie n'ait pas donné suite à ce projet.

Le premier vote des femmes

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, une ordonnance du 21 avril 1944 autorisa pour la première fois les femmes de France à voter. Et c'est lors des élections municipales de l'année suivante, le 29 avril 1945 qu'elles purent enfin exprimer leur opinion. Elles furent donc nombreuses à remplir leur devoir électoral au point que la petite mairie fut très vite débordée. Pensez-donc, on n'avait jamais vu autant de monde franchir la porte de la mairie pavoisée comme au plus beau jour...

Nos édiles n'avaient pas prévu un tel engouement : 1 883 votants ! L'étroitesse du couloir menant à la salle de vote, fort heureusement au rez-de-chaussée, ne permit pas à la foule de faire demi-tour. Devant cette affluence aussi prévisible qu'imprévue, le maire, Alfred Taraud mit en place un sens de circulation et les électeurs durent sortir par une fenêtre basse ; de solides marins, toujours prévenants, se faisaient un grand plaisir d'empêcher les femmes qui avaient du mal à franchir ce bastingage municipal. Par ailleurs, monsieur le maire avait obtenu du préfet une

Ile d'Yeu

autorisation spéciale pour reporter l'heure de fermeture du bureau pour que les paroissiens et paroissiennes de Saint-Sauveur puissent se rendre au port pour voter après les vêpres. Ah ! La belle allure de voir les paroissiens du Bourg descendre à pied derrière le vieux Père Célestin Augereau qui veillait sur leurs âmes depuis 1919 !

On tira les enseignements d'une telle journée. La liste conduite par Joseph Martin, administrateur des Colonies en retraite et par l'ancien maire, Alfred Taraud fut élue sans problème. La nouvelle équipe avec des jeunes comme Jules Berlivet, le voilier, ou Pierre Henry, le pharmacien, et deux femmes, madame Conan et mademoiselle Trochu, allait se mettre au travail et attaquer les délicats dossiers d'après guerre. Pour les prochaines élections, elle décida de soulager la vieille mairie en ouvrant un second bureau de vote, rue de l'Abbesse, dans la maison Neveu-Dérottrie, qui avait été réquisitionnée comme bureau de ravitaillement. Enfin, sa vétusté mettait la population en péril lors des mariages. Le plancher de la salle du conseil risquait de s'effondrer devant le poids de la nombreuse assistance, famille et amis, qui venait entendre les jeunes mariés prononcer leur engagement réciproque. Il fallait donc l'étayer. Cela ne pouvait plus durer trop longtemps.

La nouvelle mairie

25 janvier 1969. Le maire, Louis Michaud, a su attendre malgré tout. Trop de dossiers étaient prioritaires comme l'électrification, l'adduction en eau, les services de secours etc. Maintenant, c'est à l'administration de bénéficier du modernisme. Une pierre deux coups. De très nombreuses personnalités firent le déplacement pour inaugurer le même jour la nouvelle perception, rue de la Victoire et la mairie entièrement rénovée. Ce fut aussi



La mairie, quai Sadi Carnot. Pour des raisons de sécurité, on a posé une balustrade en bas de la rue Requenon. Milieu du XX^e siècle. Archives municipales.

l'occasion de remettre au plus ancien employé communal, le garde champêtre Gabriel Taraud, la médaille d'argent du travail. Tout un symbole ! Quelques mois plus tard, tandis que les *Nouvelles Galeries Insulaires*, magasin phare de toute l'île, baissait ses rideaux, le nouveau paquebot *La Vendée* venait seconder le *Président Auguste-Durand*, tandis que le vieil *Insula* s'appretait à partir. L'île d'Yeu changeait d'époque ! La mairie, encore trop à l'étroit dans ses locaux, va donc une

nouvelle fois changer de peau...en demeurant au même endroit. Certaines traditions pourront ainsi se perpétuer comme la cérémonie des mariages avec leurs longs cortèges qui emprunteront la rue des Mariés pour se rendre à l'église. Mais cette rue gardera le mystère de ses origines car elle portait déjà ce nom avant que n'existent la mairie et l'église Notre-Dame du Port...

Jean-François Henry



L'ancienne mairie - La salle du conseil municipal vide. On remarquera la cheminée avec son poêle. Au dessus, tout en haut, la gravure du Vieux-Château par René Pinard. En dessous, le portrait en pied du Prince de Joinville par Winterhalter et posé devant, un petit portrait du général Edmond Buat. Photo Roger Turbé - Archives municipales.



Dans la même salle, autour du maire, Louis Michaud, à gauche Jean Taraud, et à droite Jean Pavageau. Debout, les deux gardes champêtres Prudent Bénéteau, Gabriel Taraud entourent Paul Coudrin, le secrétaire de mairie. Photo Roger Turbé.



Délibération de la Municipalité, prise à la chapelle du Port. 1^{ère} signature de Luc Moizeau en tant que maire. - 7 février 1790.

On remarquera sur la droite, au dessus du fort Blainville, l'emplacement de la chapelle Notre-Dame de Bon-Secours qui a accueilli la première municipalité pendant la révolution. 1788.





**PROGRAMME
DU MERCREDI 6 FEV
AU MAR 26 FEV 2019**

**VENDREDI 15 FEV 20H30 5€
OYA FILMS CINÉ CLUB**

IMPITOYABLE vo

2 septembre 1992 / 2h 11min / Western De Clint Eastwood Avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Morgan Freeman

Kansas 1880. William Munny, redoutable hors-la-loi reconverti dans l'élevage va, à la demande d'un jeune tueur, reprendre du service pour venger une prostituée défigurée par un cowboy sadique.



LA MULE vo et vf

23 janvier 2019 / 1h 56min / Drame De Clint Eastwood Avec Clint Eastwood, Bradley Cooper

À 80 ans, Earl Stone est aux abois. Il est non seulement fauché et seul, mais son entreprise risque d'être saisie. Il accepte alors un boulot qui – en apparence – ne lui demande que de faire le chauffeur. Sauf que, sans le savoir, il s'est engagé à être passeur de drogue pour un cartel mexicain.



HAYAO MIYASAKI JEU 21/02 18H

LE CHATEAU DE CAGLIOSTRO

1979 / 1h 40min / Animation, Aventure De Hayao Miyazaki Avec Yasuo Yamada, Eiko Masuyama

Le célèbre Lupin dévalise un casino mais s'aperçoit que les billets volés sont des faux. En compagnie de son acolyte Jigen, Lupin enquête sur cette fausse monnaie qui le conduit au château de Cagliostro. Ils apprennent alors qu'une princesse détiendrait la clé d'un fabuleux trésor...



MER 06/02	20H30 QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?
JEU 07/02	18H YAO 20H30 QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?
VEN 08/02	FERMÉ
SAM 09/02	18H COLETTE vo 20H30 QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?
DIM 10/02	18H QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ? 20H30 BORDER vo
LUN 11/02	18H LES INVISIBLES 20H30 QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?
MAR 12/02	FERMÉ

GREEN BOOK vo

23 janvier 2019 / 2h 10min / Drame, Biopic De Peter Farrelly Avec Viggo Mortensen, Mahershala Ali

En 1962, alors que règne la ségrégation, Tony Lip, un vider italo-américain du Bronx, est engagé pour conduire et protéger le Dr Don Shirley, un pianiste noir de renommée mondiale, lors d'une tournée de concerts.



COLETTE

16 janvier 2019 / 1h 52min / Biopic De Wash Westmoreland Avec Keira Knightley, Dominic West

1893. Gabrielle Sidonie Colette, jeune fille à l'esprit rebelle, épouse Willy, écrivain aussi égocentrique que séducteur. Sachant repérer les talents mieux que quiconque, Willy autorise Colette à écrire – à condition qu'il signe ses romans à sa place.



BORDER vo

9 janvier 2019 / 1h 48min / Drame, Fantastique De Ali Abbasi Avec Eva Melander, Eero Milonoff

Tina, douanière à l'efficacité redoutable, est connue pour son odorat extraordinaire. C'est presque comme si elle pouvait flairer la culpabilité d'un individu. Mais quand Vore, un homme d'apparence suspecte, passe devant elle, ses capacités sont mises à l'épreuve pour la première fois.



GLASS

16 janvier 2019 / 2h 09min / Thriller, Fantastique De M. Night Shyamalan Avec James McAvoy, Bruce Willis, Samuel L. Jackson

David Dunn - l'homme incassable - poursuit sa traque de La Bête, surnom donné à Kevin Crumb. De son côté, le mystérieux homme souffrant du syndrome des os de verre Elijah Price suscite à nouveau l'intérêt des forces de l'ordre en affirmant détenir des informations capitales sur les deux hommes...

QU'EST CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?

30 janvier 2019 / 1h 39min / Comédie De Philippe de Chauveron Avec Christian Clavier, Chantal Lauby, Pascal N'Zonzi

Claude et Marie Verneuil font face à une nouvelle crise. Leurs gendres, Rachid, David, Chao et Charles sont décidés à quitter la France avec femmes et enfants pour tenter leur chance à l'étranger. Incapables d'imaginer leur famille loin d'eux, Claude et Marie sont prêts à tout pour les retenir...



LES INVISIBLES

9 janvier 2019 / 1h 42min / Comédie De Louis-Julien Petit Avec Audrey Lamy, Corinne Masiero,



MER 13/02	16H MINUSCULE 2 18H GREEN BOOK vo 20H30 QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?
JEU 14/02	18H GLASS 20H30 LA MULE vo
VEN 15/02	18H DRAGONS 3 20H30 IMPITOYABLE vo
SAM 16/02	16H MINUSCULE 2 18H L'INCROYABLE HISTOIRE DU FACTEUR CHEVAL 20H30 BORDER vo
DIM 17/02	16H DRAGONS 3 18H LA MULE vf 20H30 QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?
LUN 18/02	16H YAO 18H COLETTE vf 20H30 GREEN BOOK vo
MAR 19/02	16H DRAGONS 3 18H QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ? 20H30 GLASS

MINUSCULE 2

30 janvier 2019 / 1h 32min / Animation, Aventure, Famille De Thomas Szabo, Hélène Giraud Avec Thierry Frémont, Bruno Salomone, Stéphane Coulon

Quand tombent les premières neiges dans la vallée, il est urgent de préparer ses réserves pour l'hiver. Hélas, durant l'opération, une petite coccinelle se retrouve piégée dans un carton... à destination des Caraïbes ! Une seule solution : reformer l'équipe de choc !



DES 3 ANS

NICKY LARSON

6 février 2019 / 1h 31min / Comédie, Policier De Philippe Lacheau Avec Philippe Lacheau, Élodie Fontan, Tarek Boudali

Nicky Larson est le meilleur des gardes du corps, un détective privé hors-pair. Il est appelé pour une mission à hauts risques : récupérer le parfum de Cupidon, un parfum qui rendrait irrésistible celui qui l'utilise...



DRAGONS 3

6 février 2019 / 1h 34min / Animation, Aventure De Dean DeBlois Avec Jay Baruchel, America Ferrera

Harold est maintenant le chef de Berk au côté d'Astrid et Krokmu, en tant que dragon, est devenu le leader de son espèce. Ils réalisent enfin leurs rêves de vivre en paix entre vikings et dragons. Mais lorsque l'apparition soudaine d'une Furie Eclair coïncide avec la plus grande menace que le village n'ait jamais connue...



A PARTIR DE 5 ANS

MER 20/02	16H RALPH 2 18H30 NICKY LARSON 20H30 LA MULE vo
JEU 21/02	16H DRAGONS 3 18H LE CHÂTEAU DE CAGLIOSTRO 20H30 QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?
VEN 22/02	16H RALPH 2 18H15 LES INVISIBLES 20H30 NICKY LARSON
SAM 23/02	16H MINUSCULE 2 18H LA MULE vf 20H30 L'INCROYABLE HISTOIRE DU FACTEUR CHEVAL
DIM 24/02	16H NICKY LARSON 18H QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ? 20H30 GREEN BOOK vo
LUN 25/02	16H RALPH 2 18H YAO 20H30 LE GRAND BAIN
MAR 26/02	16H QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ? 18H15 DRAGONS 3 20H30 LA MULE vo

RALPH 2.0

13 février 2019 / 1h 53min / Animation De Rich Moore, Phil Johnston Avec François-Xavier Demaison

Ralph et son amie Vanellope von Schweetz vont prendre tous les risques en s'aventurant dans l'étrange univers d'Internet à la recherche d'une pièce de rechange pour réparer la borne de Sugar Rush, le jeu vidéo dans lequel vit Vanellope.



DES 5 ANS

LE GRAND BAIN

24 octobre 2018 / 1h 58min / Comédie dramatique De Gilles Lellouche Avec Mathieu Amalric, Guillaume Canet

C'est dans les couloirs de leur piscine municipale que Bertrand, Marcus, Simon, Laurent, Thierry et les autres s'entraînent sous l'autorité toute relative de Delphine, ancienne gloire des bassins.



YAO

23 janvier 2019 / 1h 44min / Comédie dramatique De Philippe Godeau Avec Omar Sy, Lionel Louis Basse

Depuis son village au nord du Sénégal, Yao est un jeune garçon de 13 ans prêt à tout pour rencontrer son héros : Seydou Tall, un célèbre acteur français. Invité à Dakar pour promouvoir son nouveau livre, ce dernier se rend dans son pays d'origine pour la première fois.



L'INCROYABLE HISTOIRE DU FACTEUR CHEVAL

16 janvier 2019 / 1h 45min / Comédie dramatique De Nils Tavernier Avec Jacques Gamblin, Laetitia Casta

Agenda

Ce calendrier est donné à titre indicatif, d'autres événements peuvent s'y ajouter, et des dates peuvent être annulées.
Par précaution surveillez l'affichage et renseignez auprès de l'Office de Tourisme. Pensez aussi à consulter notre site : www.gazette-iledyeu.fr

• • •

DIMANCHE 10 FEVRIER

• Marche rando

organisée par le club des randonneurs islais. A 15h, RDV au parking de la plage de la Pulante.

Du 11 au 15 février

• Festival la Petite Marmaille (Festival Jeune Public)

- Ateliers de théâtre pour enfants : du lundi 13 au vendredi 15 février
Ateliers animés par la Cie Walden Prod. .

Comme chaque année, la Petite Marmaille permettra à tous les enfants de suivre des ateliers et d'assister à des spectacles de qualité. Au programme cette année : ateliers d'expression corporelle et théâtrale.

Ateliers pédagogiques : ateliers 3-5 ans / ateliers 6-8 ans / ateliers 13-16 ans

- **Mercredi 13 :** spectacle pour les tous petits « **Ploum !** » (le bébé pingouin) par le Théâtre en Flammes. Salle N°3 Citadelle 10h et 11h

- **Théâtre avec les enfants :** le vendredi 15 février à 18h30 au Casino suivi du spectacle ARGHH ! par la Cie Walden

SAMEDI 16 FEVRIER

• Soirée années 70 à 90

organisé par La Mairie et l'association Yeu Défi.

Venez déguisé ou non.

A 21h00 au Casino

Entrée payante

DIMANCHE 17 FEVRIER

• Bingo

organisé par l'association Frédéric. Au casino à 14h30

JEUDI 21 FEVRIER

• Marche rando

organisée par le club des randonneurs islais. A 14h30, RDV au parking du club de l'Entraide à Saint Sauveur.

SAMEDI 23 FEVRIER

• Concert de Rock

organisé par l'association Nord Watts
A u casino

DIMANCHE 24 FÉVRIER

• Vide grenier gratuit : un troc et don.

Organisé par les adhérents de l'association Le Container.

Adhésion pour les exposants auprès de l'association.

Ouvert à tous.

De 14h30 à 17h - rue des Usines (côté plage de la Borgne)

Contact : lecontaineryeu@gmail.com
Tél. 06 52 06 82 93

Retrouvez nous également sur facebook.

Adhésion : 10 €

JEUDI 28 FEVRIER

• Marche rando

organisée par le club des randonneurs islais. 14h30, RDV au parking rue Neptune, en face de la station essence.

SAMEDI 2 MARS

• Loto

au Chapiteau de la Citadelle, organisé par l'Amicale Laique.
14h30

DIMANCHE 3 MARS

• Marche rando

organisée par le club des randonneurs islais. 15h, RDV au camping municipal, rue Saint Etienne.

SAMEDI 9 MARS

• blues/rock - Nina Attal

Nina Attal envoie bouler les chapelles. Déjà reconnue comme véritable « bête de scène » aussi à l'aise dans les solos de guitare bluesy enflammés, les ballades soul envoûtantes que dans le funk le plus remuant. À 26 ans, Nina compte à ce jour plus de 400 concerts à son actif et a déjà présenté son groove énergétique en France et à l'international. Tous ses concerts affichent complets depuis 2016.

Nina Attal a décidé cette fois-ci de sortir de sa zone de confort et de

fusionner ce groove qui lui est si cher avec des sonorités plus actuelles avec son nouvel album, **JUMP**.

(durée : 1h30)

Au Casino, 21h

Tarif abonné :

Plein : 10€ / Réduit : 5€

Tarif non abonné :

Plein : 15€ / Réduit : 10€

MARDI 12 MARS

• Collecte - Don du sang

11h à 14h, au Casino.

JEUDI 14 MARS

• Marche rando

organisée par le club des randonneurs islais. 14h30, RDV au complexe sportif, route des Sicardières.

SAMEDI 16 MARS

• Concert de la Saint Patrick

organisé par Sub'Evasion et la section plongée du collège les Sicardières. A 20h00. Au casino (voir page 52)

DIMANCHE 17 MARS

• Loto

organisé par l'Amicale des canotiers. Au Casino à 14h30.

20 au 30 Mars 2019

Semaine pour les alternatives aux pesticides.

- **Samedi 23 Mars de 10h à 12h30 au Verger patrimonial**

Accueil et informations sur différents thèmes

- **Mardi 26 Mars à 20h30, Salle des fêtes, Casino**

Conférence/débat : "Santé, bio et nutrition pour une cuisine alternative", avec Gilles Davaux

- **Mercredi 27 de 14h à 19h, Salle des fêtes, Casino**

Portes ouvertes pour une île sans pesticides : Exposition, informations, goûter Bio...

- **Samedi 30 Mars, de 10h à 12h30, au Verger Patrimonial**

Accueil et informations sur différents thèmes.

(Voir page 52)

VEN. 22 et SAM. 23 MARS

• Festival ludique : weekend jeux de société au Casino

organisé par l'association Mille Sabords (programmation en cours).

SAMEDI 30 MARS

• Conte musical : "Comme on entend la mer" par Clément Bertrand

Elle s'appelle "Elle", et c'est une fillette fantasque et introvertie. La disparition de son père dans un naufrage, et la bêtise de quelques-uns, vont l'entraîner à s'enfermer dans une bulle imaginaire. Mais comment dans ce monde clos, saisir les mains tendues qui voudront lui rendre l'espérance ? Un conteur et un musicien portent cette histoire, entrecoupée de chansons, qui aborde le sujet grave de la perte de façon délicate et poétique, pour célébrer l'ouverture aux autres, l'amour, la tendresse et la fraternité. Le tout soutenu par une création vidéo poétique d'Olivier GADAL projetée sur grand écran autour de dessins de Martin Mallet.

Clément Bertrand trouve beaucoup d'inspiration sur son île natale. Une histoire un peu fantastique que le public partage avec émotion en s'y laissant charmer (Ouest France).

écriture et jeu : Clément Bertrand
composition musicale : Clément Bertrand, Grégoire Gensse et Elie Guillou

Création vidéo : Olivier Gadal

dessins : Martin Mallet

guitare Nolan Rivetti

Casino, 18h

Durée : 45 min.

Spectacle pour tout le monde visible dès 8 ans

DU 4 AU 7 AVRIL

• Théâtre

Avec l'association théâtrale islaïse

DU 11 AU 13 AVRIL

• « Yeu En Scène » le 1^{er} festival d'humour à l'île d'Yeu

(voir page 43).

• • •

Atelier du PIF

« Osons communiquer autrement en famille »

De février à mai 2019 - Séances de 2h en soirée avec Françoise HOEVE psychotérapeute spécialisée dans les relations familiales anime cet atelier à partir de situations vécues par les participants.

Elle propose des outils pour tenter de communiquer dans le respect et l'écoute de chacun (méthode ESPERE, Communication Non Violente).

Le non jugement et la confidentialité sont le cadre de ces ateliers.

Participation de 10€

Inscription auprès du PIF au 02 28 12 91 24

Les animations à la bibliothèque municipale

- Samedi 16 Février à 16h30 : les après-midis jeux de société « jeux de rapidité, de mémoire et d'adresse »

- Samedi 23 Février, à 15h30 : L'heure du conte pour les 5/8 ans et sur inscription.

- Mercredi 27 Février à 20h30 : Les cafés numériques « Faux, Vrai ? »

- Samedi 16 mars à 16h30 : Les après-midis jeux de société « jeux de mots et d'imagination »

- Mercredi 27 Mars à 20h30 : Les cafés numériques « Dégooglisons Internet »

- Vendredi 29 Mars à 20h30 : Les lectures à voix haute « Le polar dans tous ses états »

Voir aussi

• **Cinéma** : pages 40 et 41

• **Sports** : page 48

• **Infos municipales** : p. 17

• **Associations** : pages 52 et 54

voir aussi divers articles

• **Bar de l'Escadrille (soirée Cabaret)** : voir page 43

• **Les Visites du Patrimoine**

Sorties nature - Visites de villages et de monuments - Visites à thème - Conférences

Programme sur : www.ile-yeu.fr

« Yeu En Scène », du 11 au 13 avril. le 1^{er} festival d'humour à l'Île d'Yeu

Comme beaucoup de gens, Camille De Coninck, Océane Doux, Nathalie et Nicolas Thébaud aiment assister à des spectacles d'humour. « **Mais quand on habite à l'Île d'Yeu, le choix est un peu limité et aller sur le continent pour en voir coûte cher** ». Forts de ce constat, les 4 amis ont décidé de prendre le taureau par les cornes. « **Pourquoi ne ferions-nous pas venir des humoristes sur l'île** ? L'idée d'organiser un festival d'humour a fait son chemin. Dedo, l'humoriste au look de rocker a immédiatement accepté l'idée de venir présenter son spectacle à l'Île d'Yeu. Cerise sur le gâteau, il a accepté de parrainer le festival... La machine était lancée. Il fallait désormais lui trouver un nom. « **Yeu En Scène, c'est pas mal non ? YES !** ». Et voilà à peu près comment est né « Yeu En Scène », le 1^{er} festival d'humour de l'Île d'Yeu organisé par Nico et ses drôles de dames.

Le festival se déroulera au Casino du 11 au 13 avril, « **pendant les vacances de Pâques, pour que tous les jeunes puissent aussi y participer. C'était important pour nous** ». Ce festival sera l'occasion pour tous les amateurs d'humour de (re)découvrir de jeunes humoristes pleins de talent et très différents les uns des autres. « **Nous souhaitons une programmation susceptible de plaire au plus grand nombre et notamment aux jeunes** ». Les prix des spectacles sont eux aussi pensés pour les jeunes, car très abordables. Mais ceci n'aurait pas été possible sans l'implication des artistes. « **Ils ont**

tous accepté de baisser leur tarif en venant à l'Île d'Yeu ». Il serait bien dommage de ne pas en profiter...

LE PROGRAMME DU FESTIVAL

- **Judi 11 avril à 20 h 30** : c'est **Antoine Demor** qui fera l'ouverture du festival avec « Demor gratte le vernis ». Au cours de sa jeune carrière, Antoine Demor s'est notamment produit au Festival du rire de Montreux, au festival Avignon Off ou au festival Youhumour de Lyon. « Demor gratte le vernis » est un spectacle axé sur la manipulation de l'image, celle qui fait élire, qui fait vendre, qui fait et défait les destins. Avec son humour sarcastique, pour ne pas dire mordant, Antoine Demor dissout les apparences et révèle l'invisible.

Au cours de cette 1^{re} soirée, le public pourra également apprécier l'humoriste nantais **Romuald Mauftras** dans son spectacle « Romu ». Romuald Mauftras est un jeune humoriste nantais qui a fait ses premières scènes à la Compagnie du Café-Théâtre, après avoir été commercial et musicien ! Il a notamment assuré les premières parties d'Anne Roumanoff, de Jeff Panacloc, de Verino ou de Marc-Antoine Lebret. Dans son one man show interactif, il nous dépeint des situations et personnages totalement délirants, souvent inspirés de son vécu.

- **Vendredi 12 avril à 21 h** : pour cette 2^e soirée « Yeu En Scène » accueillera **Maxime Gasteuil** dans « Maxime Gasteuil arrive en ville



De g. à dr. Romuald Mauftras, Dedo, Maxime Gasteuil et Antoine Demor

». Après être passé par le Jamel Comedy Club, ce jeune humoriste a décidé de tenter l'aventure Youtube. Bien lui a pris, car cela lui a permis d'assurer les premières parties d'Arnaud Ducruet, Gad Elmaleh et Kev Adams et de se produire au prestigieux Festival du rire de Montreux. Dans son spectacle « Maxime Gasteuil arrive en ville », il raconte sa nouvelle vie depuis qu'il est monté à la capitale. Ah ces Parisiens !...

- **Samedi 13 avril à 21 h** : c'est donc **Dedo**, le parrain de « Yeu En Scène » qui clôturera le festival. Atypique avec ses longs cheveux noirs et son eye-liner, Dedo s'est fait connaître grâce au Jamel Comedy Club où son style singulier et son humour acide ont tout de suite fait mouche. Il s'est également produit à l'Olympia et au festival Avignon Off. Son spectacle « Le prince des ténèbres » a même été programmé sur Netflix. Dans « Killing Joke » il enchaîne

les pointes d'humour à la vitesse d'une mitrailleuse et improvise beaucoup, toujours en interaction avec le public. Tous les sujets y passent, des faits d'actualité jusqu'à sa vie privée.


Viviane Klemm


Utile :

du jeudi 11 au samedi 13 avril au Casino. Tarif plein 17 €, tarif réduit (- de 16 ans) 14 €. Pass 3 soirées tarif plein 40 €, tarif réduit (- de 16 ans) 33 €. Réservations sur le site internet [www.helloasso](http://www.helloasso.com/) (<https://www.helloasso.com/associations/yeu-en-scene-festival-d-humour-de-l-ile-d-yeu>) ou à l'Office de tourisme de l'Île d'Yeu – tél : 02 51 58 32 58 ou sur place au Casino les soirs du festival.

Voir aussi Facebook « Yeu En Scène ». Contact : yeuenscene@outlook.fr

Char à voile et Stand Up Paddle

 Ile Evasion Yeu
Location / Séances



Plage de Her (Chalon, Char)
Plage des Vieilles (SUP)

Séances
Sur réservation

06 64 48 30 00

L'ESCADRILLE



Le bar cabaret
de l'Île d'Yeu
sur le port

Quai Carnot
85350 ILE D'YEU
Tél. 02 51 58 13 85
e-mail : escadrille@yourmail.fr

Site internet : www.lescadrille.net

Collecter les bouchons pour les handicapés et la lutte contre le cancer

Plutôt que de jeter les bouchons à la poubelle, il vaut mieux les apporter dans les points de collecte. Ils seront transmis aux associations vendéennes *Les Bouchons de l'Avenir* et *Vendée Cancer Solidarité* et serviront à apporter un soutien financier à des personnes handicapées, ainsi qu'à la lutte contre le cancer. Explications.

Vendredi 18 janvier, l'Association *Frédéric* présidée par Violetta Barreteau a accueilli *Les Bouchons de l'Avenir* et *Vendée Cancer Solidarité*, deux associations vendéennes qui collectent des bouchons en plastique et en liège à des fins humanitaires et écologiques. Après avoir passé la journée dans les écoles de l'île pour sensibiliser une nouvelle fois les jeunes Ialais à l'importance de cette collecte, elles se sont retrouvées à la Citadelle pour une réunion d'information destinée à la population islaïse. L'Association *Frédéric* relaie localement les actions de ces 2 associations depuis plusieurs années déjà. Plusieurs points de collecte ont été mis en place à cet effet sur l'île. L'année passée, 376 kg de bouchons en plastique et 236 kg de bouchons en liège ont pu être acheminés sur le continent, les frais de transport ayant été pris en charge par la régie Yeu Continent.

Où vont les dons de ces 2 associations ?

L'association *Les Bouchons de l'Avenir* a été créée en 2003 pour apporter une aide financière à des personnes en situation de handicap. Pour ce faire elle a mis en place dans de nombreuses communes vendéennes de points de collecte de bouchons et désormais aussi de couvercles en plastique. Une fois triés par les bénévoles, ceux-ci sont revendus à des entreprises de recyclage. « En 2018, grâce aux bénéfices de la vente des 73 tonnes de bouchons et couvercles collectés sur toute la Vendée, nous avons pu effectuer 20 dons d'un montant total de 15 190 € » indiquait la présidente de l'association Marie-Jeanne Chalet. Ces dons contribuent principalement à financer du matériel nécessaire aux personnes aidées. « Nous avons également financé un vol en montgolfière dont une personne handicapée rêvait depuis des années. Voir son bonheur à l'issue de ce vol fut une grande joie pour nous ». Pour solliciter l'association, il suffit de la contacter et de lui envoyer un dossier de candidature avant fin mai. Une commission étudie toutes les demandes reçues avant de faire son choix pour l'attribution des dons.

Également présente sur toute la Vendée, l'association *Vendée Cancer Solidarité* (voir Facebook *Vendée-Cancer-Solidarité*; tél. 06 64 41 31 92) collecte les bouchons en liège et en synthétique au profit de la recherche contre le cancer. Une fois triés et emballés par les bénévoles, les bouchons sont vendus à un liègeur qui les recycle. « Nous ne sommes rattachés à aucun réseau national, ce qui nous permet de choisir librement l'institution à laquelle nous versons les bénéfices de notre collecte. Depuis plusieurs années nous avons opté pour l'ICO de Nantes (Institut de Cancérologie de l'Ouest) » explique Patricia Coraboeuf, secrétaire de l'association. En 2018 *Vendée-Cancer-Solidarité* a reversé 6 000 € à l'ICO.

La collecte de bouchons en pratique

De nombreuses communes vendéennes sont dotées de points de collecte. A l'île d'Yeu ils sont situés dans le hall d'entrée de Super U et de Casino (bouchons en plastique et liège), à l'épicerie de Saint-Sauveur (bouchons en plastique), à la cave de Saint-Sauveur, ainsi qu'au service environnement de la mairie situé rue de la Victoire (bouchons en liège). Les 3 établissements scolaires (Ponant, Sicardières, Notre-Dame du Port) disposent également de points de collecte.

Les bouchons acceptés :

- Plastique : bouchons et couvercles alimentaires (eau, lait, sodas, huile, crème fraîche, épices, lait bébé, café en poudre...), hygiène (shampooing, produit douche, dentifrice, laque...), pharmaceutiques (sirop, bain de bouche, brumisateur, lavage nasal...) et entretien (produit vaisselle, lessive...). Sont proscrits tous les bouchons de produits toxiques (chimiques...). Les bouchons doivent être propres, et ne comporter ni étiquette, ni carton, ni métal.

- Liège et synthétique : bouchons de champagne, vin ou cidre en liège et synthétique, autres objets en liège.

Plus d'informations sur <http://lesbouchonsdelavenir.fr>, ainsi que sur Facebook *Vendée-Cancer-Solidarité* (tél. 06 64 41 31 92 pour Vendée Cancer Avenir



Un don de 800 € au profit de Mya

L'association *Les Bouchons de l'avenir* a profité de sa venue à l'île d'Yeu pour remettre un chèque de 800 € à l'association islaïse *Les rêves de la Luciole* créée au profit de Mya (voir Gazette Annonces du 11 août 2018). Cette fillette de 3 ans est très certainement atteinte d'une maladie génétique rare qui ralentit son développement. Pour tenter de combler progressivement le retard de leur fille, ses parents Claire Groisard et Sébastien Chevrier se démènent pour trouver des thérapies efficaces en France et à l'étranger, car la maladie de Mya n'est pas reconnue officiellement. Le service de génétique du CHU de Poitiers doit effectuer un test génétique exome, qui permettra peut-être enfin de mettre un nom sur sa maladie. Mais en attendant le jeune couple doit se débrouiller tout seul pour financer la quasi-totalité des soins et équipements nécessaires à leur fille.

11 000 € collectés au travers de l'association

Depuis la création en mars 2018 de l'association *Les Rêves de la Luciole* par les grands-parents de Mya, un véritable élan de solidarité s'est créé autour de la fillette et de ses parents. « Grâce aux bénévoles de l'association, aux nombreux soutiens que nous obtenons de la part de ceux qui nous font des dons ou achètent les objets que nous vendons, Mya a pu faire d'énormes progrès. Elle commence à parler, arrive de mieux en mieux à coordonner ses mouvements et pourra bientôt marcher sans se tenir (voir Facebook *Les Rêves de la Luciole*). Merci à tous ! » explique Catherine Groisard, la grand-mère de Mya. L'association a réussi à collecter plus de 11 000 € grâce aux manifestations qu'elle a organisées, ainsi qu'aux dons de particuliers et

d'associations. Cet argent sert notamment à financer les séances avec une comportementaliste (2 fois/semaine) et avec une psychomotricienne (1 fois/semaine), les stages de kinésithérapie Medek à Toulouse et neuromotrice à Barcelone (5 à 6/an), qui ne sont pas pris en charge par la Sécurité sociale. Grâce aux réseaux sociaux, Claire et Sébastien ont aussi réussi à créer des liens avec d'autres parents qui vivent des situations similaires. Ensemble ils se soutiennent, échangent des conseils et des adresses. Ils ont même réussi à se regrouper pour faire venir un thérapeute à Royan. Cette intervention a aussi pu être financée grâce à l'association *Les Rêves de la Luciole*.

Poursuivre les actions pour récolter des fonds

Mais le chemin à parcourir est encore long et coûteux. Claire et Sébastien ne relâchent pas l'effort, car Mya doit en permanence être sollicitée pour continuer à progresser. En plus des exercices qu'ils effectuent chez eux, ils multiplient les séances et stages thérapeutiques. De leur côté, les bénévoles de l'association préparent leurs prochaines actions destinées à collecter des fonds : ventes au supermarché au printemps, sur les marchés en été... « Nous sommes ouverts à toutes les bonnes idées ».

En parallèle, un très bel événement au profit de Mya se prépare à Saint-Gilles-Croix-de-Vie à l'initiative de Frédéric Péron, un « fou » de sport au grand cœur. En juillet, si la météo le permet, il effectuera la traversée à la nage entre le continent et l'île d'Yeu pour Mya (voir Facebook l'île d'Yeu à la nage). Sur l'île une grande fête sera organisée pour l'accueillir. Une magnifique initiative que les proches de Mya et les bénévoles de l'association *Les Rêves de la Luciole* attendent impatiemment.

Viviane Klemm

Siret : 792 339 418 000 16



UN PETIT COUP DE POUCE

Rodrigue BENETEAU

MULTISERVICES ET PETITS BRICOLAGE

Maçonnerie, carrelage, peinture,
plaques de plâtres, tonte, dépannage,
gardiennage (ouverture et fermeture de maisons,
dépôt de véhicule à la gare maritime ou à domicile)
Tél. 06 20 33 35 50 beneteaurodrigue@aol.fr



Julien Bernard Avot' Service

Entretien de jardin, Travaux de bricolage
Surveillance, Ouverture et fermeture de maison

Tél. 06 63 82 42 06

mail : julienavotservice@gmail.com

Devis gratuit



Siret : 808 488 266 00012

Maintenance de votre Propriété
intérieure - extérieure

KER SERVICES

06 98 68 15 95

Polyvalence Technique
menuiserie, peinture, serrurerie...

Multiples Prestations
entretien, installation, finition...

ker-services.pturbe@orange.fr

n° siret : 81034395400014

DIDIER GIRARD TRAVAUX

POUR TOUS VOS TRAVAUX DE RENOVATION ET D'ENTRETIEN

MENUISERIE - EBENISTERIE - TERRASSE - PEINTURE
PETITES TRAVAUX D'ELECTRICITE PLOMBERIE

VOUS POUVEZ ME CONTACTER AU 06 67 73 13 74
OU PAR MAIL : boisetdeco85@gmail.com

PLOMBERIE / dépannage

LABEL'EAU

Sanitaire (neuf et rénovation)

Réalisation d'épandage - Pose fosse toutes eaux

06 12 19 72 03 ZA du Marèche - Ile d'Yeu



J.élec

TOUS TRAVAUX D'ELECTRICITE

Neuf - Rénovation -
Dépannage



J.élec

Julien Deshayes

06 19 04 02 24

j.elec@outlook.fr

RAMONAGE : cheminée, poêle...
PLOMBERIE : dépannage - installation (neuf et rénovation)



sarl MG PLOMBERIE

Mathias Groc

69 rue de cadouère 85350 Ile d'Yeu

07.82.56.29.70 - mg.plomberie@free.fr



sarl
Maison Fondée en
1955
Gillon

Plomberie - Chauffage
Sanitaire - Ramonage
Zinguerie

Tél. 02 51 58 34 03 - Port. 06 07 59 56 16

Fax : 02 51 58 71 00

e-mail : sarlgillon@wanadoo.fr

3, ruelle à Sylvania 85350 Ile d'Yeu



l'île eau courant

INSTALLATION - DÉPANNAGE - VENTE



ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE

ZINGUERIE - POÊLE

ÉLECTROMÉNAGER

TV - ANTENNE

7 rue Pierre Henry
85350 L'ILE D'YEU

02 51 26 03 23

ile.eau-courant@orange.fr



Cloisons sèches

Plaques de plâtre

Bois

Isolation

(Thermique et Acoustique)

Doublages, Cloisons, Plafonds

Neuf & Rénovation

20, rue du Tardy 85350 Ile d'Yeu

Tél. 06 11 44 41 89

e-mail : plaquoyasarl@orange.fr



Ricolleau Viaud Bâtiments

Bureau d'Études,
Coordination de travaux
Maçonnerie, Charpente, Couverture,
Démoussage, Menuiserie, Enduit, Pierres,
Terrasse, Peinture,...
Tous travaux en Neuf et Rénovation



Ogienne de Bâtiments

Plus de 300 réalisations
depuis plus de 40 ans
Votre maison clés en main
avec contrat de construction
Travaux tous corps d'état

&

Mettent en commun leurs 40 années d'expérience et de savoir-faire dans la conception, la construction et la rénovation de maisons Islaises et deviennent

YEUBTP

Les solutions bâtiments
pour construire ou
aménager à l'Île d'Yeu



16 rue de la république

yeubtp@yeubtp.com

02.51.58.26.05

Et pour toujours plus de services

Travaux de VRD

Génie Civil
Assainissement
Livraisons Agrégats et Béton prêt à l'emploi

Tel: 02.51.59.54.97 Mail: batiservices@yourmail.fr



La Plâtrerie & Carrelages

Cloisons, doublages et plafonds, carrelages et faïences
Enduits lisses, feutrés à l'ancienne, éponnés,...
La Plâtrerie réalise des prestations traditionnelles pour les professionnels
et les particuliers.

Tel: 02.51.58.26.07

Mail: laplatrerie@yourmail.fr

LES ENTREPRISES **CHAILLOU PEINTURE & CHAILLOU PLOMBERIE**

SE REGROUPENT POUR MIEUX VOUS SERVIR



CHAILLOU PEINTURE

VOUS PROPOSE

LAVAGE HAUTE-PRESSION
DEMOUSSAGE DE TOITURE
HYDROFUGE
RAVALEMENT
DECORATION INTERIEURE
VITRERIE
NOUVEAU ! PLACO
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR

87, route de la Tonnelle - Ile d'Yeu

Tél. 06 07 98 60 70

mail : chaillou.peinture@gmail.com



CHAILLOU PLOMBERIE

VOUS PROPOSE

DEPANNAGE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE
INSTALLATION
(NEUF / RENOVATION)
POSE DE FAIENCE MURALE
SALLE DE BAINS ET CUISINE

10, rue du Moulin Maingourd - Ile d'Yeu

Tél. 07 68 30 70 92

mail : chaillouploMBERIE@hotmail.com

www.chailloupeinture.com

Sports

Football

championnat football (district D3)

Dimanche 9 décembre
Ile d'Yeu - Challans : 1-0
Dimanche 16 décembre
Bouin Bois de C. - Ile d'Yeu : 1-2
Dimanche 6 janvier
Soullans - Ile d'Yeu : 3-1
Dimanche 20 janvier
Ile d'Yeu - Noirmoutier : 0-2
Dimanche 27 janvier
Ile d'Yeu - Commequiers : 1-2
Dimanche 3 février
Sallertaine - Ile d'Yeu : 2-2

CLASSEMENT FOOTBALL D3 District						
Pl.	Club	Pts	Jo	G	N	P
1	Commequiers	25	13	7	4	2
2	Noirmoutier	24	13	7	3	3
3	Falleron / F	22	13	6	4	3
4	Aizenay	19	13	6	1	6
5	Soullans	19	13	5	4	4
6	St Gervais	18	13	5	3	5
7	Pays de Monts	18	13	5	3	5
8	Challans 3	16	12	4	4	4
9	Apremont / Chap	15	12	4	3	5
10	Bouin / Bois C.	15	13	4	3	6
11	Sallertaine	12	13	3	3	7
12	Ile d'Yeu	8	12	2	3	7

Dimanche 24 février

Ile d'Yeu - Aizenay

Dimanche 3 mars

St Gervais - Ile d'Yeu

Dimanche 17 mars

Ile d'Yeu - Pays de Monts

Dimanche 24 mars

Apremont/Chapelle - Ile d'Yeu

Dimanche 7 avril

Ile d'Yeu - Soullans

Dimanche 28 avril

Challans - Ile d'Yeu

• • •

Volley-Ball

championnat volley-ball (pré-nationale Pays de Loire)

Coupe des Pays de Loire (2èT)

Dimanche 9 décembre

Aizenay - Ile d'Yeu : 0-2

Nantes - Ile d'Yeu : 2-1

(Ile d'Yeu qualifiée)

Coupe de Vendée (1er T)

Samedi 5 janvier

Ile d'Yeu - Landes Genusson : 3-0

Dimanche 16 décembre

Nantes - Ile d'Yeu : 3-0

Samedi 12 janvier

Ile d'Yeu - Léo Lagrange : 3-0

Dimanche 20 janvier

St Nazaire - Ile d'Yeu : 3-0

Dimanche 27 janvier

Ile d'Yeu - St Herblain : 3-2

Dimanche 3 février

Le Mans - Ile d'Yeu : 1-3

CLASSEMENT VOLLEY-BALL REG. SEN. A					
Pl.	Club	Pts	Jo	G	P
1	St Nazaire	35	12	12	0
2	Boufféré	26	11	9	2
3	Nantes	23	11	8	3
4	Saint Herblain	23	12	7	5
5	Ile d'Yeu	17	12	6	6
6	Leo Lagrange N.	12	12	4	8
7	Le Mans	9	12	3	9
8	La Baule	7	11	2	9
9	St Barth. d'Anjou	4	11	1	10

Coupe des Pays de Loire (2èT)

Dimanche 10 février

Ile d'Yeu - VBNA

Ile d'Yeu - Riaillé

VBNA - Riaillé

Dimanche 3 mars

Ile d'Yeu - La Baule

Samedi 16 mars

Ile d'Yeu - Boufféré

Dimanche 24 mars

St Barthélémy - Ile d'Yeu

Dimanche 31 mars

Ile d'Yeu - Nantes

Handball

championnat handball (3ème division vendée)

Dimanche 9 Décembre

Ile d'Yeu - St Pierre : 26-12

Dimanche 6 Janvier

Michelais - Ile d'Yeu : 25-40

Dimanche 20 Janvier

Ile d'Yeu - La Jaudonnière : 20-F

Dimanche 27 Janvier

St Georges - Ile d'Yeu : 28-27

Dimanche 3 février

Chantonay - Ile d'Yeu : 20-F

CLASSEMENT VOLLEY-BALL REG. SEN. A					
Pl.	Club	Pts	Jo	G	P
1	Chantonay 3	37	13	12	1
2	St Georges	34	13	11	2
3	Foussais Payré	32	13	10	3
4	Ile d'Yeu	27	13	7	5
5	HB Michelais	24	13	5	7
6	Les Sables d'OI.	24	13	5	7
7	Luçon	23	13	5	7
8	SL Vicomtais	23	13	5	6
9	HB des Achards	23	13	5	8
10	Loulay	22	12	5	7
11	La Jaudonnière	22	13	5	6
12	St Pierre	18	13	3	10
13	Benet	17	13	2	11

Dimanche 10 février

Ile d'Yeu - Luçon

Dimanche 3 mars

Les Sables - Ile d'Yeu

Dimanche 10 mars

Loulay - Ile d'Yeu

Dimanche 17 mars

Ile d'Yeu - HB des Achards

23 ou 24 mars

SL Vicomtais - Ile d'Yeu

Dimanche 31 mars

Luçon - Ile d'Yeu

• • •

Plâtrerie Guibert

PLÂTRERIE TRADITIONNELLE
CLOISON SÈCHE et ISOLATION - ENDUIT PLATRE
à la machine haute dureté lisse ou feutré à l'ancienne

Tél. 06 07 22 36 09

guibert.platrerie@gmail.com
39 rue de la Marèche 85350 Ile d'Yeu

SARL FRADET Christophe



Maçonnerie
Neuf et rénovation
06 81 14 44 96

Livraison FIOUL

Tél. 02 51 58 76 51
ou 06 77 24 43 76



christophe.fradet@sfr.fr

Retrouvez La Gazette Annonces sur internet

www.gazette-iledyeu.fr

02 51 59 17 91

sarl-homelec@orange.fr

SARL
HOMELEEC

Entreprise générale de maçonnerie et électricité
Bureau d'études & Suivi de chantier

Réalisations :

Construction et extension de maison individuelles

Rénovation de maisons

Pierre de pays, terrasses, aménagements



Petit +:

Notre bureau d'études vous accompagne pour les
les plans et demandes de permis de construire de
votre projet, ainsi que le suivi de chantier!

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h

Au Ker Chauvneau, 67 Rte de la Rollandière

Retrouvez-nous également sur homelec-ile-yeu.fr

SARL
Gloria Miguel

Artisan Islais
**Maçonnerie Générale
& Rénovation**

Maçonnerie - Toiture

52 rue Georges Clémenceau
85350 Ile d'Yeu

Tél. 06 79 29 60 93

miguel.gloria@aliceadsl.fr

Entreprise de Maçonnerie
Neuf & Rénovation

Le-Bris Rodrigue

Maçonnerie - Couverture
Murs de roches - Extension ...

1, rue de Ker Andry

85350 Ile d'Yeu

Tél. 06 42 53 14 74



Ets Général de Batiment DS

**MAÇONNERIE
GÉNÉRALE
et GROS OEUVRE**

- ◉ NORMES ACTUELLES DE BATIMENT ◉
- ◉ ASSAINISSEMENT ◉
- ◉ TERRASSEMENT ◉
- ◉ TOUS TRAVAUX ◉

96 bis rue Pierre Henry - 85350 l' ile d'yeu

Tél. 07 87 87 86 71

email : da.silvanuno@free.fr

Turbé Anthony

Artisan Islais

Entreprise de maçonnerie

Neuf et rénovation

Maçonnerie - Couverture
Extension de maison
Terrasse - Pavage en roche

58 Ter Rue du Tardy 85350 Ile d'Yeu

Tél. 06 88 56 31 34

mail : turbe.anthony@hotmail.com



IMMOBAT MPF

Construction Rénovation

SOLUTIONS TECHNIQUES - INGÉNIERIES
Grand choix de tomettes à l'ancienne fait main

IMMOBAT MPF

Mário Ferraz - Directeur technique

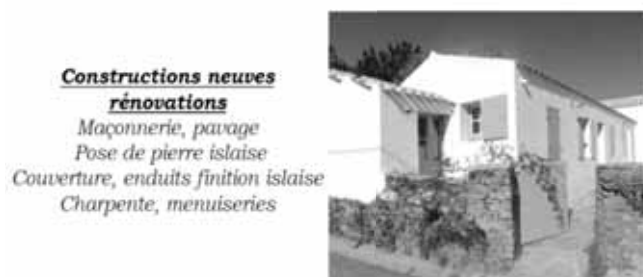
39, rue Gate Bourse 85350 L'ILE D'YEU

Tél. 06 47 29 73 12

e-mail : immobat85@hotmail.com



Bureau d'étude
Elaboration de plans
Dépôt de permis de construire
Coordinations de travaux
Maîtrise d'œuvre



**Constructions neuves
rénovations**
Maçonnerie, pavage
Pose de pierre islaïse
Couverture, enduits finition islaïse
Charpente, menuiseries



Pour toute demande concernant vos projets
contactez nous au **02 28 11 05 83**
ou rendez vous à notre agence située au 18 rue calypso
à Port-Johnville (face au magasin CASINO)
Mail : sarlabellemaison@gmail.com



Dominique JARNY

**Maçonnerie (neuf et rénovation)
Parement pierre du pays - Peinture**

06 17 34 16 29

renovileyeu@sfr.fr

5, rue de l'Asphodèle 85350 Ile d'Yeu

HandiYeu,

une association pour apporter du plaisir aux personnes à mobilité réduite

Cyril Girard (pompier volontaire), Chloé Simon (kinésithérapeute) et Marie Vénard (infirmière) sont des sportifs qui ont le sens du dévouement. Début janvier ils ont créé l'association « HandiYeu » pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à des activités de loisir et de découverte sur l'île d'Yeu. « **Nous avons la chance de pouvoir courir et faire découvrir notre île. Alors c'est normal d'aider ce qui ne le peuvent pas** » explique Cyril Girard, le président de l'association.

Ils se sont donné pour objectif d'acquérir une joëlette et un fauteuil roulant et flottant. « **Notre idée est de participer à des courses ou à des sorties découvertes en courant avec une ou plusieurs joëlettes, comme nous l'avons déjà fait lors du trail de l'île d'Yeu ou lors de la kermesse du Téléthon** ». Mais ils espèrent aussi pouvoir proposer des baignades en mer, à l'aide d'un fauteuil roulant équipé de flotteurs. Ces activités, ils comptent les proposer à tous types de personnes à mobilité réduite, qu'elles soient handicapées, âgées ou blessées et qu'elles habitent à l'île d'Yeu ou



Les mauvaises conditions météo du 3 décembre n'ont pas freiné l'élan des coureurs au profit du Téléthon (Crédit : Luna Troizel)

qu'elles soient de passage. Pour pouvoir acquérir une joëlette et un fauteuil « Tiralo », des équipements qui s'avèrent coûteux, ils vont multiplier les recherches de partenaires et de donateurs. Mais en attendant, ils continueront à courir avec une ou plusieurs joëlettes dès que l'occasion se

présentera. « **Nous en louerons auprès de la Fédération française de randonnée. Pour les baignades en mer, nous sommes en train de voir ce qu'il est possible de faire sans attendre** ». Prochain rendez-vous où il sera possible de les encourager ? Le trail de l'île d'Yeu bien sûr ! « **Nous espérons courir**

avec 3 joëlettes cette année ». Tous ceux qui souhaitent se joindre à eux pour leur donner un coup de main, les encourager ou courir avec eux sont les bienvenus.

Utile : plus d'informations sur la page Facebook HandiYeu

VK

Comment faire un don à HandiYeu

Pour faire un don à l'association HandiYeu, il suffit d'aller sur la page de HandiYeu sur le site internet Helloasso (<https://www.helloasso.com/associations/handiyeu/formulaires/1>). La paiement par carte bancaire est sécurisé. Il est également possible d'envoyer un chèque directement au siège social de l'association : Association HandiYeu – 63 rue des Corsaires – 85350 L'île d'Yeu.

ASSOCIATION HANDIYEU - FORMULAIRE DE DON

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Email : @

Je souhaite faire un don à l'association HandiYeu de €.

Envoyer ce formulaire accompagné du règlement par chèque au siège de l'association :
 Association HandiYeu – 63 Rue des Corsaires – 85350 L'île d'Yeu

Décap'Yeu

Décape (presque) tout ... et ponce
 sans produit chimique

Bateaux : Décapage antifouling de coques gel coat/bois/métal. Nettoyage basse pression des boudins de Zodiac, teck, inox, etc...
Meubles : Bois, métal, PVC - **Volets** : Bois et aluminium.
Terrasses : Bois et pierre - **Décapage de charpentes**
Métal : Inox, Cadres vélo, moto, radiateurs fonte, filtres hottes aspirantes.
Ravalement et nettoyage de murs en pierres apparentes.
 Traitements non chimiques des mousses.

Decapyeu@outlook.fr - Mob. : 06 51 58 13 33

Facebook.com/decapyeu
 Rue des Bossilles « Pôle économique » - Port Joinville



Tél. 06 80 54 29 39

ZA - Route de la Marèche - 85350 L'île d'Yeu
 Mail : fradetetienne@yahoo.fr

- Intérieur
- Extérieur
- Neuf
- Rénovation
- Béton ciré
- Vitrerie

Peinture **AVENARD** Décoration

MOQUETTES - PARQUETS
PEINTURES SUR BOISERIES ET MURS
LAVAGE HP - RAVALEMENTS

44 CHEMIN DU JARRY * ILE D'YEU

02 51 58 44 14 www.avenard-macgouanier.fr 06 09 82 69 53

Michel GUINET 

**TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
INTERIEURS & EXTERIEURS
NEUF & RENOVATION**

06 64 50 68 91
guinet.peinture@gmail.com

Z.A. Le Marèche
1 rue des Ateliers
L'Ile d'Yeu

**DECO
&
PEINTURE
INTERIEURE**

Julie Sauvion

ARTISAN PEINTRE
06 21 10 45 10

julie.sauvion@orange.fr

Siret 390 665 933 0002

Siret 443 722 567 00017

**SARL
RIOU FRÈRES**
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Mathieu
RIOU

Intérieur / Extérieur
Neuf & Rénovation

16 Rue du puits mulet | 85350 Ile d'Yeu
Tél. : 02 51 58 41 35 | riou.peinture@gmail.com

 **EMBEILL'ÎLE
PEINTURE**
Etienne TARAUD
PLUS DE 10 ANS D'EXPERIENCE

PEINTURE - DECORATION
INTERIEUR - EXTERIEUR - NEUF - RENOVATION

ZA - Route de la Marèche 85350 ILE D'YEU

06 28 02 09 99

embellilepeinture@gmail.com  Embell'île Peinture

Entreprise de Peinture

 **Cyrille BONNIN**
entretien - rénovation
intérieur
&
extérieur

NOUVEAU
ARGILE
couleurs de terre

*Peinture
haut de gamme*

- Gamme Nature
formulée à partir d'huile de tournesol
- Gamme Intérieur



EN VENTE EXCLUSIVE SUR L'ILE

16, rue de Louzigny 85350 Ile d'Yeu
Tél. 02 51 59 31 68 - Port. 06 81 21 33 01
bonnin.cyrille85@orange.fr

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

S.A.R.L.
RENAUD-BOBIN
21 rue Louzigny - Saint Sauveur
85350 ILE D'YEU



Ravalement extérieur
Isolation thermique par l'extérieur
Démoussage de toitures
Décoration intérieure
Revêtements de sols et muraux
Effet de béton ciré
Relooking de vos meubles
Vente de peintures professionnelles
aux particuliers

L'entreprise RENAUD-BOBIN = 30 ans d'expérience

www.bobin-jacques.com patrenaud@bobin-jacques.com

02.51.58.52.93

Soirée St Patrick Samedi 16 mars



Cette année aura lieu la 5^{ème} édition de la soirée St Patrick organisée pour la section plongée du collège des Sicardières. Encadrants, parents et élèves se mobiliseront bénévolement afin de récolter des fonds permettant à la section sportive scolaire de continuer à assurer une formation de qualité aux jeunes plongeurs et d'assurer des sorties hors de notre île : journées sur le continent avec activité en piscine et découverte d'entreprises en lien avec les métiers de la plongée et de la mer, voyage à l'étranger pour parfaire les connaissances aquatiques et physiques.

Au programme de cette soirée, chansons, musiques et danses traditionnelles irlandaises. Deux groupes se succéderont pour assurer l'ambiance de la soirée, THE UNCLE PAT MARIE et les LAN MARA, groupes de musique et de chansons traditionnelles irlandaises.

Lors de cette soirée, un bar-pub et un stand gâteaux seront à la disposition du public.

Samedi 16 mars 2019 à partir de 20h00 au Casino. Ouvert à tous.

Entrée 10 € pour les adultes avec une boisson offerte.

Entrée 6 euros pour les 8 - 18 ans avec une boisson sans alcool offerte.

Gratuit pour les moins de 8 ans.

Le Collège des Sicardières est le seul collège français à disposer d'une section sportive scolaire de plongée sous-marine. Cette année elle est constituée de 11 élèves allant de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Durant les 4 années passées au collège, les élèves plongeurs apprennent toutes les compétences nécessaires à l'obtention successive des niveaux de plongeurs de bronze, d'argent, d'or et enfin du niveau 1 de plongée, qui leur permet de descendre à 20 m de profondeur encadré par un guide de palanquée.

La coordination de la formation est assurée par Gregory Fagault leur professeur d'éducation physique et sportive. Mais les cours sont assurés par les moniteurs diplômés d'état de l'association Sub'Evasion, club de plongée basé au Port de la Meule.

Les élèves suivent une formation aussi bien théorique (biologie, physique, anatomie...), que pratique principalement en mer et à l'occasion en piscine, tout l'inverse de ce qui se fait sur le continent. Durant les 4 années de leur formation, les élèves acquièrent également des notions de comportement social (respect, entraide, sécurité...) et sont sensibilisés à l'environnement marin et sous-marin. Lors des déplacements sur le continent pour des séances de pratique en bassin, les collégiens ont l'occasion de s'initier à d'autres activités subaquatiques comme le tir sur cible, la nage mono palme, Plongée Sportive en Piscine et des visites pédagogiques leurs font découvrir d'autres milieux aquatiques comme des piscicultures, ostréiculteurs ou encore une éclosier/nurserie d'huîtres et culture d'algues.

Soutenus par l'Education Nationale, le Comité Inter-régional Bretagne Pays de Loire (CIBPL) et le Comité Départemental de Vendée (CODEP 85) de la Fédération Française d'Etudes et de

Sports Sous- Marins (FFESSM), les élèves et leurs encadrants doivent cependant se mobiliser pour trouver des financements complémentaires pour assurer une partie des déplacements à l'extérieur de l'île. Pour la 5^{ème} année, ils organiseront donc la soirée concert de la Saint Patrick.

En effet les subventions sont en baisse, il faut trouver des nouveaux financements. La section a trouvé un soutien financier auprès de partenaires privées comme Alcem TP, Yeu Immobilier, La Roue Libre, Casino et Super U, les Chopes. Et avec les bénéficiaires de la St Patrick, nous espérons organiser, pour la 5^{ème} année consécutive, le séjour de 4 jours en Espagne durant lequel les sorties plongées permettront de valider les acquis pratiques et théoriques spécifiques à la plongée sous-marine.

Ce séjour a aussi un but culturel et pédagogique avec la mise en pratique de la langue espagnole, la découverte d'artistes comme la visite du musée Dali ou encore la visite de sites protégés et culturels comme la réserve de Creus, Cadaquès et encore plus impressionnant, la visite d'un musée privé d'archéologie sous-marine, appartenant à la famille Falco, pionnier des scaphandriers espagnols.

Semaine pour les alternatives aux pesticides

Pour cette 8^{ème} édition de la **Semaine pour les alternatives aux pesticides**, le Collectif agricole, Yeu demain, la LPO et les Croqueurs de pommes, des citoyens et bénévoles, ainsi que la Mairie, le service environnement et des Espaces verts, s'associent afin de promouvoir les méthodes alternatives aux pesticides, entre le 20 au 30 Mars.

Cette année, l'association "Génération futures" (organisatrice de la semaine au niveau nationale) met à l'honneur le vaste mouvement de soutien à la l'Appel "**Nous voulons des coquelicots**". Nous nous y associons. Nous saluons aussi la **Loi Labbé**, qui interdit depuis le premier janvier 2019 l'usage et la détention de pesticides dans les jardins privés et les espaces verts publics. Et comme d'habitude c'est aux alternatives aux pesticides dans nos assiettes, dans nos maisons et dans les jardins que nous consacrons nos efforts.

Il peut sembler difficile de changer nos habitudes et pourtant cela est nécessaire pour notre santé, la biodiversité, l'eau, et la fertilité future des sols. A travers les différentes activités proposées au cours de ces quelques jours de Mars, nous aurons l'occasion d'échanger sur ces questions qui nous concernent tous.

Au-delà, de ce rendez-vous annuel, pour faire vivre la **Charte pour une île sans pesticides** et améliorer nos pratiques, des vidéos, des "Jardins du jeudi", des films, des débats sont programmés tout au long de l'année. Des Fiches pratiques pour le jardin sont également disponibles au service environnement et sur le Blog du Collectif agricole (collectifagricoleiledeyeu.wordpress.com, rubrique "Pour une île sans pesticides")

PROGRAMME de la Semaine pour les alternatives aux pesticides du 20 au 30 Mars 2019 :

- **Samedi 23 Mars de 10h à 12h30 au Verger patrimonial**
Accueil et informations sur différents thèmes
- **Mardi 26 Mars à 20h30, Salle des fêtes, Casino**
Conférence/débat : " Santé, bio et nutrition, pour une cuisine alternative ", avec Gilles Davaux
- **Mercredi 27 de 14h à 19h, au Casino**
"Portes ouvertes pour une île sans pesticides"
Exposition, informations, goûter Bio...
- **Samedi 30 Mars, de 10h à 12h30, au Verger Patrimonial**
Accueil et informations sur différents thèmes

Vous pourrez consulter le programme définitif et plus détaillé grâce aux affiches et flyers, ou bien sur le Blog du Collectif agricole et sur l'Agenda de l'office du tourisme.

Association Une île des Auteurs

L'association Une île des Auteurs organise une journée de dédicace des auteurs de l'île d'Yeu le 19 août 2019 sur la Place la Pylaie, de 10h à 13h et de 16h à 19h.

Si vous êtes résident sur l'île, que vous avez publié un ouvrage, que vous êtes adhérent de l'association et que vous souhaitez participer à cette journée merci d'envoyer votre candidature avant le 31 mai 2019* avec votre cotisation à Une île des auteurs, 33 chemin du Champ Rouit 85350 Ile d'Yeu.

* les candidatures seront acceptées par ordre d'inscription dans la limite de 30 places au total et si les auteurs répondent aux critères suivants :

Avoir une résidence sur l'île - avoir publié un livre dans une maison d'édition avec laquelle la Maison de la Presse a un compte - priorité sera donnée aux auteurs qui ont publié un nouveau livre depuis 2 ans - Pour des raisons d'organisation, les auteurs dont les ouvrages ne peuvent être acheminés par la Maison de la Presse ne seront pas acceptés.

Contact :
marie-laure@marie-lauredecazotte.com

Lancement du 3ème concours de nouvelles (2 catégories : catégorie adultes et catégorie jeunes de 12 à 16 ans)

Avec son concours de nouvelles, L'association « Une Île... Des Auteurs » met à l'honneur la nouvelle, un genre littéraire un peu particulier. « **Il s'agit d'une histoire courte et surprenante qui se termine par une chute. Elle doit donner envie d'être lue d'une seule traite** ».

Nul besoin d'être un écrivain pour rédiger une belle nouvelle. Pour s'en convaincre, il suffit de feuilleter les 2 recueils de « Nouvelles de l'Île d'Yeu » (en vente à la Maison de la Presse), qui ont été publiés par l'association à l'issue des concours 2015 et 2017 et qui reprennent chacun 12 nouvelles sélectionnées par le jury de lecteurs. Étant donné le succès de ce concours, l'association « Une île... Des auteurs » vient d'en lancer la 3^e édition. Désormais le concours est également ouvert aux jeunes à partir de 12 ans.

Important !

- Le concours de nouvelles est ouvert à tous, jeunes (12 à 16 ans) et adultes.

- Les nouvelles doivent se dérouler à l'Île d'Yeu.

- Elles ne doivent pas dépasser 15 000 caractères (espaces et ponctuation compris).

- Elles doivent être transmises par mail sous forme de tapuscrit (version numérique) avec les coordonnées de l'auteur avant le 1^{er} novembre 2019 à l'adresse suivante : anitapouret@gmail.com.

Remarque : les nouvelles sont transmises au jury de lecteurs sans mention des noms des auteurs

- Au printemps 2020 le jury de lecteurs se réunira pour choisir les textes qui seront publiés dans le 3^e recueil de nouvelles à paraître en juillet 2020.

- Dans la mesure où le concours est aussi ouvert aux jeunes à partir de 12 ans, le jury sélectionnera l'un des textes reçus pour le publier dans le 3^e recueil de nouvelles.



Passez un hiver au chaud

avec

Espace Confort 2000

Spécialiste de la rénovation de vos ouvertures



- Fenêtres PVC (imitation bois)
- Volets
- Baie Alu
- Portail
- Portail de garage électrique
- Double vitrage

**Franck sera présent sur l'île
du lundi 18 au ven. 22 mars 2019**

Appelez-nous pour rendez-vous ou devis !

Pensez à bien vous isoler ...

ESPACE CONFORT 2000
Le Poiré / Vie
02 51 31 82 33 - 06 72 80 07 58
contact@espaceconfort2000.fr

Ile d'Yeu

Assemblée Générale du Collectif agricole

L'Assemblée Générale du Collectif agricole se tiendra le Vendredi 15 Mars 2019, salle 3 de la Citadelle, à 20h30. Ce sera l'occasion de faire le bilan de l'action menée depuis une dizaine d'années et d'envisager les perspectives avec vous, adhérents, mais aussi consommateurs et porteurs de projets, qui vous intéressez au circuit court, à la santé dans l'assiette, à la vie de la terre, au métier d'agriculteur et au développement durable de l'île d'Yeu. Bienvenue à ceux qui ne nous connaissent pas encore!



Billard Club Islais

L'équipe du Billard Club Islais vous accueille à la citadelle du Fort de Pierre Levée, salle n° 26. Vous y trouverez 4 billards (3 français, 1 américain). Venez pratiquer ou découvrir ce sport d'une simplicité extrême : avec une bille toucher les 2 autres ! Oui, d'accord, la maîtrise de la technique aide à réaliser les séries, c'est avant tout un jeu, du plaisir.

Vous êtes joueurs, un tarif selon votre choix :

Adhérent 2,00 € la partie,
30,00€ de cotisation annuelle ;
Non adhérent 3,00€.

Des séances découvertes, plus personnalisées que pendant la grande kermesse du téléthon, sont au programme, dates et heures sur demande, elles sont gratuites. Quelque soit votre âge et sexe, juste mesurer au minimum 1m40 pour voir la surface du billard. Vous pouvez également regarder quelques vidéos sur internet, elles attiseront votre curiosité.

Nous organisons une rencontre amicale l'après-midi du **samedi 2 mars 2019** avec le club de billard de Périgny - Romsay (proche de La Rochelle). Spectateurs curieux, venez assister à ce tournoi qui ne sera retransmis dans aucun média. Nous saurons vous accueillir !

Contactez-nous :
billard.club.islais@gmail.com
laissez vos coordonnées, nous conviendrons d'un rendez-vous ou
06 85 98 27 26 ou 06 71 22 27 88

Maindron AMTC

Préservation des constructions

TRAITEMENT FONGICIDES
ASSECHEMENT DES MURS (salpêtre)
TRAITEMENT DES CHARPENTES
(Insectes, champignons, mères)

PRESENT SUR L'ILE REGULIEREMENT

www.maindron.fr
12 rue des Frères Lumière 44119 TREILLIERES
02 40 72 80 80
laurent.maindron@maindron.fr
Antenne à Paris 01 42 93 53 26



Ping-pong loisir

Nous nous retrouvons tous les mardis soirs de 20h00 à 22h00, Salle 1 du complexe sportif, quelque soit notre niveau de jeu : débutant, amateur ou confirmé...

L'adhésion annuelle de 15€ est à régler en espèce, ou chèque à l'ordre de "Bad Attack" (remise sous enveloppe avec nom et prénom).

Nous rappelons aux joueurs de badminton à jour de leur cotisation annuelle, qu'ils peuvent aussi se joindre à nous pour jouer au tennis de table.

Vous aimez jouer au tennis de table... Alors n'hésitez plus!...

Rejoignez nous avec vos balles et raquette.

Association Equilibre Yoga Energie

Est heureuse d'accueillir Marie-Claire Reigner, élève référente d'Eric Barret qui viendra animer un stage de Yoga les 18 et 19 mai. Yoga du tantra cachemirien.

Nous rappelons nos prochains ateliers du samedi matin, ouvert à tous, les 9 mars, 30 mars, et 4 mai.
Rens. 06 73 36 09 52

Eben'Oya Yannick Bessonnet

Ébénisterie, Agencements d'intérieur, Cuisines, Salles de Bains, Placards, Cheminée bois, Restauration ...

14, rue de Cadouère 85350 Ile d'Yeu
Tél. 09 60 05 02 45 - 06 18 17 02 95 - e-mail : ebenoya@orange.fr

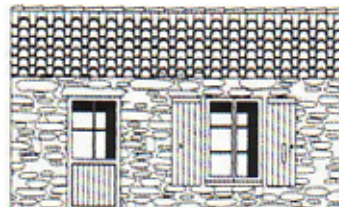
Charly Menuiserie

Pose de charpentes, ouvertures, doublages, parquets, Lambris et menuiserie en tous genres

Beneteau Charly - 06 78 34 85 02
beneteaucharly85@gmail.com

SARL GAUTIER Hervé

MENUISERIE - CHARPENTE
BOIS - PORTES FENETRES - VOLETS



Lotissement de la Gâtine, rue Georges Clémenceau
85350 ILE D'YEU

Tél. 02 51 26 03 96 - 06 15 27 07 41

Fax. 02 51 26 05 19

e-mail : gautier.herve@aliceadsl.fr



MENUISERIE PERROT

Maxime Perrot

Ouvertures - Bois / PVC / alu - neuf et rénovation
Charpente / Menuiserie extérieur et intérieur

06 78 49 01 47 - menuiserie85.perrot@gmail.com



Nouveau à l'île d'Yeu

LAMIBOIS MENUISERIE

Julien BERNARD - LE CORRE

Menuiserie - Charpente - Terrasse de jardins - Doublage, ...

06 59 20 58 84 - lamiboismenuiserie@gmail.com

MENUISIER
EBENISTE
Neuf et Rénovation

Ouvertures (Bois, PVC, Alu)
Volets - Charpente - Terrasses
Parquets - Ponçage et Finitions
Et tous vos aménagements divers ...



Romain GIRARD
ZI la Mareche
85350 Ile d'Yeu
06 03 52 38 72
yeupropose@laposte.net

Déplacement possible sur le continent

Menuiserie - Charpente - Agencement



Guillaume LE BRIS
Tél/Fax : 02 51 58 36 74
menuiserieoceane@orange.fr

Sarl Menuiserie Océane - ZA le Maréche 85350 Ile d'Yeu

Menuiserie insulaire
Cédric Taraud

Menuiserie - Charpente
Ouvertures (bois PVC alu)
Isolation - Terrasse bois
Neuf/Rénovation

Zone artisanale de la Maréche - 85350 Ile d'Yeu
Tél. 06.10.18.15.32 - Bureau : 06 27 05 52 18
Site internet : www.menuiserie-insulaire.com
e-mail : menuiserie.insulaire@free.fr



MENUISERIE

BOIS - ALU - PVC
AMENAGEMENTS EXTERIEURS BOIS
CLOISONS SECHES - STORES - BANNES

ROUTE DE LA TONNELLE - 85350 L'ILE D'YEU
LA BRETAUDIÈRE 85550 LA BARRE DE MONTS
☎ 02 51 49 89 43 - 06 11 51 91 56
e-mail : franck.ronsin@wanadoo.fr



ARTISAN AGRÉÉ RGE
CRÉDIT D'IMPÔT

- Pour le changement d'ouvertures et volets Bois - Alu - PVC
- Pour vos projets plaques de plâtre

www.ronsin-menuiserie.com

JD ESPACE BOIS

MENUISERIE

MAISON OSSATURE BOIS

CHARPENTE
ISOLATIONS
CLOISONNEMENTS
CUISINES

OUVERTURES (BOIS, PVC, ALU)

VOILETS (BOIS, PVC, ALU, COMPOSITE)

TERRASSES (BOIS, COMPOSITE)

02 28 12 04 07

jdespacebois@laposte.net

NMA

NICOLAS MALLIÉ AGENCEMENT

Agrandissement et maison
à ossature bois

Menuiserie (Bois / Alu / PVC)

Volet (Bois / Alu / PVC)

Portail / Porte de garage

Placoplatre - Isolation

Charpente

Parquet collé ou cloué - Lambris

Agencement intérieur

(cuisine - dressing - placard)

Terrasse bois . . .

NEUF & RENOVATION - DEVIS GRATUIT

17 rue de Louzigny 85350 L'ILE D'YEU

07 71 07 35 39

nicolasmallieagencement@gmail.com



CHARPENTE - MENUISERIE
Bois - P.V.C. - Alu

Cloisonnement - Isolation

AGENCEMENT



Le contact pour votre projet

90, rue de la Garde - 85350 ILE D'YEU
☎ 06.13.64.38.96 *** ☎ 02.51.58.34.81
gautier.freres@wanadoo.fr

CHARLY LE BRIS
06 78 52 44 86
lebrischarly@yahoo.fr

ENTRETIEN DE JARDIN
TONTE - ABATTAGE
ELAGAGE ...

COOP pour service
à la personne

DESSOUCHAGE

Pierre CASTAN - 85350 ILE D'YEU
06 12 19 72 03

TRAVAUX avec MINI PELLE - TRACTO PELLE MECANIQUE (BRISE ROCHE)

Raccordement à l'égout - Assainissement
Réalisation d'épandage - Pose fosse toutes eaux - Fondation
Dessouchage - Nivellement - Démolition - Travaux divers



Méca Océan
ZA du Marèche - Ile d'Yeu
Tél. 06 12 19 72 03

DEVIS
GRATUIT

ENT. MOLLÉ JOËL

TERRASSEMENT - TRAVAUX PUBLICS

Réalisation de votre assainissement non collectif

Pour un meilleur respect de notre environnement

ENTREPRISE ADHERANT
A LA CHARTE
DE QUALITE ANC VENDEE



Raccordement au tout-à-l'égout - Confections d'accès stabilisés à vos propriétés
Creusage et busage de puits, de tranchées - Dessouchage, Démolition
Vente de remblais, Terre végétale, Remblais terreux, Pierres à bâtir
Drainages - Mise en terre de vos différents réseaux
Travaux dans le rocher avec brise roche - Confection et curage fossé

02 51 59 20 41 - joel.molle@wanadoo.fr

Remerciements

Mme TURBÉ Michèle, ses enfants, petits-enfants,
Vous remerciant pour les nombreux témoignages de soutien et d'amitié lors du décès de M Gaby TURBÉ.

Un grand merci aux médecins, aux infirmières et infirmiers et au personnel de l'hôpital pour leur gentillesse et leur dévouement.

Louisa GROISARD, ses enfants et petits-enfants,

Très touchés par les marques de sympathie et réconfort suite au départ d'Adolphe.

Un grand merci et reconnaissance au Docteur Viguier ainsi qu'au médecins, infirmières, personnel soignant de l'hôpital, aux aides à domicile pour leur dévouement, leur gentillesse auprès des malades.

Merci aux pompiers pour leur aide précieuse, leur bénévolat.

Que soit remerciée toute personne soit intention de messe et don pour la fondation de la recherche médicale.

Merci aux médecins, au personnel de l'EHPAD des Chênes Verts et l'hôpital local de l'Ile d'Yeu pour leur soutien lors du décès de M. ORSONNEAU André.

La famille ORSONNEAU

Mme DUPONT Patricia et M. DUPONT Colin, leurs conjoints, leurs enfants et petits-enfants Juliette et Martine,

Nous tenions à vous remercier pour vos chaleureuses marques de sympathie et vos soutiens lors du décès de notre maman Collette et notre frère Christophe DUPONT.

Un grand merci aux services de l'hôpital de l'Ile d'Yeu, médecins, ADMR et pompiers.

Petites Annonces

Le restaurant Le Gavroche vend murs et fond, possibilité de vendre le fond seul.

Pour tous renseignements contactez le 06 81 08 40 68 ou par mail simon.val2@wanadoo.fr

A LOUER à l'année maison entièrement neuve, en meublé, 1 chambre, pièce à vivre et cuisine ouverte, terrasse, disponible de suite, non fumeur, 510 € + charges.
Tél. 06 86 78 56 24

A LOUER à l'année appartement rénové en rez-de-chaussée : séjour-cuisine, chambre, salle d'eau, petit jardin, très calme, champêtre, Ker Borny.
Tél. 00 44 77 53 74 39 79

A LOUER proche St Sauveur maison familiale de charme, 4 chambres / 8 pers, sdd, sdb, grande cuisine-sam, salon, patio couvert, terrasse, gd jardin.

Photos et contact via : www.iledyeulocation.info

A LOUER maison Port Joinville, 2 ch, 5 personnes, tt confort, terrasse, barbecue, toutes périodes de vacances, semaine, quinzaine.
Tél. 02 51 58 38 90 HR

A LOUER Ker Châlon, près plage, maison tout confort pour 7/9 personnes, 4 chambres, grand jardin clôturé, linge de maison non fourni. Libre : juillet, août. Possibilité semaine quinzaine, mois.
Tél. 06 19 62 63 12

A LOUER Ker Châlon, près plage, studio tout confort, 2 personnes, accès jardin, linge de maison fourni. Libre : avril, mai, juin, septembre. Possibilité week-end (minimum 3 nuits), semaine, quinzaine.
Tél. 06 19 62 63 12

A LOUER espace commercial en juillet août à Port Joinville pour exposition artisans d'art, créateurs, artistes. Tél. 06 58 00 65 52

HYGIENE DE VENDEE
EXPERTS EN DESTRUCTION DE NUISIBLES DEPUIS PLUS DE 30 ANS

02 51 46 68 17
06 80 95 08 54

15 rue du Vieux Moulin
85150 Saint Georges de Pointindoux
patrick.simonneau85@orange.fr

Agrément taupes n° 5289 - Agrément ministériel PLO0410

SARL HYGIENE DE VENDEE au Capital de 10 000 €



TAUPIER DESTRUCTION

Guêpes, frelons, frelons asiatiques

DERATISATION

Particuliers et professionnels, sites agro-alimentaires et industriels

DESINSECTISATION

Blattes, puces, punaises de lit, mouches, fourmis, chenilles processionnaires...

DESINFECTION

Sarcopte de la gale, après décès, bâtiments d'élevage, désencombrement de locaux

PIEGEAGE



Renaud Barault
—paysagiste—
Création de jardins

création de gazon - plantations
aménagement de terrasses en bois
moquette de pierre - travaux de clôture

renaud.barault@laposte.net
Tél : 06 72 87 63 85



idverde

Aménagements de jardins
Plantations - engazonnement
Constructions de murets - clôtures - dallages
Arrosage automatique - Terrasse bois
Entretien de jardin
Suivant contrat annuel - tonte - taille ...

Appelez-nous pour un devis gratuit
06 09 71 27 43
anthony.gaboriau@idverde.com
idverde - Chemin des Nates - 85350 Ile d'Yeu

Jardins
Pascal FOURNIER, paysagiste
d'Yeu

25 route de la Vigne à la Croix
85350 L' ILE D' YEUX
02 51 58 37 36 - 06 07 49 37 63
www.jardinsdyeu.fr
mail : jardinsdyeu@orange.fr

création
entretien
aménagement


*Plantations, engazonnement, clôtures, maçonnerie paysagère (murets, dallage...)
Pour vos travaux de débroussaillage, location avec chauffeur d'un micro tracteur
équipé d'un girobroyeur, rotavator, enfouisseur, godet chargeur, idéal pour petits et
grands jardins (pour débroussaillage, fauchage, préparation de sol pour semis...)*

ARCHITECTE PAYSAGISTE
CONCEPTION ET REALISATION DE JARDIN

Réginald LEPOUTRE
06 16 48 80 17
lepoutre.reginald@clubinternet.fr



ENTREPRISE P.J.G.
DOUCET David
Entretien et création de jardin
Entretien - ouverture et fermeture piscine
06 65 55 10 00 email : manue.yeu@hotmail.fr



Turbé Mousnier
PÉPINIÈRE

Aménagement
Entretien jardin
Pépinière
Maçonnerie
Clôture

HORAIRES D'OUVERTURE
(voir affichage à la pépinière)

Arrivage des graines de la ferme de Sainte Marthe début Mars
Arrivage poteries et végétaux fin mars

Route de la Croix - 85350 ILE D'YEU - Paysage 06 24 39 74 88 - Pépinière 06 75 68 69 01
jean-luc.turbe@wanadoo.fr



LA ROUE LIBRE

LOCATION / VENTE
& ENTRETIEN DE CYCLES

vous propose :

- Vente de VELOS NEUFS
(classiques - VTT - VTC - enfants - vélos électriques)
- Service REPARATIONS de vélos

4 rue Calypso 85350 Ile d'Yeu

Tél. 02 51 59 20 70

larouelibre@wanadoo.fr

Atout Entretien

A VOTRE SERVICE

- Entretien de pelouse • Gardiennage de maisons
- Tailles de haies • Élagages • Abattages
- Enlèvements de déchets verts (tontes et branchages)
- Dépannages divers

LOCATION DE MATERIELS

- Tondeuses & tondeuse herbe haute • Débroussailleuse
- Nettoyeurs haute pression • Perforateurs
- Ponceuses à bande • Scies circulaires • Meuleuses
- Fendeurs de bûches • Groupe électrogène (2300W)
- Marteau piqueur électrique • Broyeur de branches (maxi. 5 cm)

Livraison à domicile gratuite

Laurent PENARD
85350 ILE D'YEU

06 81 71 26 60

ALCEM TP

TERRASSEMENT – ASSAINISSEMENT
AMENAGEMENT EXTERIEUR
LOCATION MATERIELS
AVEC OU SANS CHAUFFEUR



L'équipe vous propose un large choix pour vos travaux en extérieur, création de passages avec différents matériaux (enrobé, gravillons, sable, pavés...), dessouchages, démolitions intérieur et extérieur, piscine, livraisons de matériaux, terre

Nous avons obtenu la charte de qualité ANC (assainissement non collectif)

ALCEM TP c'est aussi une garantie décennale sur tous vos travaux. Compétente et équipée pour réaliser des prestations d'assainissement, la SARL ALCEM TP, propose des solutions d'assainissements collectifs et non collectifs pour particuliers adaptés à votre type d'habitations.



55 rue de la Grosse Roche
85350 L'ILE D'YEU

02 51 58 80 28 - alcem@orange.fr

Urgent ! Couple sans enfant, non fumeur, cherche location à l'année sur l'Ile d'Yeu.
Tél. 06 72 77 84 45

Couple 1 enfant cherche location à l'année. Revenus assurés.
Tél. 06 85 81 30 37

Le Taxi Islais vend sa licence de taxi. Disponible juin 2020 à la vente mais possibilité de location avant cette date. 35000 € sans le véhicule. Pour tous renseignements :
Taxi.islais@gmail.com
ou 06 79 29 90 15

Duo musiciens propose d'animer vos soirées d'anniversaire, retraite, vin d'honneur, cocktail, etc ...
Tél. 06 85 81 30 37
bchaduo@gmail.com

Dans le cadre de son développement YEU BTP recrute en CDI CDD apprentissage chef d'équipe ouvrier qualifié manœuvre et apprentis en maçonnerie couverture enduits. Poste à pourvoir de suite.
Tél. 02 51 59 26 05

Recherche heures de ménage, préparation de votre maison (intérieur) / petits travaux (extérieur) avant et après votre séjour, repassage à domicile (possibilité de récupérer et déposer le linge à votre domicile). Chèque emploi service.
Tél. 06 12 51 70 42

Propose services et petits travaux pour votre maison (intérieur et extérieur (CESU)).
Tél. 06 62 69 40 00

Aide soignante expérimentée propose services d'accompagnement, aide à la toilette et surveillance nocturne ponctuelle. (Chèque Emploi Service).
Tél. 06 18 80 23 88
N'hésitez pas à me contacter pour tous renseignements.

Cherche personne de confiance pour ouvrir maison à des locataires.
Contacter Mme Demenet :
06 11 24 78 07

Vide maison, le samedi 6 avril (possibilité dimanche 7 sur rendez-vous), 41 rue du Jarrit (La Meule). Meubles, décoration, vaisselle, vêtements, outils, écran plat TV, déshumidificateur, table, chaises, canapé, fauteuil, bar, chambres 2 pers (lit, commode, literie), piano électronique Yamaha, ...
Tél. 07 71 13 45 26

Je recherche une ancienne fenêtre, dim. Env. 1,30 x 1,30 pour réaliser un trompe l'œil dans ma maison, même très abimée, en bois, ouverture centrale.
Faire offre : 06 03 97 90 33

AV 1 valise de voyage utilisée 1 fois. Prix à débattre.
Photos sur demande.
Tél. 07 70 59 60 73

AV pull Indian Motorcycle, blanc cassé et bordeaux, neuf, coupe femme, taille L.
Tél. 07 86 14 13 88

AV plaque induction Brandt mobile 2 feux, 100 €. Tél. 07 70 59 60 73

AV miroir en forme de hublot avec porte et rangement à l'intérieur, en métal, diamètre d'environ 60 cm, 80 €. Photos sur demande.
Tél. 07 70 59 60 73

AV 2 fauteuils style « Adirondack » laqués, rouge bordeaux, 80 € pièce.
Tél. 06 82 66 09 07 (M. Guittou)

AV groupe électrogène Mercure à essence, neuf, prix à voir.
Tél. 02 51 58 54 65

AV 3 vélos enfants (4 / 6 / et 12 ans), 30 € par vélo.
2 vélos adultes, 50 € par vélo.
Tél. 02 51 58 79 91

Donne palettes bois
Tél. 02 51 58 30 38

AV caravane 4,70 m, état convenable, avec quelques accessoires.
Petit prix. 06 07 60 18 15

AV 2 cv 6, 1982, carte grise collection, ctok pour 5 ans.
Tél. 06 22 07 32 58

AV Mehari 1971, restaurée en 2017, grise, capote blanche, bon état, 13000 €.
Tél. 06 07 44 32 39

AV kayak RTM Mambo, L : 2,67 m, larg. 0,77 m, poids 20 kg, avec pagaie double, siège et roues, 200 €. Tél. 02 51 58 79 91
ou 06 21 66 87 90

AV kayak RTM Pasco, L : 3m x larg. 0,77 m, poids 20 kg, avec pagaie double et roue de portage, 170 €. Tél. 02 51 58 79 91
ou 06 21 66 87 90

AV canot pêche 4.10m, coque plastique, mot. Yamaha HB 4 T 9.9 cv, démarrage électrique, sondeur coupleur Garmin, remorque (cassante) Mecanorem, 2000 €. Tél. 06 08 97 49 76
ou 02 51 58 52 91

AV bateau Jeanneau Merry Fisher, moteur Yamaha 100 cv neuf (20 heures), 13000 €. Place de port (9 ans) : 20950 €. Tél. 06 07 44 32 39

AV Zodiac Medline Sundream, 2009, moteur Suzuki 50 cv, rem. routière. Yeu Nautic : 02 51 26 07 13



TRANSPARENCE, SERIEUX, COMPÉTENCE ...

UNE EQUIPE A VOTRE ÉCOUTE SUR L'ILE D'YEU POUR L'ACHAT OU LA VENTE DE VOTRE BIEN



694 000 € | **PORT JOINVILLE**

Dossier n°2216

LES COMMERCES A PIEDS ! SUPERBE MAISON

AU COEUR DE PORT JOINVILLE, MAISON ANCIENNE ENTIEREMENT RESTAUREE AVEC GOUT
En zone UP constructible à 100% .

-Surf. hab.: 143 m²
-Surf. ter.: 450 m²
- Nb chambres : 3



720 000 € | **PORT JOINVILLE**

Dossier n°2218

A VISITER ! GRANDE PROPRIETE AVEC GRAND TERRAIN

A LA SORTIE DE PORT JOINVILLE - MAISON A FORT POTENTIEL,
Beau et grand terrain arboré en zone UB constructible à 70% avec étage.
Maison principale comprenant, un garage attenant avec abri.
En dépendance : une annexe et un 2^{ème} Garage/Atelier.

-Surf.hab.: 142 m²
-Surf.ter.: 4190 m²
-Nb chambres : 3



782 000 € | **SAINT SAUVEUR**

Dossier n°2217

MAISON D'ARCHITECTE, PROCHE CENTRE ST SAUVEUR

SUR UN CHEMIN DE TERRE, MAISON EN PARFAIT ETAT DE QUALITE
Le tout sur une parcelle arborée en zone UC constructible à 50%.

-Surf.hab.: 140 m²
-Surf.ter.: 847 m²
-Nb chambres : 4



968 000 € | **LA MEULE**

Dossier n°2219

RARE - GRANDE PROPRIETE AVEC CHARME DE L'ANCIEN

AUX ABORD D'UN CHEMIN DE TERRE AU COEUR DU VILLAGE MAISON PLEINE DE
CHARME AVEC MURS DE PIERRES S/UN GRAND TERRAIN ARBORE
Maison principale avec annexe, Garage en pierres de l'Ile apparentes, jardin arboré et Verger. Le tout
sur une parcelle en ZONE UP constructible à 100 %.

-Surf.hab.: 140 m²
-Surf.ter.: 3256 m²
-Nb chambres : 4



753 000 € | **KER CHALON**

Dossier n°2221

GRANDE MAISON D'ARCHITECTE

BEAUX VOLUMES, CONSTRUCTION RECENTE GTANDE MAISON RECENTE
avec Patio avec barbecue, grand garage, terrasse avec piscine. En zone UB, constructible à
70% avec étage.

-Surf.hab.: 200 m²
-Surf.ter.: 1110 m²
-Nb chambres : 5



422 000 € | **CADOUERE**

Dossier n°2229

ON POSE LES VALISES ! EXCEPTIONNEL A VISITER

MAISON ENTIEREMENT RESTAUREE SUR UNE BELLE PARCELLE CONSTRUCTIBLE
Terrasse en pierre, jardin arboré et abri à vélo. Zone UP emprise au sol 100 % sans étage.

-Surf.hab.: 113 m²
-Surf.ter.: 564 m²
-Nb chambres : 4
-Nb pièces : 5

Eole performance, maître d'œuvre de vos projets nautiques au travers de 3 identités !



evoleperformance.com

Vos expériences, nos solutions !

Marcel & Benjamin DUTREUX

contact@evoleperformance.com - 06-51-84-74-30

